AFRIQUE ÉQUATORIALE FRANÇAISE

TERRITOIRE DU MOYEN-CONGO

French Equatorial Africa

Projet de Troisième Plan Quadriennal

(1958-1962)

Section Territoriale du Moyen-Congo.

INTERNATIONAL BANK FOR RECONSTRUCTION
Washington, D. C.
46101

P L A N D' E Q U I P E M E N T de L' A. E. F.

3ème PLAN QUADRIENNAL

1958 / 1962

SECTION TERRITORIALE MOYEN-CONGO

DEPENSES GENERALES

La préparation et l'exécution des programmes FIDES nécessite un certain nombre d'études et de travaux intéressant l'ensemble de la Section Territoriale.

Les dotations de cette rubrique sont destinées au règlement de ces études et au fonctionnement de la Délégation Territoriale du Plan : salaires, frais de missions, imprimés, téléphone, matériel de bureau, etc...

La déconcentration des crédits Plan au profit des Sections Territoriales qui vient d'être décidée à Brazzaville en conférence des Chefs de Territoires et qui sera effective dès l'ouverture du 3ème Plan, aura pour conséquence un développement très important des activités du Service Territorial du Plan se traduisant par des besoins accrus tant en personnel qu'en dépenses de fonctionnement.

Ces besoins, difficiles à évaluer avec précision à l'heure actuelle, peuvent être chiffrés à I.200.000 par tranche en moyenne soit au total 4,8 millions pour le 3ème Plan quadriennal.

P L A N D' E Q U I P E M E N T de L' A. E. F.

3ème PLAN QUADRIENNAL

I958 / I962

SECTION TERRITORIALE MOYEN-CONGO

A G R I C U L T U R E

- Encadrement Fermes et Pépinières
- Génie Rural
- Defense des Cultures
- Paysannats
- Aménagement Vallée du Niari
- Estimation des possibilités d'Investissement sur les ressources locales dans le Domaine de la production.

OPERATION ENCADREMENT - FERMES - PEPINIERES

Cette opération constitue la clef de voûte du programme de développement agricole; elle est la continuation de la même opération inscrite au 2° Plan.

I°/- Dans un pays aussi récemment venu à l'Agriculture organisée que le Moyen-Congo avec un Service de l'Agriculture qui n'existait pratiquement pas avant I950, il était indispensable de mettre en place le plus rapidement possible un réseau d'encadrement suffisamment étoffé

..../...

pour influer sur la production.

Cet objectif ne pouvait pas être complètement atteint au cours du 2° Plan; cependant de I952 au début I957 les effectifs ont progressé de la façon suivante :

Ingénieurs ..... 4 à II

Conducteurs ..... 8 à 20

Moniteurs ..... 35 à 64

comprenant le personnel de propagande générale, d'encadrement rapproché, de l'Ecole d'Agriculture et de la Chefferie, à l'exclusion des paysannats proprement dits.

(En I957, le Budget local participe d'ailleurs à ces dépenses de personnel pour plus de 50%).

La politique d'urgence, menée jusqu'à présent, a consisté à parer au plus pressé en assurant la permanence des postes nouvellements créés. Il s'agit maintenant d'arriver à l'établissement d'une infrastructure plus complète et répondant aux besoins qui se sont révélés progressivement.

La réalisation de ce programme, au cours du 3° Plan, aboutira aux effectifs suivants en I962.

I4 Ingénieurs (pour II postes)
40 Conducteurs(pour 32 postes)
95 à I00 Agents de culture et moniteurs

C'est grâce à ce personnel que pourront être atteints les objectifs de production indiqués dans les fiches de chacune des Régions économiques.

L'encadrement ainsi réalisé correspondra à :

- I Conducteur pour I3.000 personnes environ
- I Moniteur pour 4.500 personnes environ

Ces dépenses, comme celles concernant les moyens de travail mis à la disposition du personnel, doivent être considérées comme un investissement de base indispensable pour assurer le lancement et l'exécution des programmes.

Les opérations d'encadrement rapproché se distinguent de la propagande normale par une action plus intensive (I Conducteur intervenant au profit de 3 à 4.000 personnes); certaines sont nouvelles et d'autres (Mayombe, Souanké, Maraichers Brazzaville) représentant la continuation d'opéra-

.../...

tions commencées dans le cadre du 2° Plan.

2°/- Les Fermes et Pépinières constituent les centres de diffusion du matériel végétal, du petit élevage, souvent des relais de pisciculture; elles ne peuvent, dans l'état actuel des choses, faire que des recettes occasionnelles et d'importance très minime. La gratuité des cessions correspond au premier stade d'évolution agricole, (ou plutôt d'initiation agricole qui est celui du Moyen-Congo) et aussi à une nécessité car :

- Le cultivateur "moyen" n'a pas encore l'habitude de gagner de l'argent avec le produit de plantations arbustives, les plus anciennes (caféiers, palmier à huile, cacaoyers, etc ...) entrent seulement en début de production.

- sauf cas particuliers, il est impossible de faire payer des plants à un "paysan" tout juste convaincu de la nécessité de commencer des plantations arbustives et ne disposant encore que de ressources très modiques.

Si l'ont avait décidé d'appliquer ce système au caféier par exemple, le rythme de plantation annuel aurait été, peut être, de 50.000 et non d'un million, et, dans ces conditions, l'encadrement technique aurait eu des raisons de se décourager.

- le stade pépinière est d'une grande importance pour des arbres qui occuperont le sol de 15 à 30 ans et conditionne leur rendement futur; nos planteurs n'ayant aucune expérience en la matière, on ne pouvait envisager de leur confier la responsabilité de pépinières de villages plus ou moins bien faites, qui auraient été peu entretenues et mal arrosées en saison sèche.

La solution des pépinières de district, bien surveillées, était la seule rationnelle.

Lorsqu'une évolution se sera produite dans les esprits, avec la prise de conscience de l'intérêt des cultures arbustives, le système de la gratuité pourra être progressivement remplacé par des cessions payantes mais cette transformation ne peut être envisagée dans la courte période correspondant au 3° Plan.

A.E.F.

ORGANISATION ADMINISTRATIVE

MOYEN-CONGO

Dessiné et publié par le service Géographique de l'A.E.F. et du Cameroun en 1956
Reproduction interdite. Dépôt légal N° 827. 5e trimestre 1956

ERRITOIRE DU MOYEN-CONGO

ERVICE DE L'AGRICULTURE

I° REGION ECONOMIQUE KOUILOU

La Région "administrative" du Kouilou peut être considérée comme un ensemble économique.

Elle se caractérise ainsi :

a/- on assiste actuellement à son démarrage;

b/- en fonction de la réalisation des projets industriels envisagés, elle peut devenir un arrière pays économiquement important.

I°/-Population - Non compris l'Agglomération de Pointe-Noire, on peut l'estimer à 40.000 personnes dont I5.000 intéressées par l'Agriculture.

Une évolution très marquée se fait jour en faveur des spéculations agricoles et l'encadrement récemment mis en place a reçu un excellent accueil.

2°/- Cultures possibles sur zônes -

- Mayombe : cacaoyer - bananier Gros Michel, caféiers, productions vivrières
- Zône de Transition : Cultures vivrières - bananiers caf éier.
- Zône Côtière; cocotier, cultures vivrières non commercialisées.

3°/- Tonnag es prévisibles pour l'exportation.-

	Café	Cacao	Bananes	Palmistes	Huile de palme (X)
I956	0	0	220	500	I00
I960	50	I0	3.500	800	200
I962	I00	50	5.000	I.500	300
I965	200	I00	7.000	I.300	400

(I) ? compris plantations et extensions CAFRA.

4°/- Voies d'évacuation.-

- C.F.C.O.
- C.F.C.O. Sounda (Barrage)
- Raccordement route fédérale - Sounda
- Route Fédérale Pointe-Noire - Dolisie
- Fleuve Kouilou

5°/- Organisation technique.-

- I° Secteur englobant toute la Région (créé en I955) : I Ingénieur à Pointe-Noire
- Action de vulgarisation agricole dans les districts de Pointe-Noire et de Madingo-Kayes

Deux Conducteurs sont prévus (I en I958 - I en I960)

- Action d'encadrement rapproché sur le district de M'Vouti (Mayombe) I Conducteur déjà en place

Le Génie Rural sera représenté par un Adjoint technique, Adjoint au Chef du Service.

6°/- Aménagements Ruraux. -

M'Vouti : Réfection d'une partie de l'ancien réseau de routes forestières, existant dans la zône du Mayombe (travail déjà entrepris).

KAYES : Création d'une route dans la vallée de la Loundji Lotissements et concessions agricoles dans cette vallée

POINTE-NOIRE : Création de routes pénétrant les zônes de culture.

7°/- Industries Agricoles.-

a/- Installation usine traitement café I959
b/- Installation traitement cacao I960
c/ -à étudier : installation préparation coprah.

8°/- Colonisation Européenne.-

L'activité européenne est en train de se reconvertir, abandonnent les spéculations forestières au profit d'activitées agricoles; son développement doit être assez rapide dans le Mayombe.

Elle s'intéresse au palmier à huile le long du Kouilou. (CAFRA : I47 hectares plantés, (huilerie récemment modernisée..Programme I.000 hectares) à la banane Gros Michel et au cacaoyer dans le Mayombe (350 hectares de bananes en I956 soit en contrats sylvobananiers, soit sur concessions - 50 hectares cacaoyers).

.../...

9°/- Colonisation Africaine.-

Elle commence à être reprsentée de façon importante principalement dans le district de M'Vouti où l'on peut compter 5 ou 6 planteurs ayant individuellement déjà réalisé au minimum un bloc de IO hectares de cultures arbustives . Il est très probable que le mouvement ne fera que s'accentuer.

Un mouvement semblable se dessine très fortement dans la Vallée de la Loundji à Kayes et pourra prendre beaucoup d'ampleur vers les villages de Magne et Loaka.

Les plantations villageoises I956 (première année de véritable propagande) ont porté sur I20 hectares de caféiers, I30 hectares de cacaoyers et 50 hectares de bananiers Gros Michel, les pépinières ayant peine à satisfaire les demandes.

I° Ravitaillement du futur groupe industriel de Pointe-Noire. -

Il est très probable que ce ravitaillement pourra être assuré par les mêmes producteurs c'est-à-dire :

- d'une part par tout le couloir C.F.C. O. depuis Holle jusqu'au Km.I02
- d'autre part par la Région du Lac-Cayo et les environs de Pointe-Noire.

TERRITOIRE DU MOYEN-CONGO

SERVICE DE L'AGRICULTURE

3ème PLAN

OPERATION ENCADREMENT FERMES ET PEPINIE

I° REGION ECONOMIQUE
KOUILOU

	I958/59	I959/60	I960/6I	I96I/
Encadrement technique et moyens d'action dans les Districts de Pointe-Noire et Madingo-Kayes	9,4	8,6	8,4	7,7
Soldes I Ingénieur, I Conducteur, 4 Moniteurs				
Déplacements I Ferme et 4 Pépinières				
Action d'encadrement rapproché dans le Mayombe (M'Vouti).				
Soldes Conducteur et 3 Moniteurs. Logements et moyens de transport pour personnel nouveau	7,4	5,9	7,2	7,0
4 Pépinières. Petit élevage. Lotissements				
	I6,8	I3,5	I5,6	I4,7

TERRITOIRE DU MOYEN-CONGO

SERVICE DE L'AGRICULTURE

2° REGION ECONOMIQUE

LA REGION "FORESTIERE DU NIARI"

Elle comprend: (la partie N. et E. du District de DIVENI
(le District de Mossendjo
(le District de Komono
(le District de Zanaga
(les 4/5 du District de Sibiti
(les 2/5 du District de Mouyondzi

CARACTERISTIQUES (-altitude 200 à 700 m.
(-couvert forestier, terres généralement
(fertiles
(-saison sèche longue (4-5 mois) et froid
((minima de I2°)
(zône relativement peuplée (va être traversée par le chemin de fer du COMILOG dans le District de Mossendjo).

I°/- POPULATION AGRICOLE.-

- environ I30.000 personnes, en majorité intéressées par l'Agriculture
- tirant depuis longtemps leurs ressources des peuplements de palmier à huile
- populations encore peu individualisées mais réagissant favorablement à l'action de propagande.

2°/- CULTURES POSSIBLES

- caféier
- palmier à huile (sélections locales I.R.H.O.)
- arachides
- Fibres (punga et uréna)
- Paddy (culture de bas-fonds n'entraînant pas de déboisement dangereux)
- Une plantation européenne d'hévéas (Komono)

3°/- TONNAGES PREVISIBLES POUR L'EXPORTATION.-

	Paddy	Huile palme	palmistes	café	arachides décortiquées	arachides coques	Fibre	Caoutchouc
1956.	300	I.500	2.I00	80	2.000	I00	900	70
I960	I.000	2.000	2.300	500	3.000	300	I.200	I20
I962	I.200	2.300	2.500	700	4.000	500	I.500	200
I963	I.500	2.600	2.800	I.200	5.000	800	I.800	400

4°/-VOIES D'EVACUATION.-

- Route Dolisie, vers le Gabon et Mossendjo (sera coupée par le lac en amont du barrage du Kouilou);
- Route Loudima-Sibiti, Komono, Mossendjo, Gabon, Sibiti, Zanaga-Gabon
- Route Le Briz, Mouyondzi, Sibiti

Ultérieurement chemin de fer COMILOG par Mossendjo et route de raccordement à créer vers Divénié.

5°/- ORGANISATION TECHNIQUE.

Le 2° Secteur Agricole, basé à Dolisie, dispose de I Conducteur, 2 à 5 Moniteurs par district

I Agent du Contrôle du Conditionnement à Dolisie

Le Génie Rural est représenté à Dolisie par un Ingénieur des Travaux Ruraux assisté d'un Conducteur de Travaux.

L'Ecole Territoriale d'Agriculture (C.F.P.A.) est installée à Sibiti

-Station I.R.H.O. palmier à huile à Sibiti

6°/-AMENAGEMENTS RURAUX.-

-Routes d'intérêt agricole et ponts en dur
-Forage de puits
-Hangars de stockage et marchés ruraux
-Industries agricoles
-Aménagements collectifs pour pisciculture.

7°/-INDUSTRIES AGRICOLES.-

L'Union Régionale des S.P. du Niari centralise la production des huileries S.P. et la commercialise par voie d'appel d'offres (huiles de type I et II). Elle collecte également les fibres produites dans le Niari et les deux Régions voisines.

HUILERIES PALME 200 TONNES/AN et concassage noix (S.P. Divénié
(S.P. Mossendjo (en projet)
(S.P. Sibiti
(S.P. Komono
(S. P. Zanaga
(Secteur privé Mouyondzi

DECORTICAGE CAFE. Groupes artisanaux S.P. à Sibiti, Komono, Zanaga, Mouyondzi, Usines projetées à Sibiti, Komono, Mossendjo, Divénié, Mouyondzi

FERMENTATION ET STOCKAGE TABAC.- S.E.I.T.A. (Mouyondzi)

RIZERIES.- 2 Rizeries artisanales à Mossendjo

FIBRES.- Centre de triage et de conditionnement des fibres à Matsendé (DOLISIE) appartenant à la SOFICO.

8°/- COLONISATION EUROPEENNE.

Une plantation hévéas - caféiers (I000 hectares) à Komono

9°/_ COLONISATION AFRICAINE.

OPERATION DE PAYSANNAT

DIVENIE - 3.I00 personnes, début fin I952: palmier à huile, caféiers petit élevage

KOMONO - I.000 personnes, début fin I954 "-"

SIBITI-BOUDOUHOU- 200 personnes, début I956; lotissement ancienne plantation pilote à huile + caféiers et arachide.

Projets d'extension pour les 3 opérations.

Opération d'encadrement rapproché.

-Mouyondzi.- 6.000 personnes.- début I957, caféiers, palmier à huile dans canton S/Bouenza, culture mécanique arachide dans la terre Bosso, fermes individuelles.

Mossendjo.- Opération à l'étude - huilerie de palme

-Planteurs individuels.- forment de petits groupements déjà actifs autour de certains postes (Sibiti, Mossendjo, Mouyondzi).

I0°/-CONCLUSION.-

Les caractéristiques favorables de la zône forestière du Niari et les possibilités d'augmentation rapide de la production ont motivé la priorité dont elle a bénéficié en ce qui concerne le renforcement du dispositif de propagande générale; c'est ce qui a motivé également le lancement de plusieurs opérations de paysannat ou d'encadrement rapproché.

Des essais de cacaoyer sont en cours d'observation dans tous les districts; étant données les conditions climatologiques apparemment défavorables pour cette production, il faudra attendre plusieurs années avant de se prononcer.

TERRITOIRE DU MOYEN-CONGO

SERVICE DE L'AGRICULTURE

3ème PLAN

OPERATION ENCADREMENT FERMES ET PEPINIERES

2° REGION ECONOMIQUE

ZONE FORESTIERE DU NIARI

	I958/59	I959/60	I960/6I	I96I/62	
Soldes personnel encadrement (2 Ingénieurs, 8 Conducteurs I2 Moniteurs) et moyens d'action					
Logements et véhicules pour Conducteurs nouvellement recrutés					
Equipement Bureau Service Agriculture à Dolisie					
I Ferme et I2 Pépinières Petit élevage et pisciculture	28,5	27,3	29,I	29,0	II3,9
Oprération d'encadrement rapproché Mouyondzi.					
Soldes I Conducteur et 2 Moniteurs Logements et véhicules pour personnel nouveau					
Pépinière.Petit élevage.Matériel de culture et décorticage arachide	6,5	6,7	6,3	6,2	24,7
	35,0	33,0	35,4	35,2	I38,6

3° REGION ECONOMIQUE

LA VALLEE DU NIARI.-

Elle comprend: (le S.O. du District de Divénié)
(le District de Kibangou)
(le District de Dolisie)Région du Niari
(le District de Loudima)
(le District de Kimongo)
(la frange Sud du District de Sibiti
(la frange Sud du District de Mouyondzi)
(le District de Madingou)R.Niari-
)Bouenza
(la partie Ouest du District de Mindouli: Région du Pool

CARACTERISTIQUES: (-altitude faible dans la vallée proprement
(dite 100 à 300 m. ne se relevant que sur
(le pourtuur dans la zône forestière
(Madingou, Mindouli
(-savane généralement claire
(-saison sèche 5 mois
(-peuplement récent le long du chemin de fer
(-colonisation européenne

I°/- POPULATION.-
Environ 70.000 personnes - fournissant la main-d'oeuvre nécessaire aux entreprises de la Vallée et offrant d'intéressantes possibilités pour des paysannats africains du type mécanisé avec association de l'élevage (N'Damas).

2°/-CULTURES POSSIBLES.
-Arachide (avec valorisation d'une partie de la récolte sous forme arachide de bouche)
-Canne à sucre (SIAN)
-Fibres (Uréna - Hibiscus)
-Paddy-Maïs
-Agrumes, bananes, ananas
-Caféier (fonds humides ou zônes forestières)
-Palmier à huile (peuplements naturels)
-Association de l'Agriculture et de l'Elevage bovins N'Damas

3°/-TONNAGES PREVISIBLES POUR L'EXPORTATION.-

Huile palme	palmistes	arachides décortiquées	arachides coques	Fibres	Tabac	Agrumes-Bananes
150	700	4.600	1.200	400	50	-
300	800	5.200	2.000	600	100	1.500
400	900	6.500	2.700	1.000	150	2.000
400	900	7.000	3.100	1.200	150	4.000

.../...

4°/-VOIES D'EVACUATION.

- Chemin de fer Congo-Océan
- Route Fédérale Dolisie-Brazzaville
- Routes (Dolisie-Gabon
  (Dolisie-Kimongo
  (Loudima-Sibiti
  (Madingou-Boko-Songo-M'Fouati-Louteté
  (Le Briz-Mouyondzi

5°/-ORGANISATION TECHNIQUE.

Le Secteur Agricole couvre les districts de Kibangou, Dolisie, Kimongo, Loudima, avec 1 seul Conducteur + I à 2 Moniteurs par district.

Le Secteur Agricole aura I Ingénieur et I Conducteur sur Madingou et Mindouli avec 5 Moniteurs.

Le Génie Rural sera représenté par un Adjoint technique basé à Loudima. La Coordination de la Recherche Agronomique dans la Vallée est assurée par un Ingénieur en Chef à Loudima (détaché de l'O.R.S.T.O.M.).

STATIONS DE RECHERCHES.

Agronomie Générale - Loudima
arachide - Section I.R.H.O. Loudima
Fruits - I.F.A.C. Loudima
Fibres - I.R.C.T. Madingou

6°/-AMENAGEMENTS RURAUX.

-Forage de puits
-Routes d'intérêt agricole
-Industries agricoles (Huileries palme)
-Stockage semences et récoltes
-Aménagements collectifs pour pisciculture

7°/-INDUSTRIES AGRICOLES.

-Sucrerie canne et raffinerie (SIAN)
-Huilerie arachide et palmistes (SIAN)
-Huileries palme (S/P.Kimongo
  (Secteur privé Madingou-Mindouli
-Rizerie Secteur privé (inutilisée)
-Fibres (triage et conditionnement)

.../...

8°/-COLONISATION EUROPEENNE

La C.G.O.T. joue le rôle d'organisme pilote et semencier pour l'arachide. Une douzaine d'exploitations basées sur la culture de l'arachide (5 à 6.000 hectares en culture).

La SIAN réalise un programme canne à sucre correspondant à I0.000 tonnes/an.

Essais en cours de cultures d'agrumes et de bananes Gros Michel. La Colonisation s'oriente vers l'association de l'élevage et de la culture.
Une Société d'élevage en ranching (SAFEL à Madingou)
3 éleveurs de porcs (Madingou).

9°/-COLONISATION AFRICAINE.

a/-Opérations de Paysannat semi-mécanisés.-

Paysannat de Madingou. I.000 personnes, début en I954.

Les réalisations ont porté sur arachides, cultures vivrières petit élevage, 350 hectares (I55 familles).

Les moyens mécaniques sont ceux du Service de l'Agriculture avec appoint de matériel lourd C.G.O.T. Cette opération a permis le recasement de 30 familles de sans travail brazzavillois.

Paysannat de Bomo Kitika-Moïndi (Loudima)

Même type que celui de Madingou; début en I956. Moyens mécaniques de la C.G.O.T. intéresse I.000 personnes - I25 hectares en culture.

Paysannat d'entreprises.

Au profit des familles des manoeuvres des entreprises la C.G.O.T. et l'I.R.C.T. en ont fait bénéficier I98 familles.- Début en I954.

Ces trois paysannats continueront et seront étendus au cours du 3° Plan avec introduction d'un élevage de bovins N'Damas dans la boucle du Niari; développement des cultures maraîchères et vivrières pour le ravitaillement des chantiers COMILOG; introduction ultérieure de la culture des fibres et des fruitiers lorsque les problèmes posés sur ces cultures auront été résolus.

.../...

b/-Opérations d'encadrement rapproché.-

Une opération d'encadrement rapproché débute en I957 par la construction d'une route de 40 Km destinée à débloquer une zône peuplée en bordure de la frontière belge et jusqu'ici privée de voies d'accès (zône Est de Boko-Songho dans le district de Madingou). Cette opération, qui intéresse 5.000 personnes, est axée sur le caféier, le palmier à huile et le petit élevage. Une huilerie de 200 tonnes/an que le Secteur privé doit installer en I957 permettra d'utiliser sur place la production des peuplements de palmiers à huile dont une partie seulement des palmistes étant commercialisée.

IO°/-CONCLUSION.-

Zône intéressante pour le lancement d'opérations africaines semi-mécanisées et se prêtant à une certaine colonisation, servant ainsi d'exutoire au surpeuplement de la région de Brazzaville.

Les entreprises européennes s'orientent vers l'association des cultures annuelles avec l'élevage et les productions arbustives.

RITOIRE DU MOYEN-CONGO

VICE DE L'AGRICULTURE

3ème PLAN

OPERATION ENCADREMENT-FERMES ET PEPINIERES

3° SECTION ECONOMIQUE

LEE DU NIARI ET NIARI-BOUENZA

	I958/I959	I959/I960	I960/I96I	I96I/62	
adrement et moyens d'ac- n de propagande générale s la Région Niari-Bouenza vellement créée. onducteurs, 5 Moniteurs erme et 2 Pépinières ements et véhicules pour					
sonnel nouveau	7,7	7,0	6,9	6,2	27,8
ion d'encadrement rappro- dans la zône Sud de Ma- gou (Boko-Songho).					
le et logement moniteurs nières.					
es de desserte et collecte duits	2,7	I,2	I,2	I,2	6,3
	I0,4	8,2	8,I	7,4	34,I

TERRITOIRE DU MOYEN-CONGO

SERVICE DE L'AGRICULTURE

4° SECTION ECONOMIQUE

LA REGION DE BRAZZAVILLE.-

Elle comprend: (- la partie Est du district de Mindouli)
(- le district de Kinkala)
(- le district de Boko)Région du Pool
(- le district de Mayama)
(- le district de Brazzaville)Région du Djoué

Caractéristiques: (altitude 300 à 500 m.
(Terrains provenant de grès, vallonnés et très boisés
(Plateaux des Cataractes), présentant des caractères d'érosion souvent prononcée.
(Forte densité de population autour de Brazzaville et le long du C.F.C.O.

I°/- POPULATION.-

Non compris l'Agglomération de Brazzaville, environ I20.000 personnes dont I00.000 intéressées par l'Agriculture.

Population active, attachée au terroir, déjà très individualisée, ayant le sens de la propriété.

La progression démographique et l'arrêt de l'émigration vers Brazzaville pose pour l'avenir un problème de regroupement vers l'Ouest, dans la vallée du Niari et le Mayombe.

2°/- CULTURES POSSIBLES.

- Cultures vivrières et maraîchères pour le ravitaillement de Brazzaville
- Arachide
- Paddy
- Palmier à huile (peuplements naturels)
- Cultures fruitières (agrumes, avocats, ananas).

3°/-Tonnages prévisibles pour l'exportation.-

	Huile de palme	Palmistes	Arachides décortiquées	Arachides coques	Tabac	Agrumes
I956.....	I.000	I.800	I00	I00	I50	-
I960.....	I.200	2.000	300	200	200	300
I962.....	I.300	2.300	500	300	250	500
I965.....	I.500	2.300	I.000	600	300	I000

.../...

4°/-VOIES D'EVACUATION

-Chemin de fer Congo-Océan
-Route Fédérale Brazzaville-Kinkala-Mindouli
-Routes - Mayama - Brazzaville
- N'Gabé-Brazzaville
- Kinkala-Boko et ramifications
- Kinkala-Hamon, Mayama
- Brazzaville-Foulakary-Boko

5°/-ORGANISATION TECHNIQUE.-

Le 3ème Secteur Agricole a 2 Ingénieurs, 7 Conducteurs et I5 Agents de culture et Moniteurs dans ce secteur (à la charge du Budget Local qui assure également le fonctionnement des Fermes et Pépinières).

Le Génie Rural est représenté à Brazzaville par un Adjoint technique disposant d'un Conducteur de travaux.

6°/-AMENAGEMENTS RURAUX.

-Forage de puits
-Routes d'intérêt agricole
-Industries agricoles (huileries de palme)
-Stockage semences et récoltes
-Aménagements collectifs pour pisciculture

7°/-INDUSTRIES AGRICOLES.

-Huileries palme (Boko: I huilerie S.P. et 2 Secteurs privé
(Kinkala: 4 Huileries Secteur privé
-Rizeries-Secteur privé Kinkala et Boko
-Fermentation et stockage tabac:SEITA Mayama-Kindamba
-Fabrique de cigarettes: SIAT Brazzaville
-Savonneries:Secteur privé Kinkala-Boko

8°/-COLONISATION EUROPEENNE.

I entreprise florale et maraîchère à Brazzaville
3 Elevages de volailles et porcs aux environs de Brazzaville

9°/-COLONISATION AFRICAINE.

Paysannat des Cataractes.

Axé sur la conservation des sols et la mise en valeur intégrale : palmier à huile, fruitiers, petit élevage, pisciculture, reboisement.

Commencé en I954, se développe dans toute la partie O. du district de Boko.

.../...

Sur Kinkala, l'action est plus individualisée et intéresse une quarantaine de fermes; elle permet également le recasement de quelques familles de sans travail retour de Brazzaville.

A la Ferme de la Moulenda sont poursuivies les observations pédologiques sur les sols du Plateau des Cataractes, les essais de techniques antiérosives, d'irrigation, de fumures et de régénérations, de reboisement.

SECTION MARAICHERE DE BRAZZAVILLE

Organisée en 1956 en vue de regrouper une partie des maraîchers, de Brazzaville, de diversifier la production, d'en améliorer la qualité et d'essayer de l'étaler dans le temps. L'action porte sur l'emploi des engrais et fumures, l'utilisation de semences choisies, le contrôle des ventes, etc... elle intéresse près de 600 maraîchers.

SECTIONS MECANISATION CULTURE ARACHIDE.

Plusieurs essais de mécanisation de la culture de l'arachide en milieu coutumier avec des moyens plus réduits que ceux d'un paysannat (intervention limitée au labour, défrichement manuel) ont obtenu un succès intéressant en particulier sur Mayama (150 hectares).

Ces opérations devront être poursuivies et développées (remboursement des frais culturaux à la récolte).

SECTION FRUITIERE DU POOL

Opération qui va débuter en 1957 en vue de valoriser une importante partie des agrumes des districts de Boko, Kinkala, Brazzaville, perdue chaque année faute de débouchés.

Des essais de traitement phytosanitaires ont déjà permis de préparer les planteurs et d'obtenir des fruits exportables.

Une organisation de collecte, de triage et d'emballage sera mise sur pied afin de vérifier la rentabilité des circuits d'exportation maritimes et aériens.

Seront également étudiés les problèmes de l'extraction des essences et des jus ainsi que les possibilités d'organiser une production d'ananas pour l'exportation.

ACTION GENERALE.

L'action agricole générale dans cette zône peuplée mais défavorisée sous l'angle de la qualité des sols est liée à l'adoption de fumures et de rotations normales que l'évolution des populations permet d'obtenir ainsi que le prouve leur facilité d'adaptation à la pisciculture, au petit élevage, etc...

TERRITOIRE DU MOYEN-CONGO — 3ème PLAN

SERVICE DE L'AGRICULTURE

OPERATION ENCADREMENT - FERMES ET PEPINIERES.

4°REGION ECONOMIQUE

AZZAVILLE (REGION DU POOL et DU DJOUE

	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	
Les soldes du personnel en place, le fonctionnement des Fermes et Pépinières existantes sont à la charge du Budget Local					
Seuls les moyens de renforcement (personnel nouveau) et les dépenses de la Ferme de la Moulenda sont à la charge du PLAN	4,9	2,5	4,9	2,5	14,8
Opérations d'encadrement rapproché et Sections spécialisées					
Section Maraîchère de Brazzaville					
Section Fruitière du Pool, zône N. de Brazzaville					
Zônes de mécanisation de la culture de l'arachide	12,5	11,5	7,5	10,2	41,7
(Frais d'équipement et d'investissement)					
	17,4	14,0	12,4	12,7	56,5

5° REGION ECONOMIQUE

ALIMA - LEFINI - LIKOUALA - MOSSAKA

Elle comprend: (les 3 Districts de l'Alima-Léfini
((Djambala, Abala, Gamboma)
(Les 5 Districts de la Likouala-Mossaka
(Fort-Rousset, Ewo, Kellé, Makoua, Mossaka)

Caractéristiques: (- Zône médiane N. du Territoire
(- Vastes étendues peu boisées, en partie
(inondées
(- Climat équatorial
(- Sols de grès et d'alluvions sableuses de la
(Cuvette congolaise
(- Difficultés des communications par voie
(de terre dans la plupart des districts,
(le mouvement commercial est tributaire
(des liaisons fluviales.

1°/-Population.

170.000 personnes dont 130.000 environ intéressées par l'Agriculture. Forte dispersion, généralement en fonction des facilités de communications fluviales très utilisées (le seul groupement dense étant le plateau Koukouya dans le district de Djambala);

La pêche et les courant commerciaux intérieurs et extérieurs (Congo-Belge, Brazzaville), occupent une partie de la population.

Les ressources agricoles proviennent de l'exploitation de la palmeraie des cultures de tabac et de paddy.

2°/-CUltures Possibles.

Tabac - dans les limites des contingents SEITA.
Palmier à huile.- (exploité les sols pauvres mieux que les autres cultures arbustives mais la population est peu intéressée par des plantations nouvelles.
Paddy.
Caféier. en lui réservant les meilleurs sols forestiers
Cacaoyer. -"- -"- (essais en place)

3°/-Tonnages prévisibles pour l'exportation.-

	Huile palme	Palmistes	Café	cacao	Tabac
1956...	2.000	1.700	5	10	370
1960...	2.400	1.800	150	10	550
1962...	2.600	1.800	200	20	600
1965...	2.800	1.800	300	50	650

+ Y compris Plantations C.F.H.B.C.

.../...

4°/-VOIES D'EVACUATION.-

Réseau des affluents du Congo; N'Koni, Alima, Kouyoy, Likouala, Likouala aux Herbes desservis par remorqueurs ou pousseurs qui assurent le gros des transports, (interrompus pendant 4 mois de saison sèche).

Le réseau routier comporte la route H.S.Brazzaville, Gamboma, Fort-Rousset, Ouesso.

Réseau intérieur: (-Gamboma, Djambala, Lékana
(-Fort-Rousset ,Ewo, Kéllé,
(frontière Gabon
(Fort-Rousset, Makoua, Etoumbi

Terrains d'aviation: Djambala-Gamboma-Makoua.

5°/-ORGANISATION TECHNIQUE.

Le Secteur Agricole, basé à Gamboma (port fluvial) couvre la Région de l'Alima-Léfini (I Conducteur, 7 Monite urs).

Le 5° Secteur Agricole basé à Fort-Rousset, couvre la Région de la Likouala-Mossaka: I Ingénieur, I Conducteur, 9 Moniteurs.

Le Génie Rural sera représenté à Fort-Rousset par un Adjoint technique disposant de deux Conducteurs de travaux (un à Fort-Rousset, un à Ouesso).

6°/- AMENAGEMENTS RURAUX.-

-Aménagements sources)
-Citernes)surtout dans l'Alima
-Routes et ponts d'intérêt agricole
-Industries agricoles

7°/- INDUSTRIES AGRICOLES.-

Un réseau comprenant quelques huileries à vapeurs et une centaine de presses à bras appartenant à la C.F.H.B.C. couvre toute cette zône. Une quinzaine de ces petites installations ont été récemment reprises par les S.P.

Le SEITA possède dans l'Alima deux magasins de stockage et de fermentation des tabacs (Lékana, Gamboma).

Une rizerie S.P. à Ewo.

8°/-COLONISATION EUROPEENNE.-

2 petites plantations de caféiers cacaoyers dans le district de Mossaka.

.../...

La C.F.H.B.C. remet en état d'anciennes plantations de palmiers à huile et les étend : Etoumbi et Lébango dans le district de Kellé, Kunda à proximité de Fort-Rousset - Odouka sur l'Alima (Fort-Rousset). 2.200 hectares en rapport, 600 hectares d'extensions non en rapport.

9°/-COLONISATION AFRICAINE.-

Le lancement de la culture du tabac qui remonte à une dizaine d'années a donné des résultats déjà agréables dans l'Alima-Léfini, en particulier sur le Plateau Koukouya (où l'on envisage un paysannat). Il n'a pu être étendu de la même façon plus au Nord, le SEITA ne désirant pas actuellement s'éloigner de ses bases et augmenter ses frais généraux de transport et de surveillance; cette culture figure toutefois pour des tonnages limités aux programmes des districts de Ewo et Fort-Rousset.

La diversification des programmes agricoles pose un problème assez ardû étant donné la qualité des sols dans certaines zônes. Des essais sont en cours pour l'arachide et le cacaoyer. Le programme caféier intéresse l'ensemble de la Région et particulièrement le district de Kellé. (un projet de paysannat est à l'étude pour ce district).

TERRITOIRE DU MOYEN-CONGO — 3ème PLAN

SERVICE DE L'AGRICULTURE

OPERATION ENCADREMENT-FERMES ET PEPINIERES

5° REGION ECONOMIQUE

ALIMA-LEFINI-LIKOUALA-MOSSAKA-

	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	
Encadrement et moyens d'action généraux (dépenses de 2 Secteurs Agricoles. Soldes I Ingénieur, 4 Conducteurs. Véhicules et logements pour personnel nouveau).					
PS.- Les dépenses des Pépinières et les soldes personnel du Cadre Local sont à la charge du Budget Local pour l'Alima-Léfini.					
Alima - Léfini (3 Districts)	3,0	2,8	3,3	2,8	
Likouala-Mossaka (5 Districts)	8,8	8,6	7,0	7,7	
	II,8	II,4	I0,3	I0,5	44,0

RRITOIRE DU MOYEN-CONGO

RVICE DE L'AGRICULTURE

6° REGION ECONOMIQUE

SANGHA - LIKOUALA

Elle comprend: (le district de Ouesso)
(le district de Souanké)
(le district d' Impfondo)
(le district de Dongou)
(le district d'Epéna)
(la partie N-E du district de Mossaka
(Région Likouala-Mossaka
(

Caractéristiques (- Zône située immédiatement au N. de l'Equateur
(- Couvert forestier
(- Terrains généralement de bonne qualité
(-(les zônes inondées, ne constituent pas un obstacle à la mise en valeur)
(- Climat équatorial
(- Mise en valeur retardée du fait de l'éloignement.

I°.-POPULATION.-

Faible densité de population, celle-ci étant toutefois concentrée le long des voies de communication (rivières et routes)
50.000 personnes dont 40.000 environ intéressées par l'Agriculture
Evolution vers la stabilisation agricole

2°/-CULTURES POSSIBLES.-

-Caféier
-Cacaoyer
-Palmier à huile

3°/-TONNAGES PREVISIBLES POUR L'EXPORTATION.-

	Cacao	Café	Huile de palme	Palmistes
I956....	98	I0	480	450
I960....	300	I00	900 +	600 +
I962....	350	300	I.I00 +	700 +
I965....	500	500	I.800 +	900 +

+ Y compris plantations C.F.H.B.C. Ouesso.

4°/- VOIES D'EVACUATION.-

- Réseau fluvial de la Sangha à partir des points d'embarquement de Fort-Soufflay et Ouesso, prolongé par un réseau routier vers l'Est jusqu'au delà de Souanké (les reccordements avec le réseau routier du Cameroun et du Gabon se heurtent à l'obstacle de zônes marécageuses difficilement franchissables).

- Réseau fluvial du Congo et de l'Oubangui desservant Impfondo et Dongo, Epéna doit être relié par route à Impfondo pour débloquer ce district isolé en bout de ligne sur une rivière secondaire.

- Terrains d'aviation existants à Ouesso et Impfondo, projété à Souanké.

5°/-ORGANISATION TECHNIQUE.-

Le 6° Secteur Agricole basé à Ouesso couvre la Région de la Sangha, il comprend I Ingénieur, I Conducteur et 6 Moniteurs.

Le 7° Secteur Agricole, basé à Dongou, couvre la Région de la Likouala; Il comprend I Conducteur et 3 Moniteurs.

En ce qui concerne le Génie Rural, cette région dépendra de l'Adjoint technique basé à Fort-Rousset; un Conducteur de Travaux étant installé à Ouesso.

6°/-AMENAGEMENTS RURAUX.-

-Routes d'intérêt agricole
-Stockage récoltes (cacao)
-Industries agricoles (presses à huile palme, préparation cacao, etc...).

7°/-INDUSTRIES AGRICOLES.-

Huileries palme GITTON et LEAU à Dongou C.G.S.L. à Epéna, C.F.H.B .C à Mokouango (Ouesso).
Presses à bras S.P. Likouala
Installation décorticage café GHIONE à Souanké

8°/-COLONISATION EUROPEENNE.-

Café.- 3 plantations (2 à Souanké: 70 h. I à Dongou 75 h.
Cacaoyer.- 2 plantations (Souanké) 105 hectares

Ces plantations ne sont pas encore en production

Palmier à huile.-

C.F.H.B.C. Ouesso (550 hectares
Mokouango (130 hectares

La plantation d'Ouesso doit être portée à 3.000 hectares.

.../...

9°/-COLONISATION AFRICAINE.-

Les populations s'intéressent de plus en plus aux productions riches. Depuis moins de 7 ans, il a été planté à Souanké environ un million de cacaoyers dont les premières productions (98 tonnes en 1957) se classent pour 75% en qualité supérieure. Ce mouvement gagne vers Ouesso. Il a motivé le lancement de l'opération Paysannat de Souanké qui sera continuée pendant le 3° Plan, en tant qu'opération d'encadrement rapproché.

Dans la Likouala, les villages remettent en état d'anciennes plantations de caféiers et cacaoyers datant d'avant guerre; des fermiers individuels s'installent. Une opération particulière va intéresser des sans travail brazzavillois ainsi que tous les manoeuvres des anciens postes à bois désaffectés par suite de la "dieselisation" des bateaux et remorqueurs.

10°/-CONCLUSION.-

L'action d'encadrement agricole, qui a débuté en 1954, mérite d'être poursuivie et amplifiée; elle donnera rapidement des résultats intéressants car les sols sont de qualité très supérieure à ceux de la Cuvette Congolaise.

TERRITOIRE DU MOYEN-CONGO — 3ème PLAN

SERVICE DE L'AGRICULTURE

OPERATION ENCADREMENT-FERMES ET PEPINIERES

6° REGION ECONOMIQUE

SANGHA - LIKOUALA

	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	
2 Secteurs Agricoles.- Soldes du Personnel d'encadrement (I Ingénieur, I Conducteur 6 Moniteurs) 2 Fermes et 4 Pépinières Logements et moyens de transport pour personnel nouveau					
Actions d'encadrement rapproché. Développement de la culture du cacaoyer dans le district de Souanké. Personnel (2 Conducteurs, 7 Moniteurs) Fermes et Pépinières. Logements; voies de desserte. Traitements phytosanitaires Contrôle de la qualité					
Lotissement dans le district d'Impfondo (cacaoyer, caféier) Personnel (I Conducteur 2 Moniteurs) Pépinières. Logements et moyens de déplacement pour personnel nouveau. Petit élevage.					
SANGHA (Secteur Agricole	3,8	4,0	3,5	3,5	14,8
(Encadrement rapproché Souanké	9,3	9,7	9,6	9,6	38,2
LIKOUALA (Secteur Agricole	7,5	6,2	5,9	5,9	25,5
(Encadrement rapproché Impfondo	3,6	3,5	3,5	3,5	14,1
	24,2	23,4	22,5	22,5	92,6

TERRITOIRE DU MOYEN-CONGO — 3ème PLAN

SERVICE DE L'AGRICULTURE

OPERATION ENCADREMENT-FERMES ET PEPINIERES

DEPENSES COMMUNES

	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62
EQUIPEMENT ECOLE AGRICULTURE.				
Des agrandissement sont nécessaires pour répondre à l'augmentation des effectifs d'élèves. Sont prévus: 1 dortoir de 300 m2 1 salle de cours de 200 m2. Installations sanitaires - Le Centre de documentation doit également être étoffé	4,3	2,2	-	-
ENSEIGNEMENT POSTSCOLAIRE AGRICOLE				
En liaison avec le Service de l'Enseignement, l'Agriculture lance des expériences de postscolarisation consistant à maintenir pendant un an dans le cadre scolaire les élèves sortant des écoles primaires et à les encadrer avec les moniteurs anciens (de l'Enseignement et de l'Agriculture). L'objectif est de donner aux écoliers en même temps qu'une prolongation de la formation scolaire un enseignement agricole pratique et de les mettre en mesure d'aborder la phase d'installation dans le cadre de l'Agriculture coutumière amélioré et celui d'un Paysannat. Cette opération ne nécessite que des crédits de personnel et quelques dépenses de fonctionnement pour les travaux pratiques. Commencée à l'échelle de deux Régions en 1957, elle sera étendue par la suite	2,0	2,5	3,0	3,6

OPERATION D'ENCADREMENT
FERMES ET PEPINIERES

MOYEN - CONGO

3° PLAN QUADRIENNAL

	I958/59	I959/60	I960/6I	I96I/62	
REGION ECONOMIQUE-KOUILOU	I6,8	I4,5	I5,6	I4,7	6I,6
REGION ECONOMIQUE - REGION FORESTIERE NIARI	35,0	33,0	35,4	35,2	I38,6
REGION ECONOMIQUE -VALLEE DU NIARI	I0,4	8,2	8,I	7,4	34,I
NIARI-BOUENZA					
REGION ECONOMIQUE- POOL-DJOUE	I7,4	I4,0	I2,4	I2,7	56,5
REGION ECONOMIQUE -ALIMA-LIKOUALA - NOSSAKA	II,8	II,4	I0,3	I0,5	44,0
REGION ECONOMIQUE-SANGHA-LIKOUALA	24,2	23,4	22,5	22,5	92,6
DEPENSES COMMUNES					
Equipement école Agriculture					
Enseignement Post-scolaire agricole	6,3	4,7	3,0	3,6	I7,6
Millions C F A	I2I,9	I09,2	I07,3	I06,6	445,0

TERRITOIRE DU MOYEN-CONGO 3ème PLAN

OPERATION GENIE RURAL HYDRAULIQUE AGRICOLE

Le Service du Génie Rural a pu commencer à s'organiser au Moyen-Congo, surtout pendant la période correspondant à la fin du 2° Plan.

Il a déjà réalisé des travaux variés et les demandes d'intervention de plus en plus nombreuses dont il est l'objet justifient la mise en place d'une organisation correspondant aux besoins.

Le Service doit comprendre :

I°/- Un Bureau de direction générale à Pointe-Noire s'occupant aussi de la Région du Kouilou.

2°/- Un Bureau secondaire à Dolisie pour la Région du Niari.

3°/- Un Bureau principal à Brazzaville pour toutes les autres Régions.

FRAIS ANNUELS DE FONCTIONNEMENT dûs AU PERSONNEL EN SERVICE

Désignation des Agents	Prix unitaires: E à l'engagement F en fonctionnement		1958 - 1959	1959 - 1960	1960 - 1961	1961 - 1962
I.T.R.	E	2.000.000	IE	IF	IF	IF
I.G.R.	F	1.500.000	IF 3.500.000	1.500.000	1.500.000	1.500.000
A.T.	E	1.500.000	2F+IE	3F+IE	4F	4F+IE
	F	1.000.000	3.500.000	4.500.000	4.000.000	5.500.000
C.T .E.	E	1.500.000	3F	3F+IE	4F	4F+IE
	F	1.000.000	3.000.000	4.500.000	4.000.000	5.500.000
C.T.A.	E	500.000	IF+3E	4F+2E	6F+2E	8F+3E
	F	400.000	1.900.000	2.600.000	3.400.000	4.700.000
DE	E	500.000	3F	3F	3F	3F
	F	400.000	1.200.000	1.200.000	1.200.000	1.200.000
DA	E	300.000	3F	3F	4F	4F
	F	250.000	750.000	750.000	1.000.000	1.000.000
C		125.000	9 1.125.000	11 1.375.000	11 1.375.000	14 1.775.000
P		100.000	100.000	2 200.000	2 200.000	2 200.000
		Totaux	15.075.000	16.625.000	16.675.000	21.375.000

I.G.R. = Ingénieur Génie Rural
I.T.R. = Ingénieur Travaux Ruraux
A.T. = Adjoint technique
C.T .E. = Conducteur Travaux Européen ou mécani.spécialisé
C.T.A. = Conducteur Travaux Africain ou surveil.de travaux
DE = Desssinateur ou Commis d'Ordre
DA = Dactylo
E = Chauffeur
P = Planton

GENIE RURAL DU MOYEN-CONGO

3ème PLAN - 1958-1962

EQUIPEMENT ANNUEL

Nature	Prix unitaire	1958-1959	1959-1960	1960 - 1961	1961 - 1962
Cases en dur	2.500.000	2.500.000	2.500.000	-	2.500.000
Cases démontables ou provisoires	500.000	1.000.000	1.000.000	1.000.000	1.500.000
Hangar à matériel	750.000	750.000	-	-	-
Camions ou matériel lourd de chantier	1.500.000	1.500.000	1.500.000	1.500.000	1.500.000
Matériel de chantier courant par équipe	500.000	1.500.000	1.000.000	1.000.000	1.500.000
Divers	Estimation	500.000	500.000	500.000	500.000
Totaux		7.750.000	6.500.000	4.000.000	7.500.000

GENIE RURAL DU MOYEN-CONGO

3ème PLAN- I958-I962

FRAIS ANNUELS de FONCTIONNEMENT POUR LE MATERIEL ET LES BUREAUX

Nature des frais	I958-I959	I959-I960	I960 - I96I	I96I - I962
-Carburant et lubrifiant	3.000.000	4.000.000	5.000.000	6.000.000
-Pièces de rechange, entretien courant normal des moteurs	900.000	I.200.000	I.500.000	I.800.000
-Grosses réparations mécaniques..	500.000	800.000	I.000.000	I.000.000
-Divers (petit matériel consommable tels, cordes, seaux, pelles, pioches treuils...)	300.000	400.000	500.000	600.000
T o t a u x	4.700.000	6.400.000	8.000.000	9.400.000

GENIE RURAL DU MOYEN-CONGO

3ème PLAN-1958 - 1962

R E C A P I T U L A T I O N

N a t u r e	1958-1959	1958-1960	1960 - 1961	1961 - 1962	T o t a u x
- Personnel	15.075.000	16.625.000	16.675.000	21.375.000	69.750.000
- Equipement	7.750.000	6.500.000	4.000.000	7.500.000	25.750.000
- Fonctionnement	4.700.000	6.400.000	8.000.000	9.400.000	28.500.000
T o t a u x	27.525.000	29.525.000	28.675.000	38.275.000	124.000.000

TERRITOIRE DU MOYEN-CONGO

SERVICE DE L'AGRICULTURE

OPERATION DEFENSE DES CULTURES

L'organisation d'une Section de Défense des Cultures, différée pendant la période du 2° Plan, devient absolument nécessaire à partir de 1959.

L'extension des superficies consacrées aux cultures arbustives et en particulier au caféier dans la zône Sud du Territoire justifie cette création, les plantations augmentant au rythme de 4 à 500 hectares par an depuis 1955. La présence du scolyte impose des traitements réguliers et des possibilités d'intervention rapide ayant non seulement pour but de sauvegarder la production mais aussi de faire l'éducation du planteur et de l'amener progressivement à comprendre la nécessité des traitements puis à les réaliser lui-même.

Il en sera de même pour le Kouilou: caféier (scolyte) cacaoyer (capsides), bananier Gros Michel (Cercosporiose) et les régions du Nord (caféier-cacaoyer).

On n'envisage pas toutefois de disperser les moyens de traitement; seul le matériel léger sera réparti en fonction des nécessités. Les gros moyens seront basés à Sibiti sous la responsabilité d'un agent spécialisé et qui profitera des possibilités de logement offertes par le groupe Ecole d'Agriculture/ Station I.R.H.O. Sibiti est d'ailleurs au centre géographique de la zône caféière Sud et des essais de traitement à petite échelle y sont déjà poursuivis avec les modestes moyens du Centre de Formation Professionnelle Agricole.

A la fin du 3°Plan, il est prévu de faire rembourser aux bénéficiaires une partie des frais des traitements.

OPERATION DEFENSE DES CULTURES

	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	
PERSONNEL					
I Conducteur	I,0	I	I,2	I,2	
Moniteur, chauffeur et personnel spécialisé)	I,0	I,5	I,8	I,8	
VEHICULES.-					
Achat	I,0	-	I,0	0,5	
Fonctionnement	0,5	0,5	0,8	0,8	
INSTALLATIONS FIXES.-					
Hangars	0,5	I,5	-	-	
Logement Moniteurs ...	-	0,5	-	0,5	
UNITES LOURDES DE TRAITEMENT					
Achat	2,2	-	2,2	-	
Fonctionnement	0,8	I,2	I,5	I,5	
APPAREILS LEGERS.	0,5	0,5	0,5	0,5	
PRODUITS.	I,5	2,3	3,0	3,2	
	9,0	9,0	I2,0	I0,0	40,0

PAYSANNATS DU MOYEN-CONGO

OBJET ET JUSTIFICATION DES OPERATIONS PORTANT SUR L'ENSEMBLE DES TRANCHES DU 3° PLAN QUADRIENNAL

La mise en oeuvre d'une politique générale de modernisation rurale au Moyen-Congo, a revêtu à partir de 1952, une forme particulière tendant à mener de front l'évolution du milieu rural tant sur le plan de la technique agricole que dans le domaine social et culturel. Les cellules d'évolution appelées "Paysannats" ont été créées à cet effet dans quelques points du Territoire, pour servir de valeur d'exemple.

Peu à peu leur nombre s'est multiplié. Elles ont commencé à sortir de leurs limites géographiques initiales pour s'étendre aux collectivités voisines et toucheront dans les années à venir, la grande masse du monde rural.

Les premières opérations Paysannat, qui ont vu le jour avec le 2° Plan Quadriennal, ont permis de dégager un certain nombre de principes et de règles qui constituent actuellement la base de la politique des paysannats. Partant des premières expériences, des méthodes de travail ont pû être mises au point dont la formule diffère suivant que l'opération à réaliser se trouve dans la zône de savane ou de forêts.

Actuellement plusieurs catégories de paysannats peuvent être distinguées au Moyen-Congo :

I _ PAYSANNATS FORESTIERS.-

Ces paysannats sont à la base de cultures arbustives pérennes caféiers, cacaoyers, palmiers, complétées par des cultures annuelles rentables (arachides) et des cultures vivrières coutumières.

Deux paysannats de ce type fonctionnent dans la Région du Niari,
Un dans le District de DIVENIE, le premier en date
l'autre dans le District de KOMONO.

II - PAYSANNATS SEMI-MECANISES.-

Reposant principalement sur la culture de l'arachide, effectuée avec l'aide de la mécanisation, ces paysannats se trouvent en zône de savane, dans la Vallée du Niari. Les cultures vivrières habituelles entrent dans l'assolement avec l'arachide et l'engrais vert.

Font partie de cette catégorie :

a)-le paysannat de MADINGOU-Région de la BOUENZA-NIARI
b)-les paysannats de LOUDIMA-Région du NIARI
  1- Paysannat de KITAKA
  2- Paysannat de la MOUINDI
c)-les paysannats d'entreprises de la Vallée du Niari.

.../...

III - PAYSANNATS PARTICULIERS

a) Paysannat de fermes individuelles de KINKALA - Région du POOL.

b) Paysannat de MANKOUSSOU - District de BOKO, Région du POOL

c) Centres de recasement à la terre des jeunes citadins de la MOUINDI et de DJOUE.

Dans tous ces paysannats, l'effort n'a pas seulement porté sur l'introduction d'une technique moderne mais aussi sur l'amélioration de l'habitat, l'implantation des écoles et des dispensaires, les aménagements hydrauliques etc...

ORIENTATION QUE PRENDRONT LES PAYSANNATS AU COURS DU 3e PLAN QUADRIENNAL

De création trop récente, aucun des paysannats du Moyen-Congo n'est encore arrivé au stade de la productivité. C'est pourquoi pour certains paysannats, les opérations commencées durant le 2e Plan devront se poursuivre encore au cours du 3e Plan. Enfin, de nouveaux paysannats seront mis sur pied dans les régions non encore touchées.

Un effort particulier sera fait en faveur
1°/- du développement de l'élevage bovin
2°/- du reboisement des savanes pour la conservation des sols et la fourniture du bois de chauffage.
3°/- de l'amélioration plus poussée de l'habitat
4°/- des aménagements hydrauliques
5°/- de la mise en place des sections agricoles dans les écoles des paysannats.

Enfin, très rapidement les paysans seront appelés à assumer la responsabilité de la gestion de leur communauté qui prendra la forme de Société Mutuelle de Développement Rural et pourra par la suite se transformer facilement en coopérative.

CONCLUSION

Au cours du 2e Plan Quadriennal,
8 Paysannats ont été créés intéressant 6.900 personnes. Le financement total de ces opérations s'est élevé à 165 millions.

Pour le 3e Plan il est prévu

1.- l'achèvement des 8 opérations en cours et leur extension aux collectivités voisines,
2.- L'ouverture de 8 opérations nouvelles portant le nombre de personnes intéressées de 6.900 à 20,800.

Le Financement de ce programme nécessite 469 Millions.

.../...

PAYSANNAT DE DIVENIE DIT DE LA LOUBASSI

Région Administrative : NIARI - 2ème Région Economique
Zône Forestière du Niari

Paysannat forestier commencé en Novembre I952

I° - OPERATIONS REALISEES AU 3I JANVIER I956

Recasement de 3.I00 personnes, composant I9 villages du Canton de N'DENDE-BROUSSE, installés sur un axe routier de 44 Kms.

Cultures vivrières en place .

Plantations : I46 ha. palmiers à huile sur un programme de
: 380 ha.
: I08 ha.

Trois troupeaux bovins.- des lagunes.-Petit élvage.-Début pisciculture.-Un dispensaire.-Deux écoles de la Mission catholique.-Un logement de Moniteur.- I50 logements semi-définitifs terminés.-

2° - OPERATIONS D'ACHEVEMENT DU PROGRAMME SUR LA DERNIERE TRANCHE DU 2ème PLAN ET SUR LE 3ème PLAN

200 ha. de palmiers à huile à planter.-
Amélioration collective de l'habitat.-I50 logements.-
Petit élevage : I50 coqs de race par an.-
Equipement en matériel collectif de traitement des récoltes.

Le financement du paysannat par le 3ème plan cessera à la fin de la tranche I960/6I la 4ème tranche pour 0,4
Organisé en Société Mutuelle de Développement Rural, le Paysannat fonctionnera alors par autofinancement et s'étendra en surface par ses propres moyens.

	I958/59	I959/60	I960/6I	I96I/62	TOTAL
Dépenses de fonctionnement.-	2,4	2,4	I,5	0,3	6,6
Dépenses d'investissement	8,4	3,8	7,4		I9,6
Dépenses sociales	I,5				I,5
TOTAL	I2,3	6,2	8,9	0,3	27,7

POPULATION INTERESSEE : 3.I00 PERSONNES

PAYSANNAT DE KOMONO

Région Administrative : NIARI - 2ème Région économique
Zône forestière du NIARI

Paysannat forestier commencé fin I954

I° - OPERATIONS REALISEES AU 3I JANVIER I956

Recasement de 350 personnes sur un axe routier de 28 Kms.
Programme total prévoit installation de I.000 personnes dont 280 hommes valides.-
Plantation de 40 ha. de caféiers par la première terre.-
Construction de 74 logements semi-définitifs.-
Elevage bovin..-

2° - OPERATIONS D'ACHEVEMENT DU PROGRAMME SUR LA DERNIERE TRANCHE DU 2ème PLAN ET SUR LE 3ème PLAN

I35 ha. de palmiers.-
95 ha. de caféiers.-
Amélioration collective de l'habitat.-
Petit élevage.-
Une école.- (Section Agricole).
Equipement en matériel de traitement collectif des récolt

A partir de la tranche I960/6I, ce paysannat, organisé en Société Mutuelle de Développement Rural, fonctionnera par autofinancement, les crédits du 3ème Plan étant employés au développement de l'opération KOMONO II.-

3° - EXTENSION DE L'OPERATION SUR KOMONO II

Paysannat au programme identique à celui de KOMONO I, se situant sur le même axe routier.-

Recasement de I.000 personnes.-

	I958/59	I959/60	I960/6I	I96I/62	Total
I° Dépenses de fonctionnement	2,I	2,I	2,5	2,5	9,2
2° Dépenses d'investissement	3,5	7,2	5,0	I,8	I7,5
3° Dépenses sociales	I,5		I,0	I,0	3,5
Total	7,I	9,3	8,5	5,3	30,2

POPULATION INTERESSEE : 2.000 PERSONNES

PAYSANNAT DE MADINGOU

Région Administrative : BOUENZA-NIARI-3ème Région Economique

Vallée du Niari

Paysannat semi-mécanisé à base de culture d'arachide.-

Commencé fin 1954 au profit des villages situés autour de MADINGOU, il encadre également les 30 familles de sans-travail Brazzavillois installés à SAKAMESSO.-

L'opération qui englobe actuellement 200 familles et porte sur 400 hectares, s'étendra sur I.500 ha. intéressant une population de 2.500 personnes.

Le paysannat possède sa propre base mécanique et ne loue les tracteurs de la C.G .O.T. que pour les gros défrichements.-

L'autofinancement du paysannat interviendra à partir de 1961.-

	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	Total
1°-Dépenses de Fonctionnement	5,3	5,3	5,6	Autofinancement	16,2
2°-Dépenses d'investissement	7,2	3,2	1,2	"	11,6
3°-Dépenses sociales	0,7	0,7	0,6	"	2,0
Total	13,2	9,2	7,4		29,8

POPULATION INTERESSEE : 2.500 PERSONNES

PAYSANNAT DE KITAKA - KITADI

Région Administrative du NIARI - 3ème Région Economique
Vallée du NIARI

Paysannat à base culture d'arachide avec l'aide des moyens mécaniques, fournis actuellement par la C.G.O.T.-

Commencé en I956, il s'adresse à 60 familles, disposant chacune de 2 hectares de terres cultivables, soit I20 h de labour. Son extension à 800 ha. soit 400 familles installées est prévue pour I959/60. Organisé en S.M.D.R, ce paysannat cessera d'être financé par le Plan en I96I et assurera à partir de cette époque son autofinancement complet.-

Le matériel de défrichement prévu pour ce paysannat servira en même temps aux deux autres paysannats mécanisés voisins, prévus dans les opérations nouvelles à entreprendre sur le 3ème Plan.

Il n'entre donc, dans les dépenses de chaque collectivité que pour I/3 de sa valeur.-

	I958/59	I959/60	I960/6I	I96I/62	Total
I°-Dépenses de Fonctionnement	6,0	6,0	Autofinancement	"	I2,0
2°-Dépenses d'investissement	I5,9	8,4	"	"	24,3
3°-Dépenses sociales	I,0	I,8	"	"	2,8
Total	22,9	I6,2			39,I

POPULATION INTERESSEE : 2.000 PERSONNES

PAYSANNAT DE KINKALA

Région Administrative du POOL - Région Economique de BRAZZAVILLE

Paysannat de fermes individuelles, qui a débuté en Juillet 1954, par une ferme et qui compréndra fin 1956, 52 fermes dispersées dans tout le district.-

Installées sur des terrains familiaux, elles sont construites entièrement en matériaux locaux par les fermiers eux-mêmes. On y pratique la polyculture, le petit et le gros élevage (bovins des lagunes), la pisciculture, l'agrumiculture, etc... L'utilisation du fumier commence à se généraliser. L'écoulement de la production de ces fermes est assuré grâce à la proximité de BRAZZAVILLE.-

Au cours du 3° Plan, l'effort portera sur la Région Nord du district où existent déjà 25 fermes autour de BARATIER Cette agglomération qui se trouve sur le chemin de fer POINTE-NOIRE -BRAZZAVILLE, formera le Centre du paysannat, avec; dans un rayon de 15 Kms, un ensemble de 250 fermes. Une S.M.D.R. groupera tous les paysans et assurera la collecte et la commercialisation de la production.

1.500 personnes seront touchées directement par ce paysannat 6.000 autres profiteront de ses réalisations (commercialisation des produits, création de pistes, cirduits de ramassage, accroissement de l'activité économique générale).

Il convient de signaler que ce système de paysannat s'adapte particulièrement au caractère des Balalis qui peuplent ces régions.

	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	Total
1°-Dépenses de fonctionnement	2,4	2,4	2,4	2,4	9,6
2°-Dépenses d'investissement	6,5	4,7	4,8	3,6	19,6
3°-Dépenses sociales	0,5	0,5	0,5	0,5	2,0
Total	9,4	7,6	7,7	6,5	31,2

POPULATION INTERESSEE : 1.500 PERSONNES

PAYSANNAT DE MANKOUSSOU

Région du POOL-Région Economique de BRAZZAVILLE

L'action entreprise en 1955 dans la Vallée de la SIMBA porte sur 5 villages et touche 1.000 personnes.-

Elle tend à - la création d'un système antiérosif complet
- au développement d'un réseau d'étangs de pisciculture.
- à l'implantation d'arbres fruitiers et des plantation caféières irriguées.
- l'amélioration de la palmeraie naturelle
- l'introduction de gros et petit élevage.

L'action de ce paysannat s'étend déjà aux villages avoisinants et intéressera 2.000 personnes.

	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	Total
1°-Dépenses de Fonctionnement	1,8	1,8	1,8	1,8	7,2
2°-Dépenses d'investissement	4,4	2,2	2,4	1,6	10,6
3°-Dépenses sociales	0,5	0,5	0,5	0,5	2,0
Total	6,7	4,5	4,7	3,9	19,8

POPULATION INTERESSEE : 2.000 PERSONNES

CENTRE DE FORMATION AGRICOLE DE LA MOUINDI-VALLEE DU NIARI

Région Administrative du Niari- Région Economique - Vallée du NIARI

Le Centre de Formation Agricole de la MOUINDI a été créé en Août I956 dans la Vallée du NIARI pour orienter les jeunes africains des villes vers les paysannats.-

Ce Centre vise à donner aux jeunes citadins le goût du travail manuel et à leur apprendre le métier d'agriculture. A l'issu du stage dont la durée normale est d'un an, ils constituent un paysannat du type semi-motorisé, à l'organisation duquel ils participent durant le stage.-

Actuellement, 85 jeunes gens agés de I9 à 20 ans, effectuent leur stage et font preuve d'excellent esprit . Ils menent de front les travaux d'aménagement du Centre et ceux de la préparation du paysannat où ils s'installeront, en Avril I958. D'importantes plantations de bananiers et d'arbres fruitiers ont été effectuées. Un potager de 2 hectares avec parcelles individuelles est en pleine production. I30 hectares de terres à arachides ont été déssouchés et 40 hectares, labourés. Les travaux de défonçage et de labour sont effectés à façon par la C.G.O.T.

Après 6 mois de stage, le moral des jeunes africains est excellent. L'impatience qu'ils manifestent de mettre en culture les terres mises à leur disposition permet d'envisager cette expérience avec optimisme.-

Un courant de recasement de la jeunesse des villes à la terre, dans les paysannats semi-mécanisés, à rentabilité immédiate doit pouvoir être amorcé ainsi dans le Moyen-Congo.-

	I958/59	I959/60	I960/6I	I96I/62	Total
I°- Dépenses de Fonctionnement	8,I	7,6	7,6	7,6	30,9
2°- Dépenses d'investissement	5,6	I,6	3,6	I,6	I2,4
3°- Dépenses sociales	-	-	-	-	-
Total	I3,7	9,2	II,2	9,2	43,3

CENTRES DE RECASEMENT DES JEUNES CITADINS A LA TERRE.

L'essor pris par BRAZZAVILLE en I950-5I-52 a provoqué un afflux de travailleurs venant de brousse, dont une grande partie s'est installée définitivement dans les agglomérations africaines de la Capitale.

Si l'arrêt de la construction et le chômage qui s'en est suivi ont incité quelques familles à rentrer dans leurs villages la grande masse des jeunes gens de I5 à I9 ans, trop agés pour être à l'école, vivent à BRAZZAVILLE, dans le désoeuvrement le plus complet.

Pour lutter contre cet état de choses, les Pouvoirs Publics ont fait appel aux Mouvements de jeunesses locaux pour organiser un encadrement et donner, si possible, aux jeunes citadins, le goût du travail de la terre.

C'est ainsi que deux Centres ont été créés à proximité de BRAZZAVILLE en I956 où l'on essaie de donner aux jeunes africains agés de I5 à I7 ans le goût du travail de la terre.

I° - CENTRE DES ECLAIREURS DE FRANCE

Dirigé par le Dr HERAUD, Directeur Fédéral des Sports et de l'Hygiène Publique, ce centre groupe 50 jeunes africains de I5 à I6 ans qui vivent en communauté dans un village qu'ils ont créé sur la LOUA à 8 Kms de BRAZZAVILLE. Là, ils s'initient aux travaux de la terre sur une concession de 80 ha. A l'issu du stage, dont la durée a été fixée à 2 ans, ils céderont la place à d'autres jeunes citadins et iront s'installer sur de bonnes terres en brousse, soit dans des paysannats de leur région d'origine, soit dans le maraichage de BRAZZAVILLE.

Une expérience analogue sera lancée au cours du 3ème Plan près de POINTE-NOIRE.-

	I958/59	I959/60	I960/6I	I96I/62	Total
I°-Dépenses de fonctionnement	I,7	I,7	I,7	I,7	6,8
2°-Dépenses d'investis.	0,7	0,7	0,7	0,7	2,8
3°-Dépenses sociales	-	-	-	-	-
Total	2,4	2,4	2,4	2,4	9,6

2° - CENTRE DES SCOUTS DE FRANCE

Ce Centre groupe une quarantaine de jeunes africains de I4 à I5 ans qui, sous la Direction de M.MACHENAUD, Directeur de l'Aéronautique Civile à Brazzaville, se livrent aux mêmes occupations que les Eclaireurs de M. HERAUD, dans un village qu'ils ont organisé sur la route de BRAZZAVILLE à LINZOLO à 20 Kms de la Capitale

	I958/59	I959/60	I960/6I	I96I/62	Total
I°-Dépenses de fonction.	I,3	I,3	I,3	I,3	5,2
2°-Dépenses d'investis.	0,2	0,2	0,2	0,2	0,8
TOTAL	I,5	I,5	I,5	I,5	6,0

OPERATIONS NOUVELLES

PAYSANNAT DE MOUINDI I - M'BOTE

Région Administrative du NIARI - 3° Région Economique du NIARI

Paysannat semi-mécanisé, analogue à celui de KITAKA-KITADI.

MOUINDI I et M'BOTE formeront 2 paysannats distincts: l'un s'adressant aux jeunes citadins ayant terminé leur stage au Centre de Formation Agricole de la MOUINDI, l'autre destiné aux habitants du District dont les villages sont proches du CENTRE.-

Compte-tenu de l'opposition très vive qui règne entre les races locales et les nouveaux venus de BRAZZAVILLE, ces paysannats tout en bénéficiant du matériel lourd commun, seront gérés comme deux unités autonomes.-

L'installation de 100 familles est prévue sur le paysannat de M'BOTE sur 200 hectares de terres cultivables.

300 familles seront recasées à MOUINDI II, soit 600 hectares de culture.-

	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	Total
1°-Dépenses de fonction.	6,2	6,2	6,2	6,2	24,8
2°-Dépenses d'investis.	10,4	8,2	3,2	3,1	24,9
3°-Dépenses sociales	1,0	1,8	1,0	1,0	4,8
Total	17,6	16,2	10,4	10,3	54,5

POPULATION INTERESSEE : 1.500 PERSONNES

PAYSANNAT GARE LOUDIMA

Région Administrative du NIARI - 3° Région Economique

Vallée du NIARI

Paysannat semi-mécanisé analogue à celui de KITAKA-KITADI, pour lequel 82 demandes ont déjà été enregistrées.

Il fonctionnera avec l'aide du matériel mécanique de la C.G.O.T.-

Il est prévu la mise en culture de 125 hectares d'arachides par an, et une extension du paysannat à 500 hectares soit l'installation de 250 familles représentant 1.000 personnes.-

	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	Total
1°-Dépenses de fonction.	1,5	1,5	1,5	1,5	6,0
2°-Dépenses d'investis.	11,5	1,1	1,1	1,0	14,7
3°-Dépenses sociales	0,5	1,3	0,5	0,5	2,8
Total	13,5	3,9	3,1	3,0	23,5

POPULATION INTERESSEE - 1.000 PERSONNES

PAYSANNAT DE KELLE

Région Administrative : ALIMA-LEFINI-5ème Région Economique de la Cuvette Congolaise.

Paysannat du type forestier : Café, Cacao, Palmiers.-

Les facteurs suivants ont déterminé la mise à l'étude de la création d'un paysannat dans le district de KELLE.-

I°/-Richesse des sols de la zône nord du District.-

2°/-Proximité du Gabon où; à quelques Kms de la frontière, un paysannat a été ouvert avec succès en I956.-

3°/-La très bonne volonté des habitants de race Bakota qui s'est très bien comportée sur d'autres paysannats.-

4°/-La faiblesse du revenu actuel qui s'élève, à KELLE, à I.000 francs par habitant.-

5°/-L'existence sur place d'importantes plantations de caféiers et la connaissance de la culture du cacaoyer pratiquée dans les régions voisines.-

6°/-La nécessité de stabiliser la population qui émigre vers les centres attractifs urbains des zônes minières.-

7°/-le besoin d'améliorer les conditions de vie d'une population qui présente des signes nets d'une stagnation démographique et un manque de fécondité inquiétant.

8°/-Un nombre important de villages seront touchés par le paysannat (2I), groupant au total I.500 personnes qui habitent sur les lieux mêmes où se déroulera l'opération. Donc, pas de déplacement de la population, pas de travaux d'infrastructure à prévoir, sauf l'amélioration des pistes agricoles de pénétration.-

En somme, les conditions optima sont réunies pour la réussite de ce paysannat de type forestier, à base de cultures arbustives perennes : caféiers, cacaoyers, et palmiers à huile, de l'élevage et de la pisciculture avec amélioration de l'habitat, travaux hydrauliques et les réalisations sociales et culturelles habituelles.-

	I958/59	I959/60	I960/6I	I96I/62	Total
I°-Dépenses de fonction.	I,9	2,2	2,6	2,6	9,3
2°-Dépenses d'investis:	4,0	4,2	3,2	3,7	I5,I
3°-Dépenses sociales	0,8	I,8	I,0	I,I	4,7
Total	6,7	8,2	6,8	7,4	29,I

POPULATION INTERESSEE: I.500 PERSONNES

PAYSANNAT DE MOSSENDJO

Région Administrative du NIARI - Région Economique du NIARI

Zône Forestière NIARI

Paysannat forestier sur l'axe routier en cours d'aménagement à l'Ouest du Poste qui doit rejoindre l'axe routier du Paysannat de DIVENIE.

Opération analogue à celle réalisée à DIVENIE et à KOMONO.-

	I958/59	I959/60	I960/6I	I96I/62	Total
I°-Dépenses de fonction.	2,2	2,2	2,3	2,3	9,0
2°-Dépenses d'investis.	5,5	2,7	2,7	3,4	I4,3
3°-Dépenses sociales	0,8	I,8	I,0	I,0	4,6
Total	8,5	6,7	6,0	6,7	27,9

POPULATION INTERESSEE : 3.000 PERSONNES

PAYSANNAT DE LEKANA

Région Administrative de l'ALIMA-LEFINI-5ème Région Economique de la Cuvette Congolaise

L'opération s'adresse à une population de race Koukouya de I2.000 habitants, groupée sur un plateau fértile, le plateau Koukouya, de 400 Km2 présentant une densité de 25 habitants au Km2.

La population intelligente et laborieuse, pratique la polyculture suivant les méthodes culturelles coutumières mais se rapprochant de plus en plus de la technique moderne (assolement, écobuage, etc...)

La production de I956 s'établit comme suit :

- Tabac Maryland	200	Tonnes
- Tabac local	20	"
- Manioc	I0	"
- Ignames	I5	"
- Maïs	98	"
- Oignons	I,4	"
- Haricots	2I	"
- Pommes de terre....	I9	"
- Palmistes	3	"
- Arachides	28	"

Le cheptel vif comprend en outre 2.800 cabris et I.000 porcs.-

Bien que la pluviomètrie soit suffisante : I04 Jours de pluie en I956 avec I.570 m/m, le problème crucial est celui de l'eau. La perméabilité du sol est telle qu'il n'existe pas de sources sur le plateau et les nombreux essais de forage de puits sont restés infructueux.

Tous ces éléments militent en faveur de l'organisation d'un paysannat.

Les objectifs qui pourront être atteints avec la mise en place du paysannat sont les suivants :

I°/-Lutte efficace contre le déboisement très intense par suite de l'empiètement de la culture du tabac sur la zône boisée.

2°/-Utilisation rationnelle des engrais dans la culture du tabac qui épuise le sol.

3°/-Développement de la culture du caféier qui bénéficie des conditions favorables de sol et d'altitude.(600m)

4°/-Action sociale très poussée afin de solutionner le problème de l'eau, en multipliant la construction de citernes dans les villages et des habitations à toitures métalliques permettant la récolte de l'eau de pluie.

5°/-Amélioration du petit élevage.- Introduction de l'élevage bovin.-

.../...

6°/- Organisation de la collectivité en société Mutuelle de Développement Rural rendant plus facile la commercialisation de l'importante production locale.

Le paysannat de LEKANA peut être l'expérience la plus marquante du Moyen-Congo, car elle réunit au départ, tous les éléments favorables à sa réussite. D'autant plus qu'une armature sociale importante (8 écoles - I dispensaire I Infirmerie existent déjà sur place.

	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	Total
1°-Dépenses de fonction.	1,8	1,8	1,9	1,9	7,4
2°-Dépenses d'investis.	4,4	2,5	2,5	2,4	11,8
3°-Dépenses sociales	4,5	5,4	4,8	4,4	19,1
Total	10,7	9,7	9,2	8,7	38,3

POPULATION INTERESSEE: 12.000 PERSONNES

PAYSANNAT DE BOLEKO - MOSSAKA

Région de la LIKOUALA - MOSSAKA - 5ème Région Economique de la Cuvette Congolaise

Opération qui consiste à utiliser comme point de départ du paysannat une concession de I00 ha. plantée en cacaoyers, caféiers et palmiers à huile, en plein rapport.

L'exploitation est mise en vente par un colon agé, obligé de rentrer définitivement dans la Métropole.

Elle constitue une des rares réalisations de la vaste région économique de la Cuvette Congolaise, où aucune action de modernisation rurale n'a encore été entreprise.

Son revenu annuel est évalué actuellement à 3 millions,5

Le lotissement de cette plantation permettra d'installer immédiatement 35 familles choisies parmi les manoeuvres installés sur place, les anciens coupeurs de bois restés sans travail depuis la suppression des postes à bois sur le fleuve, et les volontaires des villages avoisinants.

L'extension de ce paysannat permettra de grouper sur de bonnes terres les éléments valables de la population et d'amorcer le retour à la terre des originaires de MOSSAKA vivant à BRAZZAVILLE.

Ce paysannat présente par ailleurs l'avantage de donner un revenu immédiat à ses membres.-

	I958/59	I959/60	I960/6I	I96I/62	Total
I°-Dépenses de fonction.	I,4	I,4	I,5	I,5	5,8
2°-Dépenses d'investissement	5,5	0,7	0,7	I,5	8,4
3°-Dépenses sociales	0,5	I,3	0,5	I,0	3,3
Total	7,4	3,4	2,7	4,0	I7,5

POPULATION INTERESSEE : 800 à I.000 PERSONNES

PETIT COLONAT AFRICAIN

La multiplication des paysannats et l'effort entrepris par les Pouvoirs Publics en faveur de la modernisation rurale ont provoqué, chez un certain nombre d'africains ne faisant pas partie d'un paysannat, le désir d'apporter des améliorations à leurs méthodes de travail et aux installations de leurs exploitations.

Ces initiatives, qui ont une grande valeur d'exemple et de propagande, sont souvent freinées par l'absence de moyens financiers chez les intéressés auxquels l'aide du Crédit Agricole demeure interdite faute de pouvoir produire des garanties suffisantes.

Ces exploitations sont néanmoins appelées à concourir efficacement à la réalisation, sur une moindre échelle, des mêmes objectifs que ceux poursuivis par les paysannats, et notamment celui d'étendre dans les villages les bienfaits de la modernisation rurale.

	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	Total
1°-Dépenses de fonction.	Assurées par le le Service du Paysannat				
2°-Dépense d'investissement	5,0	5,0	5,0	5,0	20,0
3°-Dépenses sociales	1,5	1,5	2,0	2,0	7,0
Total	6,5	6,5	7,0	7,0	27,0

PAYSANNAT D'ENTREPRISES

Jusqu'à présent cette action n'a pas dépassé le cadre de la C.G.O.T. et de L'I.R.C.T. où elle intéressait, en I956, une centaine de familles de salariés qui ont bénéficié de l'aide des moyens mécaniques de leur entreprise pour la culture de l'arachide.

La production est commercialisée par l'entreprise qui perçoit à la récolte le montant des frais culturaux. En améliorant le revenu familial cette forme de paysannat contribue à stabiliser la main-d'oeuvre.

Un revenu net de I2 à I5.000 Francs a été enregistré en I956 par famille.

Afin d'étendre cette forme de paysannat à la main-d'oeuvre des colons de la Vallée du NIARI, il a été envisagé d'établir un cahier des charges et une réglementation agréées par l'Inspection du Travail qui permettraient aux colons désireux d'installer un paysannat d'entreprise de bénéficier d'une indemnité pour le défrichement des parcelles attribuées à la main-d'oeuvre, pour l'amélioration de l'habitat, pour la création des voies d'accès et l'aménagement des puits. Cette indemnité forfaitaire peut être évaluée à I5.000 Francs par famille installée.

Cette opération porterait sur l'installation de 250 familles, intéressant près de I.000 Personnes.-

	I958/59	I959/60	I960/6I	I96I/62	Total
tallation de 250 Familles par an	3,8	3,8	3,8	3,8	I5,2

POPULATION INTERESSEE : I.000 PERSONNES

PAYSANNAT D'ENTREPRISES

Jusqu'à présent cette action n'a pas dépassé le cadre de la C.G.O.T. et de L'I.R.C.T. où elle intéressait, en I956, une centaine de familles de salariés qui ont bénéficié de l'aide des moyens mécaniques de leur entreprise pour la culture de l'arachide.

La production est commercialisée par l'entreprise qui perçoit à la récolte le montant des frais culturaux. En améliorant le revenu familial cette forme de paysannat contribue à stabiliser la main-d'oeuvre.

Un revenu net de I2 à I5.000 francs a été enregistré en I956 par famille.

Afin d'étendre cette forme de paysannat à la main-d'oeuvre des colons de la Vallée du NIARI, il a été envisagé d'établir un cahier des charges et une réglementation agrées par l'Inspection du Travail qui permettraient aux colons désireux d'installer un paysannat d'entreprise de bénéficier d'une indemnité pour le défrichement des parcelles attribuées à la main-d'oeuvre, pour l'amélioration de l'habitat, pour la création des voies d'accés et l'aménagement des puits. Cette indemnité forfaitaire peut être évaluée à I5.000 Francs par famille installée.

Cette opération porterait sur l'installation de 250 familles, intéressant pres de I.000 Personnes.-

	I958/59	I959/60	I960/6I	I96I/62	Total
Installation de 250 Familles par an	3,8	3,8	3,8	3,8	I5,2

POPULATION INTERESSEE : I.000 PERSONNES

PAYSANNATS DU MOYEN-CONGO

PREVISIONS POUR LE 3ème PLAN QUADRIENNAL 1958/62
DANS L'ORDRE DE PRIORITE

Ordre de priorité	NOM du Paysannat	Catégorie	Région Administrative	Région Economique	Nbre de personnes intéressées	Financement par le 2°Plan	Financement envisagé par le 3° Plan
			OPERATIONS EN COURS				
I	DIVENIE	Forestier Café Palmier	NIARI	2° Région Z.Forestière du NIARI	3.100	35,5	27,7
II	KOMONO et extension	Forestier café Palmier	NIARI	Z.Forestière du NIARI	2.000	24	30,2
III	KITAKA-KITADI	Mécanisé arachide	NIARI	3° Région Vallée du NIARI	2.000	7	39,1
IV	MADINGOU	Mécanisé arachide	BOUENZA NIARI	3° Région Vallée du NIARI	2.500	29,1	29,8
V	KINKALA	Fermes Individuelles	POOL	4° Région BRAZZAVILLE	1.500	32,0 Affectés globalement à Moulen da Mankous-sous	31,2
VI	MANKOUSSOU BOKO	Action Agricole Collective	POOL	4° Région BRAZZAVILLE	2.000		19,8
VII	Centre Formation Agricole MOUINDI	Recasement Jeunes Citadins	NIARI	3° Région Vallée du NIARI	400 Jeunes Africains	31,0	43,3
VIII	SCOUTS et ECLAIREURS de FRANCE	Recasement Jeunes Citadins	DJOUE	4° Région BRAZZAVILLE	300 Jeunes Africains	6,5	15,6
			TOTAL		13.800	165,1	236,7

PAYSANNATS DU MOYEN-CONGO

PREVISIONS POUR LE 3ème PLAN QUADRIENNAL I958/62
DANS L'ORDRE DE PRIORITE

NOM du Paysannat	Catégorie	Région Administrative	Région Economique	Nbre de personnes intéressées	Financement par le 2° Plan	Financement envisagé par le 3° Plan	Observations
		OPERATIONS EN COURS					
DIVENIE	Forestier Café Palmier	NIARI	2° Région Z.Forestière du NIARI	3.I00	35,5	27,7	Financement par le Plan terminé en I960/6I
ROMONO et extension	Forestier café Palmier	NIARI	Z.Forestière du NIARI	2.000	24	30,2	Extention à partir tranches I957/58
KITAKA-KITADI	Mécanisé arachide	NIARI	3° Région Vallée du NIARI	2.000	7	39,I	Financement terminé en I959/60
MADINGOU	Mécanisé arachide	BOUENZA NIARI	3° Région Vallée du NIARI	2.500	29,I	29,8	Financement terminé en I96I/62
KINKALA	Fermes Individuelles	POOL	4° Région BRAZZAVILLE	I.500	32,0 Affectés globalement à Moulenda Mankous-sous	3I,2	Financement terminé en I96I/62
MANKOUS-SOU BOKO	Action Agricole Collective	POOL	4° Région BRAZZAVILLE	2.000		I9,8	Extensions à partir de I958
Centre Formation Agricole MOUINDI	Recasement Jeunes Citadins	NIARI	3° Région Vallée du NIARI	400 Jeunes Africains	3I,0	43,3	
SCOUTS et ECLAIREURS de FRANCE	Recasement Jeunes Citadins	DJOUE	4° Région BRAZZAVILLE	300 Jeunes Africains	6,5	I5,6	
		TOTAL		I3.800	I65,I	236,7	

Nom du Paysannat	Catégorie	Région Administrative	Région Economique	Nbre de personnes intéressées	Financement par le 2° Plan	Financement envisagé par le 3° Plan	O
			II- OPERATIONS NOUVELLES				
M'BOTE et MOUINDI	Mécanisé Arachide	NIARI	3° Région Vallée du NIARI	I.500		54,5	2 8 g e
LOUDIMA GARE	Mécanisé Arachide	NIARI	3° Région Vallée du NIARI	I.000		23,5	
KELLE	Foresterie Café Cacao Palmiers	LIKOUALA MOSSAKA	5° Région Cuvette Congolaise	J.500		29,I	
Mossendio	Foresterie Café Palmiers	NIARI	2° Région Z. Forestière du NIARI	3.000		27,9	
LEKENA	Polyculture	ALIMA-LEFINI	5° Région Cuvette Congolaise	I2.000		38,3	I a
CLEKO MOSSAKA	Foresterie Café Palmiers		5° Région Cuvette Congolaise	600		I7,5	
PETIT COLONAT	Aménagements collectifs Habitat petit Elevage	Sur Tout le Territoire				27,0	
PAYSANNAT D'ENTREPRISES		NIARI	Vallée du NIARI	250 Familles soit I.200 Personnes		I5,2	
			TOTAL	20.800		233,0	

OPERATIONS EN COURS	236,7	TOTAL GENERAL POUR
OPERATIONS NOUVELLES	233,0	469,7
TOTAL	469,7	

Région Economique	Nbre de personnes intéressées	Financement par le 2° Plan	Financement envisagé par le 3° Plan	Observations
II- OPERATIONS NOUVELLES				
3° Région Vallée du NIARI	I.500		54,5	2 Paysannats Séparés dont le gros matériel est commun
3° Région Vallée du NIARI	I.000		23,5	
5° Région Cuvette	I.500		29,I	
2° Région Z. Forestière du NIARI	3.000		27,9	
5° Région Cuvette Congolaise	I2.000		38,3	Paysannat à forte action Sociale
5° Région Cuvette Congolaise	600		I7,5	
			27,0	
Vallée du NIARI	250 Familles soit I.200 Personnes		I5,2	
TOTAL	20.800		233,0	

RS 236,7
LES 233,0
469,7

TOTAL GENERAL POUR LE 3° PLAN

469,7

PAYSANNAT DU MOYEN-CONGO

3° PLAN QUADRIENNAL
REPARTITION DES CRÉDITS PAR TRANCHES

	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	Total
DIVENIE	12,3	6,2	8,9	0,3	27,7
KOMONO	7,1	9,3	8,5	5,3	30,2
KITAKA-KITADI	22,9	16,2	-	-	39,1
MADINGOU	13,2	9,2	7,4	-	29,8
KINKALA	9,4	7,6	7,7	6,5	31,2
MANKOUSSOU	6,7	4,5	4,7	3,9	19,8
CENTRE DE LA MOUINDI	13,7	9,2	11,2	9,2	43,3
SCOUTS ET ECLAIREURS	3,9	3,9	3,9	3,9	15,6
MOUINDI I - M'BOTE	17,6	16,2	10,4	10,3	54,5
LOUDIMA GARE	13,5	3,9	3,1	3,0	23,5
KELLE	6,7	8,2	6,8	7,4	29,1
MOSSENDJO	8,5	6,7	6,0	6,7	27,9
LEKANA	10,7	9,7	9,2	8,7	38,3
BOLEKO	7,4	3,4	2,7	4,0	17,5
PETIT COLONAT AFRICAIN	6,5	6,5	7,0	7,0	27,0
PAYSANNATS D'ENTREPRISES	3,8	3,8	3,8	3,8	15,2
TOTAL	163,9	124,5	101,3	80,0	469,7

OPERATIONS A EFFECTUER AU TITRE DES AMENAGEMENTS RURAUX

DANS LE TERRITOIRE DU MOYEN-CONGO

SUR L'ENSEMBLE DES TRANCHES DU 3° PLAN QUADRIENNAL

Les travaux à effectuer au titre des aménagements ruraux sur le 3° Plan Quadriennal, comportent d'une part, la mise en place dans les 6 Régions Economiques du Territoire du petit équipement rural permettant de faire face à l'accroissement très important de la production agricole, et, d'autre part, l'éxécution des opérations foncières économiques et sociales d'intérêt local.

Le premier programme des aménagements ruraux établi par le Moyen-Congo en 1956, s'élevait à 51.099.000 francs dont 24.020.300 francs à titre de subvention. Réduit à 24.470.000, il a permis d'entreprendre les travaux suivants :

- Travaux Routiers	16.620.000
- Travaux Hydrauliques	3.017.000
- Logement des récoltes	3.000.000
- Marchés couverts	720.000
- Lotissement plantations	500.000
- Séchoirs	480.000
- Pisciculture	133.000
	24.470.000

Les prévisions pour le 3° Plan comportent un ensemble de travaux identiques à exécuter dans chaque région économique.

A l'intérieur de ces régions, les crédits seront répartis suivant les rubriques prévues par le Réglement intérieur de la Section des Aménagements Ruraux, au moment de l'élaboration du programme annuel du Territoire.

Le montant total des subventions à prévoir sur le 3° Plan s'élève à 160 MILLIONS, se répartissant comme suit :

- Tranche	58/59	36 M 4
- "	59/60	43 , 3
- "	60/61	40 , 8
- "	61/62	39 , 5
TOTAL		160 M 0

(Voir Tableau Récapitulatif)

TABLEAU RECAPITULATIF

AMENAGEMENTS RURAUX ET PETIT EQUIPEMENT RURAL

	I958/59	I959/60	I960/6I	I96I/62	TOTAL
Ière Région Economique KOUILOU	I,6	2,8	3,5	3,6	II,5
Décorticage, café					
Traitement cacao					
Hangar collecte bananes					
Aménagements ruraux	4,0	4,0	4,0	4,0	I6,0
2ème Région Economique					
Zône forestière du NIARI	I,5	2,9	0,4		4,8
Equipement stockage café					
Décorticage stockage Arachide					
Aménagements ruraux	5,0	5,0	5,0	5,0	20,0
3ème Région Economique VALLEE DU NIARI		2,5	2,5	2,5	7,5
Décorticage et stockage Arachides-décorticage Café					
Aménagements ruraux	4,0	4,0	4,0	4,0	I6,0
4ème Région Economique de BRAZZAVILLE					
Groupes décorticage arachides	3,5	3,0	2,0	2,0	I0,5
Motoconcasseur palmistes					
Séchoirs tabacs-Calibrage agrumes extraction essence et jus de fruits					
Aménagements ruraux	5,0	5,0	5,0	5,0	20,0
5ème Région Economique Cuvette Congolaise					
Motoconcasseur palmiste	3,5	4,0	5,I	3,9	I6,5
Matériel huilerie					
Décorticage café					
Séchoirs Tabacs					
Décorticage Paddy					
Aménagements ruraux	3,0	3,0	3,0	3,0	I2,0
6ème Région Economique SANGHA	2,2	4,0	3,2	3,4	I2,8
Préparation stockage cacao					
Amélioration matériel					
Huilerie palmes					
Motoconcasseur palmiste					
Décorticage Café					
Aménagements ruraux	3,I	3,I	3,I	3,I	I2,4
TOTAL	36,4	43,3	40,8	39,5	I60,0

TOTAL : I60.000.000

SOURCES LOCALES DE FINANCEMENT DES TRAVAUX A EXECUTER AU TITRE DES AMENAGEMENTS RURAUX

Le tableau précédent indique que la part de financement des aménagements ruraux incombant au FIDES s'élève à 96,4 millions. Il reste à préciser maintenant, la participation réservée aux Sociétés Africaines de Prévoyance et au Budget-Local, (taxe régionale fonds routier, communes rurales) dans ces opérations.

I°) Participation des Sociétés Africaines de Prévoyance sur leurs budgets ou sur des fonds d'emprunt.

Elle atteint pour la totalité du Plan 63M,2
La répartition, suivant le genre d'opération et les tranches du plan, est précisée au tableau ci-dessous.

2°) Participation du Budget Local

Sous forme de taxe régionale, fonds routier ou collectivités rurales
Elle s'élève à IOIM,9
Voir répartition par tranche et par opération au tableau joint.

Le montant total des investissements au titre des Aménagements ruraux au cours du 3° Plan Quadriennal, y compris les Subventions du Budget Plan, se présente donc comme suit :
96,4 + 63,2 + IOI,9 = 26IM,5
FINANCEMENT TOTAL 26IM,5

	I958/59	I959/60	I960/6I	I96I/62	Total
I° - OPERATIONS FONCIERES à rentabilité éloignée 70% du total des opérations					
a) Investissements S.A.P.	I,2	I,6	I,4	I,3	5,5
b) " " Budget-Local	I5,6	2I	I8,2	I6,9	7I,7
2°-OPERATIONS SOCIALES à rentabilité éloignée 20% du total des opérations					
a) Investissements S.A.P.	4,2	5,6	4,9	4,5	I9,2
b) " " Budget Local	3	4	3,5	3,2	I3,7
3°-OPERATIONS ECONOMIQUES & SOCIALES à caractère rentable I0% du total des opérations					
a) Investissement S.A.P.	8,4	II,2	9,8	9,I	38,5
b) " Budget-Local	3,6	4,8	4,2	3,9	I6,5

COMITE DU NIARI
DELEGATION GENERALE

MISE EN VALEUR DE LA VALLEE DU NIARI

OBJET ET JUSTIFICATION
DES OPERATIONS PORTANT SUR L'ENSEMBLE DES TRANCHES DU 3° PLAN QUADRIENNAL

Dans la mise en valeur de la Vallée du Niari, l'action administrative porte essentiellement sur les études, recherches et essais pour la mise au point des méthodes culturales et d'élevage, ainsi que sur l'introduction des nouvelles productions fruitières servant d'assise à la fois à un colonat européen et à un paysannat autochtone.

Les justifications des opérations portent ici uniquement sur deux sous-rubriques :

1°) Fonctionnement du Comité du Niari

2°) Essais et Travaux

X

X X

I/- FONCTIONNEMENT DU COMITE DU NIARI

Le Comité du Niari se compose du Délégué Général du Haut-Commissaire, d'un Ingénieur Agronome, Conseiller Technique du Comité, doté de moyens de transport ainsi que du personnel de secrétariat.

Les crédits affectés au fonctionnement du Comité couvrent les dépenses de Secrétariat, la solde d'une secrétaire européenne d'un dactylo africain, d'un chauffeur, l'entretien et le renouvellement de véhicules, les frais de mission et de déplacement du personnel technique et de direction, les frais de bureau et de logement.-

Il convient de prévoir I m, 500 par tranche soit au total 6.000.000 de francs.

2/-ESSAIS ET TRAVAUX

Un nombre important d'essais du ressort de la recherche agronomique, ont été effectués sous l'égide du Comité du Niari. Leur expérimentation sur une grande échelle et leur diffusion tant parmi les colons que dans les paysannats africains de la Vallée, seront entrepris au cours du 3° Plan.-

a)-ESSAIS DE PATURAGES ET D'ELEVAGE INTENSIF

La possibilité de l'intégration de l'élevage dans l'exploitation agricole ne peut être réalisée que si l'on dispose de pâturages artificiels. Un certain nombre de plantes sélectionnées par la Station Agronomique, deux légumineuses et cinq

.../...

graminées, sont aptes à être utilisées en grande culture. Elles seront expérimentées sur l'U.C.I. et l'U.C.2.

La technique de l'amélioration des pâturages naturels qui vient d'être mise au point, sera étendue à des surfaces plus importantes.

L'élevage intensif, le seul qui puisse permettre aux agriculteurs d'avoir un troupeau d'une certaine importance et du fumier pour leurs terres, est en cours de réalisation. Les efforts vers son implantation rationnelle seront poursuivis.

b)-ESSAIS D'INTRODUCTION DE L'ELEVAGE DANS L'ASSOLEMENT.

La durée de la rotation des cultures peut être sensiblement raccourcie par l'introduction dans l'assolement pendant un temps déterminé d'un troupeau de bovins. Des essais encourageants sont actuellement en cours sur l'U.C.I. sous l'égide du Comité du NIARI, avec un troupeau C.G .O.T. de 70 têtes, dont le nombre sera porté à 200 têtes au cours du 3ème Plan.

c)- ESSAIS DE TRACTION ATTELEE

Cette opération a pour but de dresser les boeufs N'DAMAS à la traction attelée en vue de leur cession ultérieure aux colons. Ces boeufs seront prélevés sur le troupeau expérimental en cours de constitution.

d)- ESSAIS DE MATERIEL.

L'expérimentation du matériel moderne sera poursuivie notamment en ce qui concerne l'arrachage et le battage des arachides et l'extirpation du carex.

e)- AMORCE DE LA CULTURE FRUITIERE'

Orientée vers la production de bananes et d'agrumes cette culture est appelée à devenir l'un des éléments importants de la mise en valeur de la vallée du Niari. .

f)- ESSAIS DE REGENERATION DES SOLS DEGRADES.

La fragilité de la structure physique du sol de la Vallée du Niari, sa destruction souvent très rapide par le travail mécanique et l'absence fréquente de tout assolement, ont amené une dégradation dangereuse des sols. Leur reconstitution nécessite des travaux de longue haleine qui sont actuellement en cours d'expérimentation. Cet effort sera poursuivi jusqu'à la mise au point complète d'une technique éprouvée.

g)- STAGES POUR LES FUTURS COLONS

Afin de familiariser les futurs colons avec les conditions de vie et les façons culturales particulières de la Vallée du Niari, un stage de six mois leur est offert à la C.G.O.T., au financement duquel participe le Comité du Niari.- A noter que ces stages sont limités à quelques candidats soigneusement séléctionnés présentant des garanties suffisantes.

Il convient de prévoir 3 millions, 500 sur chaque tranche soit au total : I4 MILLIONS pour les Essais et Travaux.

TABLEAU RECAPITULATIF

	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	TOTAL
tionnement du té du NIARI	1,5	1,5	1,5	1,5	6,0
is et Travaux	3,5	3,5	3,5	3,5	14,0
TOTAL	5,0	5,0	5,0	5,0	20,0

PLAN D'EQUIPEMENT DE L'A. E. F.

3 ème PLAN QUADRIENNAL

I958 / I962

SECTION TERRITORIALE MOYEN-CONGO

IMATION DES POSSIBILITES D'INVESTISSEMENT SUR RESSOURCES LOCALES DANS LE DOMAINE DE LA PRODUCTION

Indépendamment des programmes prévus sur le Plan, cours des quatre prochaines années à venir, les projets nérés ci-dessous pourraient être réalisés.

Ces projets seront financés par des investissements vés mais ils nécessiteront des prêts extérieurs soit sous me de concours du FIDES, soit de participation de la Caisse trale; soit de prêt du Crédit de l'A.E.F.

L'énumération n'est pas limitative, elle indique lement les tendances vers lesquelles se développera l'économie du Territoire au cours des années à venir.

Il n'est pas possible de déterminer dès maintenant montant exact des investissements nécessaires, la répartition entre les capitaux privés et les concours (subvention, ticipation ou prêt).

AGRICULTURE.

I: Extension de la culture bananière dans les zônes Mayombe-Niari

Il est prévu que cette culture atteindra 3.000 tares effectivement plantés. En admettant un chiffre moyen le prix de revient de 50.000 francs par ha.; les investissements seront de l'ordre de I50.000.000 francs . Il est à voir que pour ces plantations, la moitié du financement va être assuré par prêts du Crédit Agricole : 75.000.000 frs.

2) Culture fruitière dans le Niari

Tenant compte des résultats déjà acquis par FAC il est possible d'orienter les colons de la Vallée du i vers la culture des ananas en premier stade et ensuite

.../...

des agrumes.

En outre un groupement privé auquel participerait notamment la S.I.A.N., créerait une usine de traitement des fruits. Les cultures porteraient sur 3.000 ha. qui a raison de 25.000 Fr par ha. supposeraient des investissements de l'ordre de 75.000.000 Fr. Les frais de construction de l'Usine sont évaluables à I25.000.000. Ce projet nécessiterait donc 200.000.000 Fr d'investissements sous forme de prêt ou de participation.

3) Palmeraie C.F.H.B.C.

Au cours des quatre prochaines années la CFHBC poursuivra son programme de plantation de palmeraie artificielle dans la région d'Ouesso et dans la zône de la Cuvette.

Il ne s'agit pas d'un projet nouveau mais de la continuation d'un projet qui a débuté en I953-54. On sait que pour ce projet les investissements nécessaires avaient tout d'abord été évalués à 600.000.000 CFA, dont 300.000.000 par apport de la C.F.H.B.C. et 300.000.000 au titre de participation de la CCFOM. La CFHBC a récemment réevalué le montant des investissements, les estimant à 900.000.000 et demandé un nouveau prêt de 300.000.000 CFA.

4) Dans la zône Nord de Moyen-Congo, il est vraisemblable que s'installeront de nouvelles plantations de café, ou de cacao, notamment dans la Likouala au bord de l'Oubangui. En outre, il est également prévu la création d'huileries. L'ensemble des investissements nécessaires peut être évalué à 75.000.000 dont 35.000.000 sous forme de prêt.

5) Pour l'exploitation des huiles de palme du Territoire qui représente la principale production agricole du Moyen-Congo, il serait nécessaire d'équiper le port de Pointe-Noire d'une installation de stockage et d'embarquement en vrac.

Dans un rapport en date du 6.2.57 de la sous-commission des produits concrets de la zône tropicale, il est écrit "il ne s'agit plus de savoir si l'expédition de l'huile de palme sera modernisée ou non dans nos territoires d'Outre-Mer. Depuis que les importations d'essence se font en vrac il est devenu impossible de trouver des fûts à des prix abordables pour l'expédition des huiles. La transformation rapide du mode d'expédition devient donc une question de vie ou de mort pour cette nouvelle industrie agricole ..... D'ores et déjà il convient .....de résoudre le problème ..... pour Pointe-Noire.

La Commission a prévu à ce titre un crédit de 25 millions CFA. Cette question avait été du reste déjà examinée à l'échelon territorial au cours d'une conférence

tenue le 8 septembre à Pointe-Noire et à laquelle participaient les représentants de l'Administration et des Secteurs privés intéressés, producteurs et exportateurs, et la majorité s'était prononcée pour la réalisation d'une telle installation.

6) Stockage des arachides dans la Vallée du Niari.

Il est indispensable de réaliser dans la Vallée du Niari des installations pour le stockage et le conditionnement des arachides.

Les investissements seraient de l'ordre de 20.000.000 L'opération pourrait être réalisée au titre des aménagements ruraux, ce qui nécessiterait une participation privée de 5.000.000 et un prêt ou une subvention de 15.000.000.

2° - ELEVAGE

Indépendamment des importations de bétail qui seront réalisées par le Service de l'élevage et pour lesquelles des crédits spéciaux ont été prévus au Plan, il est certain que des colons européens constitueront leurs propres troupeaux ou même qu'une nouvelle Société spécialisée dans l'élevage ainsi que l'est la S.A.F.E.L. s'installera dans le Territoire.

A la suite de la visite de la Délégation du Patronnat Français, une mission a été, du reste, envoyée dans la Vallée du Niari pour étudier les possibilités de l'élevage intensif soit sur les domaines déjà existants soit sur de nouvelles concessions.

On peut estimer si ce projet se réalise à 4.000 le nombre de têtes de bétail qui seront importées. A raison de 25.000 Fr par tête, les investissements nécessaires seraient de l'ordre de 100.000.000 pour lesquels 25.000.000 seraient demandés à titre de prêt.

3° - FORETS

a) Il est vraisemblable que de nouvelles entreprises forestières s'installeront dans le Territoire, notamment en raison des possibilités d'exploitation des peuplements d'Okoumé, de la zône forestière de Mossendjo. La création prochaine du Chemin de fer du COMILOG rend ces installations possibles et rentables.

Il est à rappeler à ce sujet que si le barrage de Sounda était construit toute la forêt limitrophe entre le Gabon et le Moyen-Congo au Nord du Niari, serait exploitable grâce au flottage des bois et que, d'après les prospections actuelles, les réserves d'Okoumé y sont évaluées à 2.000.000 de m3.

.../...

Les sociétés forestières qui se constituent ne sont généralement financées qu'avec des capitaux privés. Un projet actuellement en cours porte sur la création d'une société au capital de 32.000.000 CFA souscrite par des groupements Belges. Toutefois le Crédit de l'A.E.F. envisage de mettre au point un système de prêts pour l'équipement des entreprises forestières.

b) Si le COMILOG, pour la construction du Chemin de fer, retient les propositions faites pour la fourniture de traverses de bois, il sera nécessaire de créer une usine d'imprégnation. Des investissements correspondants seraient de l'ordre de IO à I5 millions CFA. Il n'est pas possible de déterminer actuellement quelles en seraient les modalités de financement.

c) Si le barrage de Sounda était construit, une industrie de la cellulose s'installerait à Pointe-Noire pour une production annuelle de 30.000 tonnes.

Les investissements seraient de 2,5 à 3 milliards CFA.

Ce projet ne serait réalisé qu'à l'achèvement du barrage. Il est toutefois possible, que les groupements qui s'y intéressent, effectuent des plantations de bois notamment d'eucalyptus, dès que la construction du barrage sera décidée.

Ces plantations pourraient donc commencer dans les 4 années à venir pour lesquels les investissements sont évalués en une première tranche de 60.000.000 CFA.

4° - INDUSTRIALISATION

Indépendamment de la réalisation du complexe industriel de Pointe-Noire, divers autres projets d'installation d'industries sont envisagés sans qu'il soit possible de fixer actuellement s'ils aboutiront ou non.

- Création à Pointe-Noire : d'une usine de farine de poisson (projet SAPAC - investissements 25 millions CFA)
  : d'une fabrique d'aliments concentrés à base de farine de poisson, arachides, sucre etc...(projet A.F.I.C.O. NESTLE)
- Création à Pointe-Noire ou Brazzaville : de diverses industries: fabriques de couvertures de coton, de meubles métalliques, de peinture.
- Installation dans le Niari : d'une cimenterie pour laquelle les investissements nécessaires seraient de l'ordre de I milliard 250 millions environ dont 500 seraient demandés à titre de prêt.

.../...

Ce projet dépend toutefois lui aussi de la réalisation du barrage de Sounda afin que la capacité du marché soit suffisamment importante pour absorber la production de l'usine qui serait de 75 à 100.000 tonnes par an.

A ce projet peut être associée une usine de broyage du calcaire pour fournir l'amendement calcaire nécessaire aux exploitations agricoles de la Vallée du Niari ou même une usine de fabrique de chaux.

Enfin, il est à prévoir que l'expansion que connaîtra Pointe-Noire au cours des prochaines années en raison soit du développement des bases aériennes, soit de l'activité du port, soit de l'installation des industries électrochimiques et électro-métallurgiques, suscitera l'implantation d'un nombre élevé d'entreprises commerciales et artisanales nouvelles qui feront appel à des investissements privés importants.

TABLEAU RECAPITULATIF

	Investissements privés	FIDES-Participations ou prêts CAIFOM-Crédit de l'A.E.F.	Total
1°-AGRICULTURE			
Plantations bananes	75	75	I50
Productions fruitières	I25	75	200
Palmeraie CFHBC	300	600	900
Plantations Nord	40	35	75
Usine de traitement huile		25	25
Conditionnement et stockage arachides	5	I5	20
Total	545	825	I.370
2°-ELEVAGE	75	25	I00
3°-FORETS			
Usine imprégnation	I5		I5
Plantations eucalyptus	60		60
Sociétés forestières nouvelles	P.M.		P.M.
Total	75		75
4°-INDUSTRIES			
Usine Farine de poisson	25		25
Aliment concentré	P.M.	P.M.	P.M.
Industries diverses Pte-Noire-Brazzaville	P.M.	P.M.	P.M.
Cimenterie	I.000	250	I.250
Usine broyage calcaire et chaux	P.M.	P.M.	P.M.
Total	I.025	250	I.275
TOTAL GENERAL	**I.720**	**I.I00**	**2.820**

ACTION DU CREDIT DE L'A.E.F.

Au cours des années à venir, la participation du Crédit de l'A.E.F. dans les investissements du Secteur privé ne fera qu'augmenter.

En prenant pour base les chiffres donnés pour les différents prêts accordés en 1956 par le Crédit de l'A.E.F. et compte tenu de la progression annuelle de l'économie évaluée à 20%, les investissements prévisibles du Crédit de l'A.E.F., au cours du 3ème Plan Quadriennal s'établissement comme suit:

	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	en million CFA
SECTION AGRICOLE	48,	57	68	80	253
SECTION NORMALE					
Artisanat-Industrie	30	36	43	50	159
Constructions	96	115	140	170	521
Petit équipement	24	29	35	42	130
TOTAL	198	237	286	342	1.063

PLAN D'EQUIPEMENT DE L'A.E.F.

3ème PLAN QUADRIENNAL

1958 - 1962

SECTION TERRITORIALE MOYEN-CONGO

SERVICE DES EAUX & FORETS

PRINCIPES DE BASE -

L'action du Service des Eaux et Forêts présente un double caractère économique et social à prédominance plus ou moins marquée mais qui toujours s'interpénètrent.

Du point de vue économique, l'industrie forestière est dominée par le fait que le bois est un produit pondéreux et que son exploitation ne peut se faire qu'à proximité des centres de consommation, ou de l'infrastructure qui rend possibles des frais d'approche peu élevés. Elle appelle la concentration.

A l'opposé, dans le cadre de l'économie domestique, l'action forestière, à caractère social prédominant, ne peut s'exercer que sous le signe de la dispersion, et postule une collaboration avec d'autres Services (Agriculture, Paysannats, Enseignement).

CONCLUSIONS GENERALES -

A - L'exploitation industrielle des forêts devra se poursuivre dans les régions situées à l'Ouest de Brazzaville et dans le bassin du Congo.

Dans cette dernière région où l'exploitation est peu intense, parce que difficile, la possibilité de la forêt (c'est-à-dire le volume de son accroissement annuel par opposition au volume exploité) n'est pas dépassé et il est doublement inutile d'y faire des travaux d'enrichissement puisque la forêt s'enrichit naturellement des mêmes quantités que celles qu'elle livre à l'industrie, et surtout parce que ce genre de travaux présenterait un caractère de rentabilité beaucoup moins marqué que dans la partie Sud-Ouest du Territoire.

De même, c'est à proximité de Pointe-Noire et du C.F.C.O. que se feront les travaux de boisements artificiels destinés à fournir la matière première devant ravitailler l'industrie de la cellulose et éventuellement la métallurgie

.../...

B- L'action rurale s'exercera par l'intermédiaire des organismes locaux et surtout grâce à l'encadrement des paysannats.

Le rôle du Service se bornera :

I) à la mise au point des méthodes
2) à la mise à la disposition des organismes locaux de conseillers et de moniteurs itinérants
3) à des subventions en nature et en argent.

Cette action portera essentiellement :

I) sur les boisements de savanes en vue de la production de bois de chauffage et de service, également de produits recherchés par le commerce comme la noix cajou (fruit de l'Anacarde)

2) sur la pisciculture.

O
O O

Dans ses grandes lignes, le programme de travaux financés par les crédits du FIDES et entrepris par le Service des Eaux et Forêts, directement ou non, se présente comme suit :

L'industrie forestière qui constitue une des grandes ressources du Territoire doit pouvoir continuer de s'exercer dans les années à venir.

Une forêt appartient autant aux générations futures qu'aux générations présentes, elle constitue un organisme vivant qui se renouvelle sans cesse, à condition que l'homme veuille bien aider la nature, et elle ne s'exploite pas comme une mine.

Il incombe aux Pouvoirs Publics de veiller, au minimum, sur sa pérennité et, si la chose est possible, d'accroître ses ressources.

La pérennité de l'exploitation est assurée:

I) par l'extension progressive des zônes à ouvrir, au fur et à mesure de l'amenuisement des réserves en cours d'exploitation, et en tenant le plus grand compte des progrès de l'infrastructure.

C'est ainsi que la voie ferrée du Manganèse et le barrage du Kouilou constitueront la clé de voûte de l'industrie forestière dans les années à venir. Cette partie

.../...

du programme doit être basée sur l'étude et la prospection de la forêt.

2) par l'enrichissement artificiel de la forêt, lequel peut être réalisé :

a) par des plantations à proximité des voies d'évacuation (plantations de Limba)
b) par l'amélioration de peuplements naturels (Okoumé)

Ces travaux ne seront exécutés que dans la partie Sud-Ouest du Territoire, comme il a été signalé ci-dessus.

L'accroissement des ressources, une fois la pérennité de l'exploitation assurée, peut être commandée par l'ouverture de nouveaux besoins ou de nouveaux débouchés commerciaux. Il sera réalisé, le cas échéant, par une plus grande extension des travaux de forêt dense (enrichissement et amélioration) et par les boisements en savanes.

Ces derniers travaux doivent assurer principalement la fourniture de bois de chauffage aux centres urbains qui commencent à en manquer (Brazzaville) et la matière première bois de l'industrie de la cellulose.

Dans la Vallée du Niari, les boisements en savane sont destinés aussi à produire des grumes à exporter.

Il paraît souhaitable que les crédits du FIDES soient principalement consacrés à la partie des travaux forestiers dont le caractère industriel est prédominant.

Pour l'action en milieu rural, il paraît souhaitable, mise à part la pisciculture, que les crédits soient fournis par le budget local qui doit normalement prendre en charge le personnel d'encadrement.

Les crédits du FIDES devront simplement assurer le financement de la subvention pour des particuliers ou des organismes locaux désireux de procéder à des boisements dont le caractère d'utilité aura été reconnu.

O

O O

L'incidence sur les finances locales, au terme de cette troisième tranche, et au cas où les crédits Plan ne seraient plus fournis par la Métropole, ne dépasserait pas un total de 4 à 5 millions pour entretien pendant 3 années des plantations entreprises avec ces mêmes crédits et qui, faute de ce genre de travaux, seraient voués à la disparition.

Le Budget Général (Taxe de Recherches) et le Budget Local contribuaient jusqu'ici aux travaux ayant un caractère plutôt expérimental, tels qu'essais de nouvelles essences, mises au point des méthodes et des densités de plantation pour ces essences soit pour celles déjà éprouvées. Le Budget Local continue à tenir ce rôle dans la prochaine quadrionnie. Il assure en outre l'intégralité des frais de gestion du domaine forestier du Territoire et des Travaux réalisés au titre du Plan.

Par ailleurs les 950 hectares de contrats sylvo- bananiers prévus donneront lieu de la part des contractants à des demandes de prêts au Crédit de l'A.E.F., ce qui représente à 30.000 F l'hectare un montant global de 28.500.000 étalés sur quatre ans.

En outre le problème de l'utilisation des bois locaux pour la fabrication de traverses de chemin de fer activement étudié à l'heure actuelle, demanderait un investissement pour l'usine d'imprégnation de l'ordre de 20 à 25 millions CFA, Il est encore trop tôt pour savoir qui fera cette installation. COMILOG ou Corporation Forestière et donc trop tôt pour connaître quel organisme financera l'opération.

L'installation à Pointe-Noire, d'une usine de cellulose est conditionnée par la réalisation du barrage du Kouilou, ces investissements n'interviendront donc pas dans la période quadriennale envisagée. Si toutefois une décision ferme est prise , il n'est pas exclu, que comme cela se fit au Maroc, un groupe privé commence les plantations nécessaires parallèlement aux travaux prévus dans le même sens par le prochain Plan Quadriennal Forestier pour alimenter une usine de capacité plus grande (le plan est prévu pour l'unité minimale rentable) sans avoir à faire appel à la forêt naturelle dont les produits apparaissent plus coûteux d'après les études faites à ce jour. Il est probable que cet investissement dont les produits n'apparaissent qu'au bout de 8 à 10 ans serait partiellement couvert par des emprunts à un organisme public soit 60 millions CFA., environ en quatre ans. Ces travaux se poursuivront pendant 4 à 6 ans encore ensuite, soit après 1962 un investissement d'encore 60 à 90 Millions CFA.

Ces deux dernières études concernant, la première un projet en cours d'examen et la deuxième une éventualité encore lointaine il est donc impossible de faire autre chose que de les signaler.

Il faut noter enfin que dans le but d'aider la corporation forestière à s'équiper, le Crédit de l'A.E.F. a prévu une section "Prêts à l'Equipement Forestier". Le montant des prêts à court terme qui seront ainsi accordés est inchiffrable à l'avance et dépendra de l'état du marché des bois dans les les années à venir.

TROISIEME PLAN D'EQUIPEMENT 1958-1962

SECTION TERRITORIALE DU MOYEN-CONGO

RUBRIQUE 004-I-2

REGION DU KOUILOU

OPERATION : a) CONTRATS SYLVO-BANANIERS

b) CREATION DE PEUPLEMENTS ARTIFICIELS DE LIMBA

ches:	Autorisation d'eng.					Crédits de paiement				
	58/59	59/60	60/61	61/62	Total	58/59	59/60	60/61	61/62	Total
	I0 M	-	I,5M	I;5M	I3 M	I,5M	3,5M	4 M	4M	I3 M
	I8 M	I8 M	I8M	I8M	72 M	I8 M	I8 M	I8 M	I8 M	72 M
al	28 M	I8 M	I9,5M	I9,5M	85 M	I9,5M	2I,5M	22 M	22 M	85 M

TROISIEME PLAN D'EQUIPEMENT 1958-1962

SECTION TERRITORIALE DU MOYEN-CONGO

RUBRIQUE 004-I-2

REGION DU KOUILOU

OPERATION : a) CONTRATS SYLVO-BANANIERS

b) CREATION DE PEUPLEMENTS ARTIFICIELS DE LIMBA

ess	Autorisation d'eng.					Crédits de paiement				
	58/59	59/60	60/61	61/62	Total	58/59	59/60	60/61	61/62	Total
	10 M	-	1,5M	1;5M	13 M	1,5M	3,5M	4 M	4M	13 M
	18 M	18 M	18M	18M	72 M	18 M	18 M	18 M	18 M	72 M
	28 M	18 M	19,5M	19,5M	85 M	19,5M	21,5M	22 M	22 M	85 M

Objet de l'opération d'ensemble

a) Passation de 950 hectares de contrats sylvo-bananiers (forêts classées de Girard, Magny, Boku-N'Situ)

Les crédits demandés se répartissent de la façon suivante :

1°) Primes aux contractants 9.500.000
2°) Création et entretien des pépinières.. 2.500.000
3°) Mise en place des Limbas 1.000.000

b) Plantation artificielle de 2.800 hectares de Limba entre les chantiers de Boku-N'Situ et Guéna (700 ha par an)

Les crédits demandés se répartissent ainsi :

1°) Main d'oeuvre 60%
2°) Encadrement contractuel 20%
3°) Achat et fonctionnement du matériel autonome 15%
4°) Petit matériel et infrastructure (campement-ponts) 5%

JUSTIFICATION

Assurer la pérennité de l'exploitation forestière en créant des peuplements artificiels de Limba renfermant en matériel sur pied de 50 à 100 fois supérieur à celui des peuplements naturels, et sur des emplacements aussi proches que possible des points d'utilisation.

.../...

La cadence de plantation est calculée de façon que ces peuplements artificiels aient une production en Limba égale ou légèrement supérieure à la production actuelle de la forêt naturelle qui est la réalisation d'un capital accumulé pendant des dizaines et des dizaines d'années d'exploitation qui devient de plus en plus onéreuse au fur et à mesure que l'on s'éloigne de l'infrastructure existante des voies de communication.

Des travaux exécutés uniquement par le Service entraînant des dépenses qui ont été calculées sur des données d'une extrême précision et basées sur les réalisations des années antérieures.

Le taux de placement et cet investissement est voisin de 5% à intérêts composés à 40 ans.

Le contrat sylvo-bananier donne lieu au versement d'une prime de I0.000 francs l'ha qui représente le coût de l'opération que serait obligé de pratiquer le Service s'il menait les travaux sans les associer à la culture de la banane. Il est donc avantageux pour le contractant et pour les Pouvoirs Publics, qui sans dépenses supplémentaires, font bénéficier l'économie générale du mouvement d'affaires qui procède de la culture de la banane.

Une fois la bananeraie épuisée, le planteur n'a plus aucun droit sur le capital fonds et sur le capital superficie et le sol tout en étant mis en valeur par le Limba ne se dégrade pas.

Les peuplements artificiels sont prévus comme devant donner au bout de 40 ans, 300 m3 à l'hectare de Limba blanc dont 200 exempts de défauts et pouvant être exportés.

Ils seront à même d'être exploités par les autochtones vu le peu de matériel mécanique requis.

Enfin, les bois pourront être vendus sur pied avec une plus-value fiscale de I.000 francs le m3, soit 300.000 francs à I ha.

Le Budget Local concourra aux dépenses pour une somme d'environ 2.500.000 francs par an, s'ajoutant à celles assumées par le Budget du FIDES.

TROISIEME PLAN D'EQUIPEMENT 1958-1962

SECTION TERRITORIALE DU MOYEN-CONGO

RUBRIQUE 004-I-2

REGION DU KOUILOU

OPERATION : AMELIORATION DE JEUNES PEUPLEMENTS

nche:	Autorisation d'engagement					Crédits de paiement				
	58/59	59/60	60/61	61/62	Total	58/59	59/60	60/61	61/62	Total
	I,95M	I,5M	I,5M	6,45 M		I,95M	I,5M	I,5M	I,5M	6,45 M

OBJET ET JUSTIFICATION

Amélioration de 3.000 ha de jeunes peuplements d'Okoumé dans la région de la Konkouati à proximité de la frontière du Gabon.

Les dépenses se répartissent ainsi :

- Achat d'un véhicule 450.000
- Main d'oeuvre annuelle 600.000
- Encadrement annuel 800.000
- Dépenses de matériel annuelles 100.000

Cette opération se justifie, par l'enrichissement des peuplements qui devraient aboutir à la production de 300.000 Tonnes d'Okoumé au lieu de 60.000 Tonnes au maximum si aucune intervention n'avait lieu.

Egalement la date où l'exploitation deviendra possible sera avancée d'au moins 20 ans à cause de l'accroissement en diamètre provoqué par ces travaux d'éclaircies.

La plus-value à la vente de ces peuplements devrait atteindre 500 francs la Tonne. L'opération laisse donc entrevoir un bénéfice fiscal direct de 270 millions (240.000 x I.000 + 60.000 x 500).

TROISIEME PLAN D'EQUIPEMENT 1958-1962

SECTION TERRITORIALE DU MOYEN-CONGO

RUBRIQUE 004-I-2

MISE EN VALEUR DES REGIONS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

VALLEE DU NIARI (REGIONS NIARI ET NIARI-BOUENZA)

OPERATION : PLANTATIONS EN SAVANES

Tranches	Autorisation d'engagement					Crédits de paiement				
	58/59	59/60	60/61	61/62	Total	58/59	59/60	60/61	61/62	Total
	5 M	4,2M	4,2M	4,2M	17,6M	5 M	4,2M	4,2M	4,2M	17,6M

OBJET ET JUSTIFICATION

Obtenir l'équilibre agro-sylvicole dans l'exploitation de la Vallée du Niari.

Ces travaux participent autant de l'expérimentation que des réalisations, lesquelles porteront sur environ 120 ha par an.

Les dépenses se répartissent ainsi :

- Achat d'un camion 800.000
- Encadrement annuel 1.400.000
- Main-d'oeuvre annuelle 1.400.000
- Dépenses de matériel annuelles 800.000
- Subventions annuelles aux Colons 600.000

La présente rubrique trouve sa justification dans la nécessité généralement reconnue d'arriver à un équilibre agro-sylvicole dans toute mise en valeur agricole d'une région.

Cet équilibre assure la conservation des sols et permet l'utilisation de ces derniers quand leurs pentes dépassent 3%, c'est-à-dire que le travail mécanique répété continuellement les vouerait au ravinement.

En outre, il est susceptible d'étendre la gamme de la production.

Il existe un précédent célèbre du succès des boisements dans la mise en valeur agricole d'une région, c'est celui des plantations de pins maritimes dans le Sud-Ouest de la France, région qu'au début du 19ème siècle, on avait commencé à mettre en valeur par la seule culture de la terre.

.../...

L'intérêt de ces travaux était très discuté au cours des premières années. Il apparait maintenant de manière évidente qu'une fois mis au point, ils constitueront une très belle réussite. Le succès des plantations d'Anacarde, de Fromager et d'Iroko est un fait acquis. Il est presque certain que les plantations de Limba coûtent moins cher qu'en forêt dense et si la culture de l'hévéa, qui en est encore aux premiers essais, est possible, il est vraisemblable qu'elle prendra un avantage marqué sur toutes les autres.

La subvention aux Colons est justifiée par le fait qu'il s'agit de travaux qui ne porteront leurs fruits qu'à échéance lointaine.

Cette aide est prévue par l'article 51 du décret du 20 Mai 1946 portant régime forestier en A.E.F.

C'est d'ailleurs grâce aux subventions que le Fonds Forestier National a obtenu dans la Métropole le reboisement de 500.000 hectares depuis 1947.

TROISIEME PLAN D'EQUIPEMENT 1958-1962

SECTION TERRITORIALE DU MOYEN-CONGO

RUBRIQUE 004-B-I - REBOISEMENTS

Région du Kouilou et du Djoué- Régions de savanes du Nord

OPERATION : BOISEMENTS EN SAVANES AUTOUR DE BRAZZAVILLE DE POINTE-NOIRE ET DES CENTRES IMPORTANTS.

	Autorisation d'engagement					Crédits de paiement				
Tranches	58/59	59/60	60/61	61/62	Total	58/59	59/60	60/61	61/62	Total
	I5 M	I5 M	I5 M	I5 M	60 M	I5 M	I5 M	I5 M	I5 M	60 M

O B J E T ET JUSTIFICATION :

- Boisement de 500 has par an dont I00 has à Brazzaville et 400 à Pointe-Noire
- fourniture de plants et de graines aux organismes locaux et aux particuliers désireux de procèder à des boisements.
- Boisements autour des centres importants en région de savane.

Dépense estimée : 25 à 30.000 frs l'ha dont :

- 50 % pour le matériel
- 30 % pour la main-d'oeuvre
- 20 % pour l'encadrement.

Ces estimations sont basées sur l'étude minutieuse des dépenses effectuées à l'occasion des travaux de boisement en savanes au cours des années antérieures. La mise au point des méthodes permet maintenant de développer ces travaux.

Le but poursuivi est la production de bois de chauffage à raison de I5 stères par ha/an dans la région de Brazzaville, et de bois pour l'industrie de la cellulose à raison de 30 Tonnes par ha/an dans la région de Pointe-Noire.

TROISIEME PLAN D'EQUIPEMENT 1958-1962

SECTION TERRITORIALE DU MOYEN-CONGO

RUBRIQUE 004-I-I - PROSPECTIONS - INVENTAIRES

REGION DU NIARI

OPERATION : PROSPECTION DE LA FORET A OKOUME

Tranches:	Autorisations d'engagement					Crédits de paiement				
	58/59	59/60	60/61	61/62	Total	58/59	59/60	60/61	61/62	Total
	2 M	I,5M	I,5M	0	5 M	2 M	I,5M	I,5M	0	5 M

O B J E T ET JUSTIFICATION -

Prospections et inventaires dans les forêts pouvant être ouvertes à l'exploitation au fur et à mesure de l'avancement des travaux d'infrastructure.

Dépenses à prévoir :

- Achat d'un véhicule ..... 500.000 frs
- Encadrement annuel ..... 800.000 "
- Main-d'oeuvre annuelle ..... 600.000 "
- Dépenses de matériel ..... 100.000 "

A la fin de la 3ème année du Plan, ces travaux d'inventaire et de prospection doivent être terminés.

Il est à noter que dans cette troisième tranche, il n'est rien prévu pour les inventaires papetiers.

Le problème de l'utilisation, pour produire de la pâte, des ressources provenant des forêts naturelles, est maintenant dépassé grâce à la réussite des boisements en savane dans les environs de Pointe-Noire, travaux qui doivent recevoir une impulsion nouvelle.

Il semble que les peuplements naturels ne devront être exploités pour ravitailler l'industrie de la cellulose que pendant trois ou quatre ans, or les inventaires déjà réalisés au cours des tranches antérieures (20.000 has) sont suffisants.

TROISIEME PLAN D'EQUIPEMENT 1958-1962

SECTION TERRITORIALE DU MOYEN-CONGO

RUBRIQUE 006-I- PISCICULTURE

TOUTES LES REGIONS DU TERRITOIRE

OPERATION : MISE EN VALEUR PISCICOLE

Tranches:	Autorisations d'engagement					Crédits de paiement				
	58/59	59/60	60/61	61/62	Total	58/59	59/60	60/61	61/62	Total
	4,5M	3,6M	3,6M	3,6M	15,3M	4,5M	3,6M	3,6M	3,6M	15,3M

O B J E T ET JUSTIFICATION -

Développement et encadrement de la pisciculture en milieu rural en vue de son extension aux Régions où elle n'a pas encore pénétré.

Amélioration des conditions d'exploitation dans les districts où l'action piscicole s'est exercée au cours des années antérieures.

Dans les régions de la Likouala de la Likouala-Mossaka et de la Sangha qui disposent de ressources naturelles considérables l'action portera sur l'amélioration des méthodes actuelles de pêche et de conservation du poisson, les méthodes seront mises au point par la Station Fédérale de la Djoumouna et ensuite les brigades nécessaires seront affectées à la vulgarisation et à l'application de ces méthodes.

Le but final est d'augmenter les ressources alimentaires en protéines animales dans les milieux ruraux.

Il est prévu que 4 brigades essentiellement mobiles fonctionneront. Chacune sera composée d'un Chef de Brigade contractuel disposant de 7 à 9 moniteurs.

Dépenses annuelles à prévoir par brigade :

- Contractuel ..... 600.000 francs
- Moniteurs ..... 200.000 "
- Matériel ..... 100.000 "
- Achat de véhicule pour toute la durée de la tranche ..... 900.000 "

TERRITOIRE DU MOYEN-CONGO

SERVICE DES EAUX ET FORETS

TROISIEME PLAN QUADRIENNAL 1958-1962

RECAPITULATION DES CREDITS PAR OPERATIONS ET

(en millions de francs C.F.A.)

TRANCHES / OPERATIONS	Autorisation d'engagement 58/59	59/60	60/61	61/62	Total	Crédi 58/59
1.Création de peuplements artificiels.Amélioration de jeunes peuplements -						
a)Contrats sylvo-bananiers	I0	-	I,5	I,5	I3	I,5
b)Création de peuplements artificiels de Limba	I8	I8	I8	I8	72	I8
c)Amélioration de jeunes peuplements	I,90	I,5	I,5	I,5	6,4	I,9
TOTAL	29,9	I9,5	2I	2I	9I,4	2I,4
2.Plantations en savanes						
a)Savanes riches(Niari) Régions de développement économique	5	4,2	4,2	4,2	I7,6	5
b)Reboisement autour des centres-Bois pour pâte à papier	I5	I5	I5	I5	60	I5
TOTAL	20	I9,2	I9,2	I9,2	77,6	20
3.Prospections-Inventaires	2	I,5	I,5	0	5	2
4.Pêche et Pisciculture (Mise en valeur piscicole)	4,5	3,6	3,6	3,6	I5,3	4,5
TOTAL GENERAL	56,4	43,8	45,3	43,8	I89,3	47,9

P L A N D'E Q U I P E M E N T de L'A. E. F.

3ème PLAN QUADRIENNAL

I958 / I962

SECTION TERRITORIALE DU MOYEN-CONGO

E L E V A G E

- Achat de géniteurs - 55.000.000
- Encadrement de l'Elevage Africain 40.000.000
- Secteurs sanitaires - 30.000.000

- G E N E R A L I T E S -

Jusq'en I947 le Service de l'Elevage du Moyen-Congo, était réduit à sa plus simple expression. Seule la Ferme de Dolisie existait, avec un petit nombre d'animaux, et un personnel réduit. A Pointe-Noire un seul infirmier constituait tout le personnel du Service, et à Dolisie le Service a été assuré alternativement par un vétérinaire ou un assistant d'Elevage; à Mindouli, un assistant seulement jusqu'en I954, date à laquelle le secteur du Pool a été créé, et placé sous la direction d'un vétérinaire.

On peut donc estimer que durant cette période et en utilisant au maximum les moyens mis à notre disposition, il a été mis en place les"élements de base du Service", tant au point de vue infrastructure et organisation du Service, qu'en ce qui concerne le développement de l'élevage proprement dit.

ELEVAGE BOVIN - Le Ranch de M'Passa à Mindouli, avec ses 2.200 têtes est en passe de devenir une pépinière de géniteurs et il est prouvé que les bovins, sous certaines conditions vivent parfaitement au Moyen-Congo. La Société S.A.F.E.L. a installé dans le district de Mouyondzi un Ranch qui se développe normalement et est appelé dans quelques années à participer pour une part notable au ravitaillement du Moyen-Congo.

Il est vraisemblable que d'autres Sociétés seront susceptibles de s'intéresser à l'Elevage Bovin en Ranching. Il existe des zônes de savanes pratiquement inhabitées, qui peuvent être mises en valeur grâce à des investissements privés, contribuant ainsi à la richesse du Moyen-Congo.

.../...

Le but principal du Service au cours du prochain plan quadriennal est d'assurer en milieu africain le développement de l'Elevage Bovin.

Jusqu'à présent les populations rurales n'ont vécu que du revenu agricole procuré par les différentes cultures pratiquées dans le Territoire. Le revenu moyen des populations rurales ne croît que lentement et la disproportion avec le revenu des populations des centres urbains risque de s'accentuer avec l'industrialisation même partielle de certaines parties du Territoire. L'appel de main-d'oeuvre, l'attrait des grands centres contribueront à dépeupler des régions qui, n'étaient déjà pas tellement favorisées de ce point de vue.

Il s'agit donc de fixer au sol une partie importante des populations rurales. Le seul moyen pour ce faire est de leur procurer des intérêts substentiels, qui améliorant leurs revenus et leurs conditions de vie, leur enleveront toute idée d'abandonner leur foyer pour la ville. Or l'Elevage est "créateur de capital" qui lui même à son tour procure un revenu intéressant. L'Elevage réussissant, les africains se fixeront automatiquement sur les zônes favorables à l'Elevage qui sont justement des régions peu peuplées.

L'absence de bétail n'a pas favorisé "les vocations" Pastorales et il sera indispensable de créer une classe d'Eleveurs Africains. Ce sera long et difficile, mais non impossible. Tout dépendra de l'encadrement de base qui sera mis en place au cours des prochaines années.

Nos distributions d'animaux seront progressives, de même que l'encadrement, et les premiers éleveurs serviront d'exemples aux "candidats" susceptibles de s'intéresser à l'Elevage.

La Boucle du Niari située entre Loudima et le pont du Niari constitue une zône de plus de 100.000 Ha pratiquement inhabitée et particulièrement favorable à l'Elevage. Cette zône est certainement susceptible de nourrir un troupeau de 40.000 têtes, compte tenu qu'une partie sera inondée lors de la construction du barrage du Kouilou.

Un tel troupeau fournira à la boucherie 5 à 6.000 têtes par an soit un revenu pour les éleveurs de plus de 100 millions de francs. Si nous estimons que chaque éleveur sera propriétaire de 40 têtes environ nous aurons un revenu de 100.000 francs par an et par éleveur pour un millier de familles représentant environ 6 à 7.000 personnes. La rive droite du Niari, au niveau de la "Vallée" du Niari entre Loudima et le district de Mouyondzi, qui doit être prospectée au cours de la prochaine saison sèche est aussi suscep-

.../...

tibles de contenir un nombre d'animaux égal à la Boucle du Niari. Le développement de la S.A.F.E.L. et des élevages de la Vallée du Niari venant compléter ces perspectives d'avenir, on peut estimer que le Territoire du Moyen-Congo en 20 ans devrait posséder un cheptel de I00.000 têtes susceptibles de fournir à la boucherie I5.000 têtes environ soit 2.000 Tonnes de viande, c'est-à-dire en gros les besoins des grands centres du Moyen-Congo.

Cet élevage du gros bétail viendra compléter harmonieusement le petit élevage et l'élevage avicole qui se développe progressivement tant dans les villages africains que dans les paysannats. En ce qui concerne l'Elevage des bovins de race "Dahomey" il existe déjà environ 60 métayers et l'élevage de ces animaux, qui ne demandent pas de soins particuliers se développe normalement. Le cheptel actuel qui est de 600 têtes environ devrait en I5 à 20 ans se stabiliser aux environs de I0.000 têtes et contribuer au ravitaillement de certains centres mais surtout des centres de brousse où le seul ravitaillement en viande est constitué par la viande de chasse.

Pour attendre ces buts et réaliser entièrement ces perspectives d'avenir il est indispensable d'équiper les secteurs vétérinaires et d'assurer l'encadrement de base tant au point de vue zootechnique que médical.

PETIT ELEVAGE - Dans tous les districts situés dans la zône d'action de la ferme de Dolisie et du Km I7 le petit Elevage jouit d'une faveur croissante auprès des populations rurales. Mais notre action n'a été que fragmentaire et devra être étendue à tous les districts grâce à l'encadrement de l'Elevage prévu au cours du 3ème plan.

- LE PLAN I958 - I962 -

Le Plan Quadriennal I958 - I962 prévoit 3 rubriques :

I°)- achat de géniteurs

2°)- encadrement de l'Elevage Africain

3°)- Organisation des Secteurs

.../...

ACHAT DE GENITEURS - 55.000.000

Le Ranch de Mindouli sera en mesure de fournir à partir de 1958, 150 à 200 génisses par an destinées à être réparties en métayage chez les éleveurs à vocation essentiellement pastorale. Cependant il y aura intérêt durant les premières années à augmenter le nombre de métayers Africains grâce à des importations de bétail n'Dama de Guinée. En effet à ce moment là les zônes d'élevage auront été soigneusement prospectées et les emplacements de troupeaux judicieusement choisis. L'encadrement sanitaire sera en place et permettra de surveiller et traiter dans une même zône un grand nombre de troupeaux avec le même matériel - (pulvérisation ou Spray mobile). L'importation devra se faire en une seule fois pour assurer une "pontée" complète au bateau transporteur et diminuer en conséquence les frais de transport.

Dans les années suivantes l'effort devra porter sur les achats de bétail "Dahomey" au Congo-Belge. L'opération "achat de bovins" pour les quatre années du plan peut par conséquent se schematiser de la façon suivante :

1958 - 59 :	400 N'Damas à 30.000	12.000.000
1959 - 60 :	320 à 350 Dahomey à 30.000	11.000.000
1960 - 61 :	" "	11.000.000
1960 - 62 :	" "	11.000.000
		45.000.000

De ce fait on peut espérer que le cheptel bovin du Moyen-Congo qui est actuellement de 8 à 9.000 têtes sera porté en 1962 à 30.000 têtes environ et contribuera déjà de façon notable à l'approvisionnement en viande du Territoire.

PETIT ELEVAGE - 10.000.000 -

Le petit élevage jouit auprès des populations Africaines d'une faveur chaque jour plus grande. Les demandes de volailles de race Européenne se multiplient et les fermes territoriales ne peuvent pas actuellement satisfaire la totalité des demandes. Il sera donc indispensable d'importer tous les ans pour les fermes territoriales et régionales environ 10.000 poussins d'un jour. L'Elevage du Dindon peut être aussi

.../...

tenté en brousse car il s'acclimate parfaitement dans les fermes et il suffit d'éduquer l'éleveur africain en lui montrant les avantages qu'il peut retirer de cet élevage.

Enfin étant donné l'importance des éleveurs porcins au Moyen-Congo il est indispensable d'importer tous les ans des géniteurs de France afin de renouveller le sang des élevages et pouvoir fournir en permanence aux éleveurs des géniteurs séléctionnés. Donc les importations en ce qui concerne le petit élevage peuvent se résumer ainsi pour chaque tranche :

I0.000 poussins à I00 frs	I.000.000
I.000 Dindonneaux à 300	300.000
Porcs :(importation par avion)	I.200.000
	2.500.000

soit pour l'ensemble du plan 2.500.000 x 4 : I0.000.000 -

ENCADREMENT DE L'ELEVAGE AFRICAIN - 40.000.000 -

L'encadrement de l'Elevage Africain est une opération nouvelle qui va débuter en I957-58, dont le but est de faire l'éducation des populations rurales en matière d'élevage, afin de moderniser l'élevage partout où il existe pour en accroître la rentabilité et le créer et développer partout où il est possible.

Les agents de ces équipes auront pour mission, en liaison avec l'Agriculture de Conseiller les éleveurs déjà existants, sur tout ce qui intéresse l'élevage. Ils feront l'inventaire des pâturages autour des villages où existent des troupeaux, veilleront en conseillant l'éleveur au bon entretien des bovins placés en métayage. Ils prendront contact avec les " candidats métayers " avant chaque importation de bétail procéderont à la répartition des troupeaux lors des importations et conseilleront les éleveurs lors de l'installation des animaux.

Enfin ils tiendront à jour l'inventaire "bovin" de leur zône d'action. En ce qui concerne le petit élevage ils feront l'inventaire des volailles, ovins et caprins, conseilleront l'élimination ou la castration des sujets mal conformés, éduqueront les africains pour les orienter vers une exploitation rationnelle de leur "capital élevage". Il est en effet évident que le capital ovin et caprin constitue pour l'Africain une sorte de réserve dans laquelle il ne puise qu'en cas de nécessité absolue. Il faudra

.../...

l'amener à tirer un maximum de profit de son troupeau.

Les distributions de coqs de race et l'élimination parallèle des coqs indigènes seront faites sous la surveillance des agents d'encadrement.

I - TRANCHE 1958 - 59 -

A)- Fonctionnement des deux premières équipes mises en place en 1957 -1958 et qui seront augmentées et composées chacune d'un agent Européen et de 6 agents africains. Chaque équipe est déjà pourvue d'un véhicule acheté en 1957-58 - il suffit donc des crédits de fonctionnement. Une équipe est basée à Dolisie et l'autre à Kinkala sous le contrôle des Chefs de Secteur du Pool et du Niari.

EQUIPE NIARI - DOLISIE -

I Contrôleur Européen	1.000.000
6 Agents Africains à 150.000	900.000
Fonctionnement véhicule-chauffeur - essence - réparations	500.000
Médicaments antiparasitaires-vaccins-matériel	500.000
	2.900.000

EQUIPE POOL - KINKALA -

I Contrôleur Européen	1.000.000
I Logement et garage	1.500.000
6 Agents Africains	900.000
Véhicule (fonctionnement)	500.000
Médicaments, matériel	500.000
	4.400.000

.../...

MISE EN PLACE D'UNE EQUIPE DANS LE DJOUE

Basée à Brazzaville

I Contrôleur Européen	I.000.000
2 Agents Africains	300.000
I Véhicule	500.000
Fonctionnement véhicule	500.000
Matériel et médicaments	400.000
	2.700.000

RECAPITULATION TRANCHE I958 - 59 -

NIARI	2.900.000
POOL	4.400.000
DJOUE	2.700.000
	I0.000.000

TRANCHE I959 -60 -

Comprendra le fonctionnement des équipes déjà existantes et l'installation d'un encadrement Africain dans les zônes Nord : Alima-Léfini - Likouala Mossaka - Sangha et Likouala. Fonctionnement des 3 équipes anciennes - Niari-Pool-Djoué -

3 Contrôleurs Européens	3.000.000
I4 Agents Africains à I50.000	2.I00.000
Fonctionnement 3 véhicules	I.500.000
Médicaments-vaccins-matériel	I.500.000
	8.I00.000

Renouvellement véhicules : 600.000

.../...

ORGANISATION ENCADREMENT REGIONS NORD -

Cet encadrement ne sera assuré au début que par des agents Africains. Par la suite lorsque les sous secteurs des régions Nord seront organisés ils dépendront de ces sous secteurs dirigés par un Contrôleur Européan, un assistant vétérinaire sortant de l'école de Bamako - où à défaut un aide vétérinaire déjà expérimenté.

ALIMA-LEFINI	
2 Africains à 150.000	300.000
Matériel - médicaments	200.000
	500.000
LIKOUALA MOSSAKA - SANGHA	
2 Africains	300.000
Matériel - médicaments	200.000
	500.000
LIKOUALA	
I Africain	150.000
Matériel -médicaments	150.000
	300.000

RECAPITULATION TRANCHE 1959 - 60 -

Fonctionnement 3 équipes	
NIARI - POOL - DJOUE	8.100.000
Renouvellement véhicules	600.000
Encadrement Régions Nord :	1.300.000
	10.000.000

.../...

TRANCHE I960 - 6I -

Fonctionnement des Equipes en place -

N I A R I	2.900.000
P O O L	2.900.000
D J O U E	2.300.000
Régions Nord -	I.300.000
Renouvellement véhicules	600.000
	I0.000.000

TRANCHE I96I - 62 -

Fonctionnement des Equipes en place dans les mêmes conditions qu'en I960 - 6I -	I0.000.000
III- SECTEURS SANITAIRES -	30.000.000

Jusqu'à présent les secteurs n'ont existé qu'à l'état embryonnaire car ils n'ont jamais été dotés du matériel et du personnel indispensable à une action régulière et suivie. La relève du personnel Européen n'étant pas assurée de façon régulière, il y a toujours un secteur sans vétérinaire et le Service est assuré dans ce cas par le Chef de Secteur voisin.

En ce qui concerne les installations proprement dites, les secteurs ont été basés sur les établissements d'Elevage, sans aucune organisation propre au secteur et cela se conçoit du fait que le développement de l'Elevage s'est fait à partir de ces établissements, tant pour le petit élevage que pour les bovins. Etant donné l'extension prise actuellement par l'élevage, l'organisation des secteurs doit être revisée et un minimum de moyens doit être mis à la disposition des Chefs de Secteur. Ils devront disposer d'un petit Laboratoire permettant les recherches parasitaires et les diagnostics qui ne nécessitent pas un Laboratoire spécialisé, de bureaux, d'une pharmacie, d'un magasin à matériel. Enfin d'un garage pour les véhicules.

TRANCHE I958 -59 - DOLISIE - 8.000.000

.../...

Le Secteur est actuellement inclus dans l'organisation propre de la ferme; le bureau est commun à l'assistant et au vétérinaire, il n'existe pas de bureau pour le secrétaire et les Infirmiers, en un mot le bâtiment de la ferme est déjà petit, pour la ferme proprement dite. Quand au véhicule il est à usage commun et à 4 ans d'existence.

A noter que lorque le Chef de Secteur part en congé il n'est pas remplacé, de même que lorqu'il est obligé comme c'est le cas actuellement d'assurer l'intérim de la Direction à Pointe-Noire. Ainsi le contrôle de toute la zône d'Elevage du Niari n'est assurée effectivement que durant des périodes plus ou moins brèves. Autrefois il n'y avait à cela pas d'inconvénient majeur, il n'en serait pas, de même à l'avenir si pareil état de choses devait persister. Le manque de personnel d'une part l'absence de moyens de travail d'autre part empêcherait toute surveillance sérieuse et tout l'effort fait pour l'élevage tant au point de vue encadrement de l'Elevage, qu'achat de géniteurs, serait voué à l'échec à plus ou moins longue échéance.

Il faut en effet ne jamais perdre de vue que le Moyen-Congo, du point de vue élevage est un "pays neuf". Alors que dans d'autres territoires tels que l'Oubangui et surtout le Tchad l'élevage existait avant l'arrivée des Européens et demandait seulement à être encadré et surveillé au Moyen-Congo il a été "implanté", d'où la nécessité de mettre en oeuvre pour un nombre d'animaux réduit des moyens relativement importants. Dans les pays et chez les Africains à vocation pastorale le rôle du Service est réduit à la surveillance sanitaire, à l'amélioration, et à l'orientation de l'Elevage.

Au Moyen-Congo il faut :

1)- Importer l'animal

2)- Prospecter le terrain

3)- Acclimater l'animal sur le terrain

4)- Assurer une surveillance sanitaire de tous les instants.

5)- Créer au début l'éleveur, l'éduquer, le conseiller. Du fait de ces tâches multiples le travail effectué ne peut être que fractionnaire tant que tout le dispositif, secteur et encadrement de base ne sera pas en place et "rodé"

PROJET : 1958 - 59 - CENTRE DE DOLISIE -

Le Centre de Dolisie sera construit à proximité de

la Ferme. Il y a intérêt à ce que le Chef de Secteur soit logé au Service et prévoir de ce fait comme cela a été réalisé à Pointe-Noire un bâtiment à étage comprenant le logement au Ier étage et les installations de Service au rez-de-chaussée.

Les installations de Service : I Laboratoire - I salle de stérilisation - 2 bureaux - I pharmacie - magasin.

L'ensemble du bâtiment : 250 m2 avec étage 7.0[illegible]

Annexes : garage pour 2 véhicules, magasin à gros matériel	400.000
Véhicule	600.000
	8.000.000

TRANCHE 1959 - 60 -

Construction du Centre de Madingou - Madingou est le centre de la Vallée du Niari, en ce qui concerne les élevages Européens des colons. En outre l'élevage des Lagunes est appelé à se développer rapidement dans la Région Boko-Songho. Il est donc normal que le Centre du Secteur sanitaire soit à Madingou au lieu de Mindouli. Le Centre comprendra un bâtiment à étage comportant logement laboratoire et bureaux.

L'ensemble du Laboratoire et du centre:	6.000.000
Matériel de Laboratoire (microscopes : (loupes etc..)	I.000.000
I véhicule	600.000
Annexes : garage - magasin	400.000
	[illegible].000

TRANCHE 1960 - 6I -

ORGANISATION DU SECTEUR DU DJOUE

La ferme du Km I7 actuellement fédérale, doit en principe devenir ferme territoriale en I958. Un secteur sanitaire doit être créé à Brazzaville dans les mêmes conditions qu'à Dolisie. Il comprendra

I Laboratoire logement -	6.000.000
Annexes -	400.000

.../...

Véhicule	600.000
	7.000.000

TRANCHE 1961 - 62 -

Matériel de Laboratoire: Secteur du Djoué 1.000.000

ORGANISATION DE DEUX SOUS SECTEURS - L'extension des zônes d'Elevage en particulier pour les bovins se poursuivant normalement il sera indispensable en 1961 de créer deux sous secteurs pour les régions du Nord en relation avec l'encadrement de l'Elevage de ces régions. Ces sous secteurs seront basés à Fort-Rousset et à Djambala.

Ces sous secteurs seront équipés d'un logement et d'un bâtiment de service composé d'un bureau, avec pharmacie, magasin et garage, soit pour chaque sous secteur

I logement	1.500.000
I bâtiment de service	1.000.000
I Véhicule	500.000
	3.000.000

En résume pour la tranche 1961 - 62

matériel pour secteur du Djoué	1.000.000
Sous secteur Alima-Léfini	3.000.000
Sous secteur Likouala-Mossaka	3.000.000
	7.000.000

RECAPITULATION PLAN 1958 - 62

	58 - 59		59 - 60		60 - 61	
t géniteurs 5.000.000	bovins:	I2.000.000	bovins:	II.000.000	bovins:	II.00 .000
	petit élevage	2.500.000	petit élevage	2.500.000	petit élevage	2.500.000
		I4.500.000		I3.500.000		I3.500.000
drement age africains .000.000	Niari	2.900.000	Niari	2.900.000		
	Pöol	4.400.000	Pöol	2.900.000	..	
	Djoué	2.700.000	Djoué	2.300.000	même	
			Alima-Léfini	500.000		
			Likouala-Mossaka	500.000	répartition	
			Sangha			
			Likouala	300.000		
			Véhicules renouvellement	600.000		
		I0.000.000		I0.000.000		I0.000.000
teurs taires .000.000	Dolisie	8.000.000	Madingou	8.0002000	Djoué	7.000.000

RECAPITULATION PLAN 1958 - 62

58 - 59		59 - 60		60 - 61		61 - 62	
bovins:	12.000.000	bovins:	11.000.000	bovins:	11.000.000	bovins:	11.000.000
petit élevage	2.500.000	petit élevage	2.500.000	petit élevage	2.500.000	petit élevage	2.500.000
	14.500.000		13.500.000		13.500.000		13.500.000
Niari	2.900.000	Niari	2.900.000				
Pöol	4.400.000	Pöol	2.900.000				
Djoué	2.700.000	Djoué	2.300.000	même		même	
		Alima-Léfini	500.000				
		Likouala-Mossaka Sangha	500.000	répartition		répartition	
		Likouala	300.000				
		Véhicules renouvellement	600.000				
	10.000.000		10.000.000		10.000.000		10.000.000
Dolisie	8.000.000	Madingou	8.000.000	Djoué	7.000.000	Djoué	1.000.000
						Fort-Rousset	3.000.000
						Likouala-Mossaka	
						Djambala: Alima-Léfini	3.000.000
							7.000.000

CONTRIBUTION BUDGET LOCAL OU FEDERAL

Les investissements prévus sur la tranche I958-62 du Plan nécessiteront le recrutement sur le budget local d'un certain nombre de Vétérinaires Inspecteurs. Ce recrutement doit être considéré comme indispensable, car il est certain que les secteurs et l'encadrement africain ne pourront être mis en place si la direction de ces opérations n'est pas assurée sans interruption par un Chef de secteur.

BUDGET LOCAL -

I958 - I.500.000 francs - solde d'un vétérinaire destiné à assurer la relève du personnel existant (3 Vétérinaires)

I959 - Solde d'un Vétérinaire adjoint au Chef de Service - I.500.000 -

I960 - Recrutement d'un Vétérinaire pour le secteur du Djoué I.500.000.

I96I - Recrutement d'un Vétérinaire pour assurer la relève du personnel recruté en I958 - 59 - 60.

BUDGET MUNICIPAL ET LOCAL OU FEDERAL.

I959 - I Vétérinaire Municipal et du Port de Pointe-Noire - 2.000.000. Le nombre des animaux abattus à Pointe-Noire va croître de façon très sensible dans les années à venir, de fait de l'extension prise par l'Elevage des bovins au Moyen-Congo.

La SAPAC en outre met en route son usine de fabrication de conserve dont la capacité de prodution est prévue à 5 tonnes par jour.

Les nombreuses réexpéditions de vivres frais et l'arrivée périodique au port de Pointe-Noire de grosses quantités de vivres frais et denrées d'origine animale imposent de créer à bref délai un Service Vétérinaire Municipal et du Port de Pointe-Noire. Si le recrutement est arrêté il y aurait intérêt à engager un vétérinaire contractuel

Les attributions de ce fonctionnaire seraient mixtes (municipal et port) et la solde pourrait être prévue moitié par la municipalité et moitié par le budget local ou fédéral.

PLAN D'EQUIPEMENT de L'A. E. F.

TERRITOIRE DU MOYEN-CONGO

TROISIEME PROGRAMME QUADRIENNAL
1958/59 - 1961/62

RUBRIQUE : TRAVAUX ROUTIERS

ROUTES & PONTS

EXPOSE D'ENSEMBLE

En raison même de l'existence du C.F.C.O. et du réseau de voies navigables du Territoire, les transports routiers à petite et moyenne distance sont la règle du Moyen-Congo.

En conséquence, les programmes routiers du Territoire ont pour but essentiel la construction, l'aménagement ou l'amélioration d'un certain nombre de tronçons qui aboutissent au port de Pointe-Noire, aux gares du C.F.C.O. ou aux principaux points du réseau fluvial.

Pour le troisième plan quadriennal le programme suivant est prévu

- Poursuite dans le Nord du Territoire des travaux de remplacement des ouvrages d'art provisoires par des ouvrages définitifs,

Exécution des travaux nécessaires à la réalisation d'une nouvelle liaison Komono - Zanaga, en vue d'éviter la traversée des Monts Itsiémié,

- Aménagement de la route Pointe-Noire - Bas-Kouilou déjà demandé au plan quadriennal 1953/1957.

Les Compagnies de Navigation refusent de charger en rade de Bas-Kouilou et les exploitants forestiers devront amener au Port de Pointe-Noire toute leur production.

L'exécution du barrage de Sounda provoquera d'ailleurs une activité complémentaire le long du fleuve Kouilou et la route dans son état actuel ne pourra pas supporter le trafic qui en résultera.

.../...

P L A N D'E Q U I P E M E N T de L'A. E. F.

TERRITOIRE DU MOYEN-CONGO

TROISIEME PROGRAMME QUADRIENNAL

1958/59 à 1961/62

RUBRIQUE : TRAVAUX ROUTIERS

PROPOSITIONS DETAILLEES

I.- ETUDES ROUTIERES (pour mémoire)

II.- PERSONNEL D'ENCADREMENT ET DE CONTROLE

La subdivision routière de Brazzaville qui faisait partie du Service Fédéral des Travaux Publics a été mise à la disposition de la Direction des Travaux Publics du Moyen-Congo et fait actuellement partie de l'Arrondissement des Travaux Publics de Brazzaville récemment créé.

Cette subdivision est chargée des travaux de la route Brazzaville-Kinkala et de tous les autres travaux routiers exécutés sur les crédits du Plan, dans le Nord du Territoire.

Cinq des agents de cette subdivision étant payés sur les crédits du Plan il y a lieu de prévoir un crédit complémentaire de 4 millions. La dotation de 18 Millions demandée sur la tranche 1957/58 devra donc être augmentée et portée à 22 Millions dès le début du prochain programme.

Soit pour le 3ème programme quadriennal ... 88 millions

III.- MATERIEL D'ENTRETIEN ET SECTION D'OUTILLAGE MECANIQUE

Il est indispensable de poursuivre l'équipement des Régions en moyens mécaniques pour qu'elles puissent continuer à assurer, dans les meilleures conditions possibles, l'entretien des sections de routes mises à leur charge.

A cet effet, il est prévu sur le programme quadriennal l'achat de :

.../...

- 50 camions bennes ..... 50 M.-
- 5 niveleuses légères ... 7 M.5
- I rouleau Wheeled 0 M.5
- rechange ..... 2 M.

Soit pour le programme quadriennal ..... 60 Millions.

En ce qui concerne les sections mécaniques des travaux Publics, le matériel dont elles sont dotées actuellement et qui provient d'opérations effectuées avant la reconversion du premier programme routier, est à compléter par 2 tracteurs D7, I rouleau à pneus, I tracteur à pneus de 45 CV.

La dépense à prévoir pour l'achat de ce matériel de complément sur le 3ème programme quadriennal est de I2 M.

IV.- ACHAT DE BACS

Il y a lieu

I°.- de poursuivre le remplacement par des bacs métalliques à taille ou à moteur, des bacs à pirogues en bois qui constituent une gêne considérable pour la circulation et dont l'entretien est difficile et onéreux.

2°.- de remplacer ou d'améliorer certains bacs anciens qui ne sont plus adaptés au trafic actuel.

Un crédit de 5 Millions par tranche est à prévoir, soit pour le programme quadriennal ..... 20 Millions.

V.- TRAVAUX D'AMELIORATION DU RESEAU FEDERAL

Certaines traversées, de BRAZZAVILLE de POINTE-NOIRE et de DOLISIE, classées routes fédérales et qui devaient être prises en charge par le Budget Général seront laissées en définitive à la charge du Territoire, ce qui nécessitera une dépense annuelle d'entretien de plus de IO Millions.

Le crédit de 55 Millions demandé sur la tranche 57/58 devra donc être porté à 70 millions dès le début du prochain programme.

Soit pour le troisième programme quadriennal . 280 Millions

VI.- AMELIORATIONS LOCALISEES

Il est nécessaire de poursuivre le remplacement dans

le Nord du Territoire des ouvrages d'art provisoires dont la plupart sont dans un état de délabrement tel qu'ils constituent un véritable danger pour la circulation et sont d'un entretien difficile et très onéreux.

Sur le troisième programme quadriennal, les travaux suivants sont prévus :

- Pont de 26m. d'ouverture s/la VOUMA, entre Gamboma et Fort-Rousset	9 M.-
- Pont de 9m. d'ouverture s/la Koudeko, entre Gamboma et Fort-Rousset	2 M.-
- Pont de 3Im. d'ouverture s/la Louara, entre Djambala et Gamboma	II M.-
- Pont de 32m. d'ouverture s/la Como, entre Ouesso et Souanké	I2 M.-
- Pont de 35m. d'ouverture s/la Sembé, entre Ouesso et Souanké	I4 M.-
- Pont de 32m. d'ouverture s/la Mayebe, entre Ouesso et Souanké	I2 M.-
- 33 ouvrages entre Souanké et Sembé	43 M.-
-53 ouvrages entre Sembé et Fort-Soufflay	57 M.-
Soit au total	I60 Millions

VII.- ROUTE KOMONO - ZANAGA -

Il était prévu sur le plan I953/I957 deux opérations importantes sur le Territoire.

a)- Sur l'itinéraire entre Kibangou et Mossendjo pour assurer les évacuations de la production de cette région vers Dolisie, une variante de 75 Km. représentant une dépense de l'ordre de 200 millions avait été étudiée. Ce projet a été abandonné par suite de la coupure éventuelle de cette liaison aux abords des vallées du Niari, de la Louessé de la Léboulou et la Gokango, par le bassin de retenue du barrage projeté à Sounda

b)- Sur l'itinéraire Loudima (ou Kayes) et Sibiti pour assurer les évacuations de la production de Sibiti - Komono et Zanaga vers le C.F.C.O. une variante de 55 Kms. et un pont sur le Niari, représentant une dépense de 215 millions, avait été étudiée.

Ce projet a été abandonné par suite des études entreprises pour la recherche d'une voie d'évacuation du Minerai de Manganèse de Franceville vers le C.F.C.O. et Pointe-Noire.

.../...

Le tracé de cette voie étant maintenant adopté par Mayoko Mossendjo, le confluent du Niari et de la Louessé, et un raccordement au C.F.C.O. au Km.200, il devient indispensable de reprendre le projet de Kayes, Sibiti, pour débloquer la région de Sibiti, Komono et Zanaga.

Le passage du bac de Loudima sera rendu difficile par l'élévation de répandage du Plan d'eau dans la vallée du Niari aux abords mêmes de Loudima.

Le tracé étudié entre Kayes et Sibiti permettrait de traverser le Niari sur un ouvrage définitif et d'obtenir un tracé de route présentant un profil en long préférable à celui du tracé Loudima-Sibiti.

Les régions de Mossendjo, de Mayoko et de Divénié pourraient être rattachées à la voie du chemin de fer COMILOG et les liaisons routières vers le Gabon seraient assurées par Sibiti, Komono Mossendjo, Divénié.

Seule la région très peu peuplée de Kibangou devrait être desservie soit par Divénié, Mossendjo, soit par un service fluvial traversant le plan d'eau la vallée du Niari, ou être rattachée par M'Tima au passage de crête du barrage de Sounda vers Pointe-Noire.

Cependant, par priorité, il conviendrait de prévoir l'exécution sur le prochain programme quadriennal du Plan de la route Madingou (Komono), M'Bila Doumayi (Zanaga) pour éviter la traversée des Monts Itsiméné et raccourcir le trajet de 30 km.

Les travaux à prévoir sont les suivants ;

- exécution de 25 Kms. de chaussée ..... 25 M.-
- exécution d'ouvrages d'art définitifs .... 25 M.-

Soit à prévoir au total sur le troisième programme quadriennal ..... 50 Millions.

VIII.- ROUTE POINTE-NOIRE - BAS-KOUILOU

Aucun travail effectif n'a pu être entrepris sur cette route dont le trafic actuel justifierait cependant l'exécution de travaux d'amélioration.

Le comptage des véhicules à l'embranchement de LOANGO indique le passage moyen de 60 véhicules par jour dont 47 camions.

.../...

Le trafic actuel s'accroît par suite de l'implantation d'une scierie à Bas-Kouilou, dont les bois de sciage sont évacués vers le Port de Pointe-Noire.

Cependant, un gros trafic pourrait être immédiatement attiré vers le Port de Pointe-Noire, l'évacuation des bois provenant des exploitations forestières situées le long du fleuve Kouilou.

Actuellement, ces bois sont chargés en rade foraine à l'embouchure du Kouilou et les Compagnies de Navigation maritime, répugnent à charger à cet endroit où la houle provoque des accidents fréquents et onéreux aux superstructures des navires et où le chargement, trop lent retarde la rotation de ces navires. Déjà certaines Compagnies refusent d'exécuter ces chargement au large, préférant charger au Port de Pointe-Noire.

Le tonnage des bois en grumes qui serait susceptible d'être amené de Bas-Kouilou vers Pointe-Noire est actuellement de 25.000 tonnes par an, ce tonnage doit rapidement passer à 30.000 tonnes, tonnage auquel il convient d'ajouter les bois de sciage.

Par ailleurs, cette route assure l'évacuation vers Pointe-Noire des produits vivriers et de la production de palmistes, huile de palme, arachides, noix de coco.

L'exécution du barrage de Sounda provoquera en outre une activité le long du fleuve Kouilou et un accroissement du trafic de cette route.

Les travaux à prévoir sont les suivants :

- 10 km. de remblaie ..... 10 M.-
- 25 " de chaussée bitumée ..... 150 M.-
- 30 " de chaussée gravillonnée..... 60 M.-

Soit à prévoir sur le troisième programme quadriennal un total de ..... 220 Millions

IX.- Route POINTE-NOIRE - CABINDA -

Il a été réalisé sur les programmes antérieurs du Plan

1°.- un pont de 65 m. en béton armé sur la Loémé supprimant un bac à traille.

2°.- 8 Km.5 0 de route bitumée à la sortie de Pointe-Noire.

La partie en terre de cette route supporte très mal le trafic et est d'un entretien onéreux.

L'exportation de bois du Cabinda et des exploitations forestières françaises situées dans les environs du lac Cayo

.../...

s'accroît d'ailleurs sans cesse et au trafic actuel viendra s'ajouter celui qu'amènera la culture de la banane à Fouta. L'achèvement de cette route est donc de plus en plus indispensable.

La dépense à prévoir sur le troisième programme quadriennal pour l'exécution de 20 Km. de route bitumée est de 80 Millions

X.- PONT SUR LE NIARI à LE BRIZ

Le franchissement du Niari par un bac entre Mouyondzi et Le Briz entrave considérablement l'exportation vers le C.F.C.O. de la production provenant de la région de Mouyondzi et tout particulièrement des convois de bois en grumes. Il est absolument indispensable de remplacer le bac par un pont définitif.

La construction de l'ouvrage permettra aux nombreuses remorques transportant le bois en grumes et aux véhicules évacuant une partie de la production agricole du district de Mouyondzi, de franchir le fleuve rapidement et en toute sécurité.

Pour la construction de l'ouvrage (90 m. de portée) et l'aménagement des accès, il y a lieu de prévoir sur le troisième programme quadriennal ..... 50 Millions

XI.- Route BRAZZAVILLE - KINKALA

Les travaux entrepris au titre des programmes antérieurs ont eu pour conséquence un accroissement de 100% de la circulation sur cette route.

Elle sera bitumée jusqu'au PK.40 ce qui aura pour conséquence un nouvel accroissement de la circulation au delà de ce point, où les tronçons de route les moins circulés supportent déjà un trafic variant de 50 à 75 véhicules par jour.

Il sera donc nécessaire de bitumer la totalité de ce tronçon de route soit sur 50 Km.

Pour l'exécution de l'ensemble des travaux, il y a lieu de prévoir sur le troisième programme quadriennal une dépense totale de ..... 200 Millions

XII - Route NORD - SUD

Le rôle de la route du Nord de Brazzaville est double.

C'est d'une part la seule liaison avec le Nord du Moyen-Congo, par elle on rejoint Gamboma, Fort-Rousset et Ouesso, après 800 à 1.000 kilomètres de pistes.

C'est d'autre part, la voie d'accès aux plateaux Batékés (région d'élevage) et à la région de Djambala.

.../...

Le premier tronçon de route dont l'aménagement est ici prévu joue actuellement le rôle d'un bouchon trop court qui empêche toute liaison avec une vaste zône actuellement bloquée et qui s'étend sur plusieurs centaines de kilomètres.

L'état de la route est tel que le trafic abandonne cet itinéraire. Actuellement ne circulent sur cette route que ceux qui ne peuvent faire autrement - fonctionnaires, commerçants faisant sur des véhicules disloquées par les trajets dans le sable, un trafic de complément sur Djambala, Gamboma et Fort-Rousset et Kellé. On ne peut juger du trafic possible par le trafic actuel. Il y a quelques années une partie du ravitaillement du Nord du Territoire s'effectuait par la route, actuellement les marchandises sont expédiées par voie fluviale ou par voie aérienne malgré son soût élevé.

Le rétablissement de communications terrestres convenables ramenerait des conditions normales de concurrence.

Sur le troisième programme quadriennal, il y a lieu de prévoir l'exécution de 40 Km. de chaussée gravillonnée IOO M.

XIII.- Route EPENA - IMPFONDO

La liaison routière EPENA - IMPFONDO doit supprimer le portage et permettre d'amener la production vers le fleuve Oubangui plus régulièrement desservi par la navigation que la rivière Likouala aux Herbes, dont les Compagnies de navigation se désintéressent.

Les travaux ont déjà été entrepris sur le deuxième programme quadriennal et il est indispensable de prévoir leur achèvement qui nécessitera l'exécution de 20 Km.

Le montant des dépenses à prévoir sur le troisième programme quadriennal est de ..... 20 millions.

PLAN D'EQUIPEMENT DE L'A.E.F.

TERRITOIRE DU MOYEN-CONGO

TROISIEME PLAN QUADRIENNAL

Rubrique : TRAVAUX ROUTIERS

REPARTITION PAR TRANCHE

	58/59	59/60	60/61	61/62	3ème Plan Quadriennal
drement et contrôle ...	22	22	22	22	88
ériel d'entretien et sec n d'outillage mécanique:					
Régions	I4	I4	I6	I6	60
Sections TP.	4	4	2	2	I2
at de Bacs	5	5	5	5	20
lioration du réseau Fédé	70	70	70	70	280
liorations localisées...	40	40	40	40	I60
te KOMONO - ZANAGA	25	25	-	-	50
ute POINTE-NOIRE-BAS- OUILOU	55	55	55	55	220
te POINTE-NOIRE-CABINDA	-	40	40	-	80
de LE BRIZ	50	-	-	-	50
e BRAZZAVILLE-KINKALA	50	50	50	50	200
te NORD - SUD	-	-	50	50	I00
ute EPENA-IMPFONDO	5	5	5	5	20
TOTAUX	340	330	355	315	I.340

III

UTILISATION DES SOURCES LOCALES DE FINANCEMENT ET DE L'EMPRUNT

Faisant appel également à d'autres sources de financement que le FIDES, le Territoire accentuera de façon très appréciable l'effort qui serait fait dans le domaine routier grâce aux crédits du Plan.

C'est en effet dans ce but que vient d'être créé le Fonds Routier qui sera alimenté par une taxe de 3 francs par litre d'essence. Annuellement un crédit de 45.000.000 Fr CFA environ (soit environ 180.000.000 Fr pour 4 ans) pourra être utilisé à l'exécution de travaux routiers.

Il y a lieu d'ajouter que :

1°.- Sur le Budget Local, qui accentue progressivement son effort, est inscrit chaque année un crédit relativement important mais malheureusement encore très insuffisant pour l'entretien et l'amélioration du réseau routier.

Durant la période d'exécution du 3ème programme quadriennal du Plan c'est à 160.000.000 frs CFA minimum que s'élèvera le total de ces inscriptions.

2°.- Grâce au produit de la taxe régionale, à celui de la taxe de la route de Fouta et aux possibilités offertes par le Crédit de l'A.E.F. au titre des Aménagements ruraux, un crédit d'environ 70 Millions en 4 ans sera affecté à l'exécution de travaux routiers reconnus indispensables mais non prévus au programme détaillé ci-dessus.

Il est enfin précisé que les grands travaux de voirie sont presque toujours exécutés sur emprunts contractés par les municipalités intéressées.

P L A N D'E Q U I P E M E N T DE L'A. E. F.

3ème PLAN QUADRIENNAL

I958 / I962

SECTION TERRITORIALE MOYEN-CONGO

Rubrique : INFRASTRUCTURE AERONAUTIQUE

Le programme d'amélioration et de construction d'aérodromes doit se poursuivre sur le troisième programme quadriennal.

Les travaux des aérodromes de DOLISIE, de DJAMBALA et de SOUANKE seront en grande partie achevés sur la tranche I957/58.

Les aérodromes de MAKOUA et GAMBOMA seront aménagés sur les crédits de l'Etat dans le cadre du programme opérationnel. Sont seuls prévus ici les travaux de construction de blocs techniques, de logement pour personnel africain de la D.G.A. et de hangars frêt.

L'Aménagement d'un aérodrome à MOSSENDJO et l'achèvement de celui d'OUESSO en vue de leur utilisation pour les avions DC4 ou Nord 250I sont à prévoir également.

Les travaux envisagés sur le troisième programme quadriennal sont donc les suivants :

AERODROME DOLISIE	
I hangar frêt 20 x 30 et logement africain	3 Millions
AERODROME MOSSENDJO	
Exécution piste pour DC 4	I2 "
I bloc technique réduit et logement africain	2 "
I hangar frêt	I "
	I5 Millions
AERODROME DJAMBALA	
I bloc technique réduit et logement africain	2 M.-
I hangar frêt	I M.-
	3 Millions
à reporter :	2I Millions

report : 21 Millions

AERODROME GAMBOMA -

I bloc technique et logement africain ..... 2 M.-
I hangar frêt ..... I M.-
3 Millions

AERODROME MAKOUA -

I bloc technique réduit et logement africain ..... 2 M.-
I hangar frêt ..... I M.-
3 Millions

AERODROME OUESSO -

Achèvement nouvel aérodrome 6 M.-
I hangar frêt ..... I M.-
7 Millions

AERODROME SOUANKE -

I bloc technique réduit et logement africain ..... 2 M.-
I hangar frêt ..... I M.-
3 Millions

37 Millions

PLAN D'EQUIPEMENT DE L'A. E. F.

3ème PLAN QUADRIENNAL

I958 / I962

SECTION TERRITORIALE MOYEN-CONGO

Rubrique : INFRASTRUCTURE AERONAUTIQUE

REPARTITION PAR TRANCHE

	58/59	59/60	60/6I	6I/62	Totaux
DOLISIE	3	-	-	-	3
MOSSENDJO	I5	-	-	-	I5
DJAMBALA	3	-	-	-	3
GAMBOMA	3	-	-	-	3
MAKOUA	3	-	-	-	3
OUESSO	7	-	-	-	7
SOUANKE	3	-	-	-	3
	37				37

P L A N D'E Q U I P E M E N T DE L'A. E. F.

3ème PLAN QUADRIENNAL

I958 / I962

SECTION TERRITORIALE MOYEN-CONGO

Service de l'AERONAUTIQUE CIVILE

Rubrique : EQUIPEMENT DES AERODROMES

I°.- Véhicules incendie (4x4)
Ouesso, Djambala, Souanké
300.000 x 5 ..... 7.200.000

2°.- Véhicules piste et de servitude (2 CV)
Ouesso, Makoua, Djambala, Souanké, Dolisie
300.000 x 5 ..... I.500.000

3°.- Extincteurs sur roues C02 I0 Kg
Souanké
40.000 x 2 ..... 80.000

4°.- Extincteurs à mousse I50 L.
Souanké
70.000 x 2 ..... I40.000

5°.- Té d'atterrissage
Ouesso, Makoua, Djambala, Souanké
I25.000 x 4 ..... 500.000

6°.- Mât pour manche à vent
Makoua, Souanké
35.000 x 2 ..... 70.000

7.- Panneaux "attention"
Ouesso, Makoua, Djambala, Souanké
20.000 x 4 ..... 80.000

à reporter 9.570.000

Report :	9.570.000
8°.-Trousse médicale Ouesso, Makoua, Djambala, Souanké 10.000 x 4	40.000
9°.-Mobilier technique Ouesso, Makoua, Djambala, Souanké 50.000 x 4	200.000
10°-Manches à vent (à repartir) 4.000 x 40	160.000
11°-Pistolets VEREY à fusées Makoua, Souanké 10.000 x 2	20.000
	9.990.000

P L A N D' E Q U I P E M E N T DE L' A. E. F.

3ème PLAN QUADRIENNAL

I958 / I962

SECTION TERRITORIALE MOYEN-CONGO

Service de l'AERONAUTIQUE CIVILE

Rubrique : EQUIPEMENT DES AERODROMES

REPARTITION PAR TRANCHE

	58 / 59	59 / 60	60 / 6I	6I / 62	Totaux
-Véhicules incendie(4x4)					
Ouesso Makoua Djambala	-	-	5.400.000	-	5.400.000
Souanké	-	-	-	I.800.000	I.800.000
-Véhicules piste servitude 2CV					
Ouesso Makoua Djambala	-	900.000	-	-	900.000
Souanké	-	-	-	300.000	300.000
Dolisie	-	-	300.000	-	300.000
-Extincteurs s/roues CO2 IOK					
Souanké	-	80.000	-	-	80.000
-Extincteurs à mousse I50 L					
Souanké	-	-	I40.000	-	I40.000
-Té d'atterrissage					
Ouesso Makoua Djambala	375.000	-	-	-	375.000
Souanké	-	-	-	I25.000	I25.000
-Mats de manche à air					
Makoua	35.000	-	-	-	35.000
Souanké	-	35.000	-	-	35.000
-Panneaux "attention"					
Ouesso Makoua Djambala	-	60.000	-	-	60.000
Souanké	-	-	20.000	-	20.000
-Trousse médicale					
Ouesso Makoua Djambala	30.000	-	-	-	30.000
Souanké	-	-	-	I0.000	I0.000
à reporter :	440.000	I.075.000	5.860.000	2.235.000	9.6I0.000

	58/59	59/60	60/6I	6I/62
Report.....	440.000	I.075.000	5.860.000	2.235.000
9.-Mobilier technique				
Ouesso Makoua Djambala	-	-	I50.000	-
Souanké	-	-	-	50.000
I0.-Manches à vent	40.000	40.000	40.000	40.000
II.-Pistolets VEREY et fusées				
Makoua	-	I0.000	-	-
Souanké	-	-	-	I0.000
Totaux	480.000	I.I25.000	6.050.000	2.335.000

	58/59	59/60	60/6I	6I/62	Totaux
Report.....	440.000	I.075.000	5.860.000	2.235.000	9.6I0.000
...ilier technique					
...so Nakoua Djambala	-	-	I50.000	-	I50.000
...nké	-	-	-	50.000	50.000
...ches à vent	40.000	40.000	40.000	40.000	I60.000
...stolets VEREY et fusées					
...koua	-	I0.000	-	-	I0.000
...nké	-	-	-	I0.000	I0.000
Totaux	480.000	I.I25.000	6.050.000	2.335.000	9.990.000

UTILISATION DES SOURCES LOCALES DE FINANCEMENT ET DE L'EMPRUNT

En dehors des crédits inscrits sur le Budget Local chaque année pour l'entretien et l'équipement de sécurité des Aérodromes (4.300.000 frs CFA) il n'est prévu aucun investissement autre que ceux à réaliser sur le Budget de l'Etat (Bases Aériennes) qui permettront d'effectuer des travaux très importants sur les différents Aérodromes du Territoire tels que POINTE-NOIRE, MAKOUA, GAMBOMA.

PLAN D'EQUIPEMENT DE L'A.E.F.

3ème PLAN QUADRIENNAL

I958 / I962

SECTION TERRITORIALE MOYEN-CONGO

POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

NOTE DE PRESENTATION

Les résultats obtenus dans le domaine des Postes et Télécommunications, grâce au FIDES à la fin des deux premiers plans quadriennaux sont considérables; et correspondent à une rénovation totale du service.-

Le troisième Plan Quadriennal se propose de poursuivre l'effort entrepris en complètant le programme de construction de bâtiments et d'équipement en matériel et mobilier des bureaux, en renforçant la sécurité des liaisons radio-téléphoniques et télégraphiques et en reprenant certains projets non achevés du 2° Plan quadriennal - Central automatique de POINTE-NOIRE - Radiotéléphonie territoriale.-

Les points originaux de ce nouveau programme concernent :

- l'amélioration de l'habitat du personnel africain, s'inscrivant dans le cadre de la politique sociale que l'office des Postes et Télécommunications, qui prend en charge tous les agents des cadres généraux et territoriaux, sera amené à promouvoir.-

- La création de nouveaux réseaux téléphoniques susceptibles d'apporter au réseau interurbain déjà en place d'intéressantes plus-values de recettes -

- développement de la commutation automatique dans les centraux téléphoniques des Chefs-lieux - Cette opération présente des caractères évidents de rentabilité mis récemment en évidence en A.O.F.

- modernisation des liaisons fédérales par la mise en oeuvre de la technique des ondes ultracourtes à propagation troposphérique dont l'introduction récente en Afrique Noire autorise les plus grands espoirs.-

Ce nouveau programme, arrêté pour le Territoire du Moyen-Congo au montant 274 millions francs CFA dépasse vraisemblablement les possibilités du FIDES. Mais l'article I7 du décret 56-I229 prévoit explicitement que le recours à l'emprunt

.../...

peut relayer ou compléter les dotations du Fonds d'investissement. Ce mode de financement semble particulièrement bien convenir au programme d'amélioration de l'habitat qui rejoint les objectifs poursuivis par la Société Immobilière de l'A.E.F. et est donc susceptible de bénéficier des mêmes sources de crédits.-

Par ailleurs, les projets d'extension de la Communication automatique sont d'une telle rentabilité que leur réalisation par voie d'emprunt à court moyen terme ne paraît pas présenter de difficultés sérieuses; la Caisse Centrale a déjà été approchée en ce sens par le Département.-

Enfin, le problème des renouvellements du matériel en service doit se résoudre par autofinancement dans le cadre des budgets annuels de l'office.-

Le financement du programme quadriennal des Postes et Télécommunications de l'A.E.F. serait sur ces bases, assuré comme suit :

FIDES	I26.--
Emprunt	I48.--
Total	274,-- millions Fr CFA

le volume des crédits demandés sur FIDES restant de l'ordre de grandeur des dotations allouées au titre des deux premiers Plans.-

Cette ventilation ne constitue naturellement qu'une première approximation et devra être précisée lors de l'adoption des tranches annuelles en fonction des possibilités de financement.-

POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

TROISIEME PLAN QUADRIENNAL

MOYEN - CONGO

OPERATIONS	FIDES	Emprunt	Total
Bureaux de : IMPFONDO, EWO, M'VOUTI, BOKO, KELLE, SOUANKE, JACOB annexe et MOSSENDJO	I3		I3
Bureaux de Poto-Poto, Bacongo et Pointe-Noire village	24		24
Habitat		60	60
Equipement en matériel postal	I		I
Extension du réseau de Brazzaville		33	33
Téléphone automobile de Pointe-Noire		55	55
Extension du réseau de DOLISIE et des réseaux de la ligne Brazzaville - Pointe-Noire	5		5
Réseaux téléphoniques urbains de Boko - Djambala - Fort-Rousset - Kellé, Mossendjo, Ouesso et Sibiti et rattachement de ces localités au réseau téléphonique interurbain	28		28
Equipement VHF de la liaison Brazzaville-Pointe-Noire	50		50
Equipement du réseau radioélectrique local	5		5
Totaux	I26	I48	274

En outre, les opérations fédérales suivantes intéressent le Moyen Congo :

Ecole professionnelle pour la formation des cadres locaux
Magasin à imprimés et parc à câbles
Renouvellement du matériel postal
Equipement des chèques postaux
Edition des instructions professionnelles
Modernisation des ateliers et garages
Renouvellement du parc automobile
Modernisation et renouvellement des installations d'abonnés
Renforcement des liaisons radiotéléphoniques fédérales Brazzaville-Bangui et Brazzaville - Fort-Lamy
Liaison téléphonique Brazzaville - Léopoldville
Equipement VHF de l'axe Brazzaville-Franceville-Libreville
Etudes de la liaison VHF Brazzaville - Bangui - Fort-Lamy
Liaisons par téléimprimeurs Brazzaville - Libreville et Brazzaville Fort-Lamy
Réseau TELEX

POSTES ET TELECOMMUNICATIONS
Troisième Plan Quadriennal
TOUS TERRITOIRES

	Evaluation par source de financement		Evaluation totale
	FIDES	Autofinancement	
Ecole professionnelle pour la formation des cadres locaux(aménagement d'un bâtiment existant)	I4		I4
Magasin à imprimés et parc à câbles	9		9
Renouvellement du matériel postal		I2	I2
Equipement des chèques postaux	2		2
Edition des instructions professionnelles		5	5
Modernisation des ateliers et garages		I0	I0
Renouvellement du parc automobile		20	20
Modernisation et renouvellement des installations d'abonnés		20	20
Renforcement des liaisons radiotéléphoniques fédérales Brazzaville-Bangui et Brazzaville - Fort-Lamy	45		45
Liaison téléphonique Brazzaville-Léopodville	I0		I0
Equipement VHF de l'axe Brazzaville-Francheville Libreville	I30		I30
Etudes des liaisons VHF Brazzaville - Bangui - Fort-Lamy et Libreville Douala	I0		I0
Liaisons par téléimprimeurs Brazzaville - Libreville et Brazzaville - Fort-Lamy	22		22
Réseau TELEX	I2		I2
TOTAL	254	67	321

PLAN QUADRIENNAL I958 - I962

RUBRIQUE : Bâtiments — Service Postes & Télécommunications

OPERATION : Bureaux et Stations secondaires de brousse

MONTANT : I3 M

A - JUSTIFICATION DE L'OPERATION

Au cours des deux premiers plans quadriennaux dix huit petits bureaux de poste et stations radioélectriques ont pu été construits en brousse, un certain nombre d'autres ont été refaits ou réaménagés.-

Il reste cependant encore beaucoup à faire en ce domaine en raison de l'ouverture de stations et bureaux, de transformation de nombreuses agences postales logées dans des locaux de l'Administration Générale en bureaux secondaires et de la vétusté de tous les anciens établissements.

Le programme actuel de construction comporte les bâtiments suivants : bureaux ou stations radioélectriques de IMPFONDO - EWO - M'VOUTI - BOKO - SOUANKE - KELLE - JACOB annexe et MOSSENDJO.-

B- COUT DE L'OPERATION

On peut évaluer à I M,6 en moyenne le coût d'un petit bâtiment de brousse soit : IM,6 x 8 = I3 M. demandés./.-

PLAN QUADRIENNAL I958 - I962

RUBRIQUE : Installations téléphonique urbaines

OPERATION : Installation d'un central automatique à Pointe-Noire - Extension du réseau aéro-souterrain de Pointe-Noire

MONTANT : 55 M financés par l'Emprunt

A - JUSTIFICATION DE L'OPERATION

I° Installation d'un Central automatique à Pointe-Noire

Il s'agit de la reprise d'une opération prévue au douxième plan quadriennal et qui s'était avérée prématurée - Ce ne semble plus le cas actuellement et il est raisonnable de penser que la totalité ou une partie des projets de développement du Moyen-Congo et de la région de Pointe-Noire verront le jour durant le déroulement du nouveau plan quadriennal : développement de la vallée du Niari, exploitation du manganèse de Franceville dont l'évacuation se fait par Pointe-Noire, industrialisation de la région de Pointe-Noire à la suite de la construction du barrage hydro-électrique de KAKAMOEKA. La réalisation et même les travaux préparatoires de ces projets doivent augmenter considérablement l'activité du port de Pointe-Noire et de la ville. Le nombre d'abonnés qui voisine 400 actuellement atteindra vite le chiffre de 600 à partir duquel il semble raisonnable en Afrique de prévoir un central automatique.-

Il est donc inscrit au programme de ce nouveau plan un crédit pour l'achat et l'installation d'un autocommutateur de I.000 lignes extensibles à I.500 à Pointe-Noire ainsi que pour l'agrandissement des bâtiments de la Poste pour le loger.

2° Extension du réseau aéro-souterrain de Pointe-Noire

Cette extension se portera en partie sur la prolongation et le développement du réseau de câbles souterrains en partie sur l'achat de matériel d'intercommunication et de tableaux et en partie sur l'achat de matériel d'installation en liaison avec le développement du nombre d'abonnés.

B - COUT DE L'OPERATION

Fourniture d'un autocommutateur de I.000 lignes extensibles à I.500	40 M
Extension du réseau	
Câble	8 M
Matériel d'intercommunication ...	3 M
Matériel d'installation	2 M
Travaux	2 M
TOTAL	55 M

PLAN QUADRIENNAL I958 - I962

RUBRIQUE - Installations téléphoniques urbaines

OPERATION - Extension du réseau de DOLISIE et des Petits réseaux de la ligne de Brazzaville - Pointe-Noire

MONTANT - 5 M

A - JUSTIFICATION DE L'OPERATION

A l'achèvement du deuxième plan quadriennal il existera au Moyen-Congo deux grands réseaux à batterie centrale Brazzaville (900 abonnés) POINTE-NOIRE (440 abonnés) et II réseaux secondaires tous rattachés à l'artère téléphonique Brazzaville - Pointe-Noire et qui malgré leur petit nombre d'abonnés ont un trafic interurbain assez important.-

Le financement de l'extension du réseau de Brazzaville et l'installation du Central automatique à Pointe-Noire est prévue par l'Emprunt. Au programme du nouveau plan est prévue l'extension de ces réseaux. Cette extension se portera en partie sur la prolongation et le développement du réseau de câbles souterrains en partie sur l'achat de matériel d'intercommunication et de tableaux et en partie sur l'achat de matériel d'installation ou liaison avec le développement du nombre d'abonnés. Il convient de prévoir également le passage de la batterie locale à la batterie centrale pour le réseau de DOLISIE qui comptera bientôt plus de I00 abonnés

B - COUT DE L'OPERATION

Extension de petits réseaux de la ligne Brazzaville - Pointe-Noire	3 M
Dolisie - extension du réseau et passage en batterie centrale	2 M
TOTAL	5 M

PLAN QUADRIENNAL 1958 - 1962

RUBRIQUE : ;Installations téléphoniques urbaines

OPERATION : Création de réseaux téléphoniques urbains de Boko - Djambala - Fort-Rousset - Kellé Mossendjo - Ouesso et Sibiti et rattachement de ces localités au réseau téléphonique interurbain -

MONTANT:28 M

A - JUSTIFICATION DE L'OPERATION

Dans le Service des Postes et Télécommunications, le téléphone constitue la partie éminemment rentable du service, ses bénéfices couvrent en partie le déficit des autres branches. Le coefficient d'exploitation de cette branche a ateint en effet 128/100 en 1957 (rapport, recettes sur dépenses) Il atteindra probablement 140 pour cent en 1956, alors qu'en 1952 il atteignait à peine 55 pour cent.-

Le téléphone apparaît donc très rentable et le service désire pousser au maximum son développement.

Maintenant que les réseaux les plus importants sont équipés, il est envisagé de se pencher sur le cas des petites localités pour y créer des petits réseaux qui auraient environ 12 abonnés.

La construction de tels réseaux est de plus indispensable au succès de la radiotéléphonie dans le Territoire, la nécessité de se rendre à une cabine téléphonique, de procèder par avis d'appel étant un frein à la facilité des échanges.

Il est prévu dans le Territoire sept petits réseaux de ce genre à Boko - Djambala - Fort-Rousset - Kellé - Mossendjo - Ouesso - Sibiti.

B - COUT DE L'OPERATION

L'équipement d'un petit réseau est évalué à 4 millions y compris le matériel de liaison au réseau soit au total :

4 M x 7 = 28 MILLIONS

PLAN QUADRIENNAL 1958 - 1962

RUBRIQUE : Liaisons interurbaines

OPERATION : Equipement VHF de la liaison BRAZZAVILLE - POINTE-NOIRE

MONTANT : 50 M

A - JUSTIFICATION DE L'OPERATION

Si les projets de développement du Moyen-Congo dont il a déjà été parlé voient le jour rapidement et qu'une installation de téléphone automatique est réalisée à Pointe-Noire, il est certain que le trafic entre Brazzaville et Pointe-Noire se développera beaucoup. Brazzaville est en effet le siège de nombreuses sociétés et du Gouvernement, le point nodal pour toutes les liaisons télégraphiques et téléphoniques soit intérieures à la fédération soit avec l'extérieur : Paris et l'étranger, Douala, Léopoldville et le Congo-Belge. Les 4 voies téléphoniques actuelles s'avèreront insuffisantes et il est nécessaire de prévoir I2 voies, ce qui permettra d'ailleurs l'interconnexion des deux centraux automatiques de Pointe-Noire et Brazzaville.

L'extension à I2 voies avec éventuelle possibilité d'extension ultérieure de la capacité de l'artère actuelle posera de sérieux problèmes et entraînera peut être un remaniement de celle-ci. Compte tenu de la vulnérabilité d'une ligne aérienne : rupture accidentelle des fils, troubles, il s'avérera sans doute plus avantageux et sans doute pas beaucoup plus onéreux de doubler la ligne existante par une liaison en ondes très courtes (V.H.F.). Cela sera surtout s'il s'avère possible de ne placer qu'un seul relai à Dolisie même.

Il est donc inscrit au programme un crédit pour le renforcement de la liaison Brazzaville - Pointe-Noire qui se ferait probablement au moyen d'une liaison en VHF.

B - COUT DE L'OPERATION

L'étude approfondie, nécessaire pour chiffrer le coût de la liaison VHF entre BRAZZAVILLE et Pointe-Noire n'a pas encore été faite.

En première approximation on peut chiffrer la dépense à 50 MILLIONS.

PLAN QUADRIENNAL I958 - I962

RUBRIQUE : Liaisons interurbaines

OPERATION : Rééquipement du réseau radioélectrique local

MONTANT:5 M

A - BUT DE L'OPERATION

Le but de cette opération est essentiellement le rééquipement des stations radioélectriques de brousse.

A la fin du deuxième plan quadriennal, pratiquement toutes les localités sièges d'une région ou d'un district plus quelques localités importantes auront été reliées au réseau télégraphique, soit comme centres Postes et Télécommunications normaux, soit comme stations du réseau administratif de commandement.

Cependant il est certain qu'au cours du prochain plan quadriennal, les circonstances obligeront le service à ouvrir de nouvelles stations, il s'avérera nécessaire de renouveler le matériel des anciennes stations et de remplacer les véhicules de dépannage des 3 secteurs radioélectriques qui assurent l'entretien des 22 stations de brousse. En raison de l'étendue des secteurs, du nombre des stations ces véhicules assurent un service très dur, souvent de mauvaises routes.

B - COUT DE L'OPERATION

Le coût de cette opération peut être évalué à 5 M.

AFRIQUE EQUATORIALE
FRANCAISE

TERRITOIRE DU MOYEN-CONGO

DIRECTION LOCALE DE
LA SANTE PUBLIQUE

P L A N D' E Q U I P E M E N T DE L' A.E.F.

3ème PLAN QUADRIENNAL

I958 - I962

SECTION TERRITORIALE MOYEN-CONGO

S A N T E

Le troisième Plan Quadriennal doit envisager cinq rubriques d'investissement.

I°/- Réalisation d'un Centre Psychiatrique Territorial

2°/- Achèvement Hôpital A. S I C E

3°/- Amélioration des Centres Médicaux de brousse

4°/- Reconstruction et construction de dispensaires

5°/- Equipement.

I°)- REALISATION D'UN CENTRE PSYCHIATRIQUE TERRITORIAL

La Direction Générale de la Santé Publique avait projeté la construction d'un asile d'aliénés pour la Fédération. Ce projet fédéral abandonné à la suite de l'application des mesures de décentralisation doit être repris à l'échelon territorial.

La création de ce centre psychiatrique pour les malades mentaux du Territoire présente une urgence absolue et prioritaire sur tout autre projet. Il est indispensable qu'il se réalise soit sur le Budget Local, soit sur le Plan FIDES.

Les mentaux aigûs sont traités à l'Hôpital Général de Brazzaville dans un petit service psychiatrique toujours encombré et à l'Hôpital de Pointe-Noire dans deux petits pavillons pouvant recevoir 8 à 10 malades.

Les centres médicaux de brousse ne disposent que de petits cabanons de fortune, composés de deux pièces exigués où des agités peuvent temporairement être isolés dans des conditions souvent déplorables.

Toutes ces installations sont très insuffisantes. Les évacuations des mentaux en provenance des districts sur les hôpitaux, même quand il s'agit de malades aigûs et dangereux pour eux-mêmes et leur entourage ne peuvent souvent s'effectuer faute des locaux pour les recevoir.

Si le problème du traitement des malades mentaux aigûs a été effleuré, aucune disposition n'a été prise pour l'isolement et le traitement de longue durée des mentaux chroniques.

Dans tous les districts, le problème du traitement de ces malades qui perturbent souvent l'ordre public se pose avec l'acuité la plus vive. Il ne peut être résolu que par la construction d'un asile territorial dont l'emplacement géographiquement central devrait être recherché de préférence prés de Brazzaville sur un terrain doté d'eau courante et l'électricité. Cet asile composé de plusieurs sections devrait dans un premier temps être conçu pour 60 lits. En admettant que la réalisation d'un lit revienne à un million pour un hôpital purement médical et chirurgical, on peut admettre un coût moins élevé soit 600.000 francs par lit pour ce type de formation quoiqu'il faille tenir compte d'une construction à pavillon dispersés et non concentrés sur un vaste terrain cloturé permettant l'extension future du centre.

Pour réaliser une première tranche de 70 lits, il semble raisonnable de prévoir un crédit de 40 millions soit environ 600.000 francs par lit, à prévoir en deuxième année du Plan Quadriennal.

II°)- ACHEVEMENT HOPITAL A.SICE

Le premier Plan Quadriennal avait consacré à la réfection et l'aménagement de l'Hôpital A.SICE des crédits importants permettant de réaliser une formation relativement complète mais non de l'achèver. Le second plan a été consacré aux formations de brousse.

Les crédits du troisième plan devraient permettre la réalisation d'un :

- Pavillon de Phtisiologie ..... 8 Millions
- Pavillon de traumatologie ..... 8 Millions
- Extension Service de radiologie ... 2 Millions
- Bloc hôtelier ..... 6 Millions

Total ..... 24 Millions

Des malades tuberculeux sont actuellement hospitalisés dans detrès mauvaises conditions de confort et de traitement dans un bâtiment qui est un ancien logement aménagé. Ce pavillon toujours encombré, sans locaux de soins, d'accès difficile, vétuste, mal ventilé, doit être abandonné pour être remplacé par un pavillon approprié où le traitement de cette catégorie de malades puisse être entrepris suivant les normes actuelles.

Les services d'hospitalisation des chirurgicaux sont devenus insuffisants. L'augmentation du nombre de blessés par accidents et surtout par accidents de la route nécessite la construction d'un pavillon spécialisé de traumatologie de 30 lits annexé au pavillon chirurgical.

Le service de radiologie, aménagé dans un pavillon trop petit, fonctionne dans de mauvaises conditions du fait de l'exiguité de locaux. L'adjonction de deux ailes au corps de bâtiment permettrait l'installation d'un service de radioscopie systématique et d'un service de radiothérapie.

Les cuisines de l'Hôpital A.SICE sont installées dans deux bâtiments excentriques, l'une pour les malades de Ière, 2ème et 3ème catégories, l'autre pour les malades de 4ème et 5ème catégories. Il y aurait le plus intérêt pour des raisons d'économie en personnel et en matériel à construire une cuisine centrale commune. L'Hôpital ne dispose pas de buanderie à l'exception de six bacs en ciment où le lavage d'une partie du linge se fait à la brosse, l'autre partie étant traitée à grands frais par un établissement de la ville. Une buanderie moderne annexé aux cuisines, pour réaliser le bloc hôtelier, est nécessaire.

II°)- AMELIORATION DES FORMATIONS SANITAIRES DE L'INTERIEUR

Deux éléments sont à envisager :

I°/- achèvement des bâtiments commencés
2/- construction de blocs radio chirurgicaux.

Le tableau suivant indique la situation actuelle en maternité et blocs radio chirurgicaux, des formations de brousse. Tous les centres médicaux sont actuellement dotés de maternités suffisantes.

Centres médicaux	Bloc radio chirurgical		Pavillon à terminer	Maternité à terminer
	Existant	Projeté		
DOLISIE	I	-	I	-
SIBITI	-	I	-	-
MOSSENDJO	-	I	-	I
MADINGOU	I	-	-	-
MOUYONDZI	I	-	-	-
KINKALA	-	I	-	-
BOKO	-	I	-	-
DJ MBALA	I	-	-	-
GAMBOMA	I	-	-	-
FORT-ROUSSET	I	-	-	-
MOSSAKA	I	-	-	-
OUESSO	I	-	-	-
IMPFONDO	-	I	-	-

I°/-Achèvement des bâtiments commencés.

a)-Pavillon d'hospitalisation à terminer à Dolisie 4.000.000
b)-Maternité à achèver à Mossendjo 4.000.000

2°/-Construction blocs radio chirurgicaux par ordre d'urgence

a)-Construction bloc radio chirurgical à Kinkala 3.000.000
b)-Construction bloc radio chirurgical à Impfondo 3.000.000
c)-Construction bloc radio chirurgical à Mossendjo 3.000.000
d)-Construction bloc radio chirurgical à Boko 3.000.000
e)-Construction bloc radio chirurgical à Sibiti 3.000.000

Ces blocs radio chirurgicaux sont des constructions conformes au plan type du Haut-Commissariat.

.../...

IV°) - RECONSTRUCTION ET CONSTRUCTION DE DISPENSAIRES

Certains dispensaires de l'intérieur sont encore construits en matérieux provisoires et couverts en paille. Il y aurait le plus grand intérêt à substituer à ces constructions fragiles et d'entretien coûteux des constructions en matérieux définitifs.

On peut estimer le coût de la reconstruction d'un dispensaire à 600.000 francs quand il s'agit, et ce sera presque toujours le cas de l'élément de base constituant la plus pétite tranche exploitable, conformément au plan type.

Il y a lieu de prévoir la reconstruction de quatre dispensaires par an soit I6 au cours du 3ème Plan. En outre, il serait intéressant d'envisager la construction de 4 dispensaires à créer soit en tout la réalisation de 20 dispensaires étalés sur une période de 4 ans à l'aide d'un crédit global de I2 millions.

V°) - E Q U I P E M E N T

Ces crédits I2 millions sont destinés à l'achat de gros matériel radiologique, médical et chirurgical, de groupes électrogènes, de refrigérateurs et appareils de climatisation.

RECAPITULATION ET REPARTITION PAR TRANCHES

DESIGNATION DES RUBRIQUES		Ière TRANCHE	2ème TRANCHE	3ème TRANCHE	4ème TRANCHE
I.-Centre psychiatrique	40.000.000	-	40.000.000	-	-
II.-Achèvement Hôpital A.SICE	24.000.000	I0.000.000	8.000.000	6.000.000	
III.-Amélioration des centres médicaux de l'intérieur....	23.000.000	8.000.000	-	3.000.000	I2.000.000
IV.-Reconstruction et construction de dispensaires	I2.000.000	3.000.000	3.000.000	3.000.000	3.000.000
Equipement	I2.000.000	3.000.000	3.000.000	3.000.000	3.000.000
TOTAUX...	III.000.000	24.000.000	54.000.000	I5.000.000	I8.000.000

RECAPITULATION ET REPARTITION PAR TRANCHES

	Ière TRANCHE	2ème TRANCHE	3ème TRANCHE	4ème TRANCHE	T O T A L
40.000.000	-	40.000.000	-	-	40.000.000
24.000.000	10.000.000	8.000.000	6.000.000		24.000.000
23.000.000	8.000.000	-	3.000.000	12.000.000	23.000.000
12.000.000	3.000.000	3.000.000	3.000.000	3.000.000	12.000.000
12.000.000	3.000.000	3.000.000	3.000.000	3.000.000	12.000.000
111.000.000	24.000.000	54.000.000	15.000.000	18.000.000	111.000.000

A N N E X E

INCIDENCES DE FONCTIONNEMENT SUR LE BUDGET LOCAL

I°)- CENTRE PSYCHIATRIQUE

a) Personnel

I Médecin	I.500.000.-
I Infirmier diplômé d'Etat	750.000.-
I Sous-Officier gestionnaire	750.000.-
I0 Infirmiers cadre local I80.000xI0 =.	I.800.000.-
2 Secrétaires à I20.000	240.000.-
I Chauffeur	90.000.-
I5 Manoeuvres à 60.000	900.000.-
Total	6.030.000.-

b) Fonctionnement

Alimentation des malades	I.500.000.-
Médicaments	I.500.000.-
Eau - Electricité	600.000.-
Lingerie - Matériel	300.000.-
Fonctionnement véhicules	300.000.-
Blanchissage	300.000.-
Petit outillage - Ingrédients	I00.000.-
Frais d'Administration	I00.000.-
Total	4.700.000.-

Entretien des bâtiments	500.000.-

R E C A P I T U L A T I O N

Personnel	6.030.000.-
Fonctionnement	4.700.000.-
Entretien des bâtiments	500.000.-
Total Général.	II.230.000.-

II°)- H O P I T A L A. S I C E

a) Le pavillon de phtisiologie remplacerait un pavillon existant qui pourrait devenir après aménagement un logement. Cette construction n'entrainerait aucun frais de fonctionnement supplémentaire.

.../...

b) Par contre le fonctionnement du pavillon de traumatologie augmenterait de 30 le nombre de lits. On peut admettre qu'un lit occupé revient par an, sans compter les dépenses de personnel, à 80.000 francs. Il faut donc en principe prévoir :

Fonctionnement	2.400.000.-
Personnel six infirmiers à I80.000 =	I.080.000.-
Total	3.480.000.-

c) Extension service radiologie -

Pas de frais de fonctionnement supplémentaire.

d) Bloc hôtelier -

En principe doit prévoir atténuer certaines dépenses de personnel et de matériel.

III°)-AMELIORATIONS CENTRES MEDICAUX DE L'INTERIEUR

a) Achèvement constructions -

Pas de crédits de fonctionnement supplémentaires.

b) Construction blocs radio chirurgicaux

Fonctionnement groupes électrogènes et appareils radioscopie I50.000 x 5 = 750.000.-

IV°)- FONCTIONNEMENT QUATRE DISPENSAIRES

Personnel 4 infirmiers à I80.000	=720.000
Fonctionnement médicaments 200.000 francs l'un	800.000.-
Total ...	I.520.000.-

RECAPITULATION GENERALE

I-Centre Psychiatrique	II.230.000.-
2-Hôpital A. S I C E	3.480.000.-
3-Amélioration Centres Médicaux de l'intérieur	750.000.-
4-Fonctionnement dispensaires	I.520.000.-
Total Général ..	I6.980.000.-

SERVICE GENERAL MOBILE D'HYGIENE ET DE PROPHYLAXIE DU MOYEN-CONGO

Au titre de la Section Territoriale du Service Mobile d'Hygiène et de Prophylaxie (S.G.M.H.P.) cinq programmes ont été envisagés.

I°/- TRYPANOSOMIASE

La situation exige le maintien du même dispositif et des mêmes mesures. Cependant la trypanosomiase étant contrôlée et diminuant d'importance les équipes mobiles étendent leurs activités et deviennent multivalentes.

Dans le cadre de la réorganisation du S.G.M.H.P. sur la base d'une équipe par région, il est prévu la construction d'une base d'équipe, ce qui entraînera une augmentation de frais de fonctionnement.

Les dépenses sont estimées comme suit :

- Fonctionnement secteurs	34.000.000.-
- Parc autos	4.000.000.-
- Médicaments	I0.000.000.-
- Construction d'une base pour secteur	7.000.000.-
Total	55.000.000.-

2°/- L E P R E

On peut estimer que tous les malades sont connus mais le traitement étant de très longue durée doit être poursuivi avec la même cadence et les mêmes moyens.

Le concours du FISE pour l'achat de médicaments sulfonés devant prendre fin en I96I, il est prévu 400.000 francs pour suppléer à cette date le concours international.

Les dépenses sont estimées comme suit :

- Fonctionnement circuits	I0.000.000.-
- Parc autos	4.000.000.-
- Médicaments	2.000.000.-
Médicaments pour suppléer FISE	400.000.-
Total	I6.400 .000

.../...

3°/- M E N I N G I T E

La méningite cérébro-spinale dont l'éclosion est toujours à craindre nécessite la constitution des stocks de sulfamides mis à la disposition des secteurs.

Les crédits sont estimés comme suit :

- Fonctionnement secteurs 8.000.000.-

4°/- P A L U D I S M E

La lutte contre le paludisme doit être menée suivant une méthode sélective dans les régions hyperendémiques par la lutte imagocide par les insecticides de contact et par la chimioprophylaxie par la nivaquine.

Les crédits à demander au FIDES sont estimés comme suit :

- Fonctionnement secteurs 28.000.000.-
- Parc autos 3.000.000.-
- Matériel 21.000.000.-
- Antimalariques II.000.000.-

Total 63.000.000.-

5°/- MALADIES SOCIALES

Les maladies envisagées sont la tuberculose, les tréponématoses et l'onchocercose. Le programme de lutte contre la tuberculose associera l'action préventive par la vaccination B.C.G. à l'action curative développée dans les hôpitaux et les dispensaires. Le vaccin sera fabriqué à l'Institut-Pasteur de Brazzaville.

Deux dispensaires anti-tuberculeux seront construits à Brazzaville et à Pointe-Noire.

Des campagnes de masse de traitement de la syphilis et du pian seront entreprises avec l'aide internationale. Le crédit de 11 millions représente notre contribution à cette campagne. Une campagne contre l'onchocercose sera mise en route.

Les crédits demandés au FIDES sont les suivants :

.../...

- Fonctionnement secteurs	45.000.000.
- Campagne tréponématose	II.000.000.
- Tuberculose-appareils radio-photos	8.400.000.
- Construction labo BCG Institut-Pasteur	I0.000.000.
- Fonctionnement labo BCG	I6.000.000.
- Construction 2 dispensaires anti-tuberculeux	II.500.000.
- Achat médicaments	7.000.000.
- Contribution à la campagne OMS contre les tréponématoses	II.000.000.
- Onchorcercose	2.000.000.
- Parc autos	4.000.000.
Total	I25.900.000.

RECAPITULATION GENERALE

Trypanosomiase	55.000.000.
Paludisme	63.000.000.
Lèpre	I6.400.000.
Méningite	8.000.000.
Maladies sociales	I25.900.000.
Total Général...	268.300.000.

REPARTITION PAR TRANCHES DE L'ENSEMBLE DES CREDITS DEMANDES EN MILLIONS DE FRANCS

	I Tranche	2 Tranche	3 Tranche	4 Tranche	TOTAL
TRYPANOSOMIASE	I9	I2	I2	I2	55
PALUDISME	I6	I6	I6	I5	63
LEPRE	4	4,4	4	4	I6,4
MENINGITE	2	2	2	2	8
MALADIES SOCIALES	42,I	3I,6	26,I	26,I	I25,9
TOTAL GENERAL	83,I	66	60,I	59,I	268,3

AFRIQUE EQUATORIALE
FRANCAISE

MOYEN-CONGO

INSPECTION ACADEMIQUE

PLAN D'EQUIPEMENT DE L'A.E.F.

3ème PLAN QUADRIENNAL

1958 - 1962

SECTION TERRITORIALE MOYEN-CONGO

E N S E I G N E M E N T

Le présent projet qui vient en complément du rapport d'ensemble n° 205/SE du 4 février 1957 dressant le bilan des réalisations pour la période 1946-56 donne un schéma des opérations à réaliser pour l'Enseignement dans le cadre du nouveau programme quadriennal du plan d'Equipement(1958-62) Ces opérations sont naturellement réparties suivant les différents secteurs : Enseignement du 2° degré, Enseignement du 1er degré normal, Enseignement du 1er degré, Enseignement postscolaire agricole et manuel, Enseignement technique; Equipement sportif. Ce schéma tient compte des perspectives de développement industriel des régions sud du Territoires, ainsi que d'un accroissement régulier de la population, des ressources agricoles, des revenus moyens et des ressources budgétaires. Il prévoit enfin la prise en charge par le Territoire des établissements fédéraux déconcentrés pour compter du 1er Octobre 1957.

A - ENSEIGNEMENT DU 2ème DEGRE

I - Collège Victor AUGAGNEUR Pointe-Noire

But de l'opération : augmentation de la capacité de l'établissement à concurrence des effectifs suivants : 200 internes, 200 I/2 pensionnaires, 300 externes, soit 700 élèves en tout. Ces chiffres se justifient amplement par le développement de l'Enseignement primaire et l'accroissement de la population de Pointe-Noire.

Prévisions :

- Deuxième tranche de l'internat :	construction	20 millions
	équipement	5 millions
- Adjonction d'un bâtiment à 10 classes (classes et études)	construction et équipement	10 millions
Total Collège Pointe-Noire		35 millions

NB - Participation du budget local: programme de construction de logements pour le personnel enseignant.

II- LYCEE SAVORGNAN DE BRAZZA - BRAZZAVILLE

Les autorités fédérales avaient prévu 70 millions pour l'installation d'un internat et la construction d'un nouveau bâtiment de classes, afin de permettre de porter les effectifs de cet établissement à un millier d'élèves dont 200 internes.

.../...

Pour le plan I958 - 62, nous inscrivons à ce titre 40 millions, en deux tranches qui devraient permettre d'atteindre ce résultat.

Total Lycée de Brazzaville : 40 Millions

III - Collège Moderne Court du Nord (Fort-Rousset)

On a jusqu'ici, très raisonnablement, differé la cration d'un Collège à Fort-Rousset, demandé avec instance par les élus des régions du Nord du Territoire. On ne peut être aussi catégorique pour les années à venir, et cela pour quatre raison

I°/- les régions Nord auront au cours de ces années un nombre de candidats à l'entrée en sixième suffisant pour justifier la création de cet établissement.

2°/- les besoins croissants des secteurs publics et privés en jeunes gens titulaires du B.E.P.C. justifie la création d'un établissement régional, que l'enseignement privé ne manquerait pas de créer, si l'Administration n'en prenait l'initiative.

3°/- compte tenu de l'évolution politique et administrative, les élus ont une influence de plus en plus déterminante et ne manqueront pas, à plus ou moins longue échéance, de faire décider la création de ce Collège.

4°/- cette création évitera pour un certain nombre d'élèves du Nord le dépaysement à Brazzaville ou à Pointe-Noire.

Dans le cadre d'une évolution normale des choses une première tranche de construction et d'équipement pourrait être réalisée en I959-6I, une seconde en I96I-62 et l'achèvement à l'issue de l'exercice I962-63 (donc au délà de l'échéance du futur plan quadriennal. Le fonctionnement d'une sixième pourrai commencer en Octobre I96I et le Collège fonctionnerait à plein à partir du Ier Octobre I964.

Evaluation :	I bâtiment 'Classe" à 5 classes	4 millions
	I bâtiment "Sciences" à 3 classes.....	3 millions
	I bâtiment "Etudes" à 3 classes	3 millions
	I bâtiment "Internat" pour I50 élèves	I5 millions
	I bâtiment "Administration", avec logement Directeur	5 millions
	Equipement internat, bâtiments scolaires, eau, électricité	I0 millions
		40 millions

Participation du Territoire: un programme de construction de logements pour le personnel enseignant.

Prévisions sur le programme I958-62 pour le Collège Moderne Court de Fort-Rousset : 25 millions (I5 pour la tranche I960-6I I0 pour la tranche I96I-62).

.../...

Récapitulation enseignement 2ème degré :

Collège de Pointe-Noire	35 millions
Lycée de Brazzaville	40 "
Collège Court de Fort-Rousset	25 "
Total	I00 millions

B- ENSEIGEMENT DU IER DEGRE NORMAL

I - Collège Normal Raymond PAILLET, Dolisie

En dehors d'aménagements et d'agrandissement des classes et du bâtiment des Sciences, l'essentiel des travaux à réaliser à Dolisie est la construction d'un nouvel internat pour I50 élèves, l'internat actuel, de construction ancienne et légère ne pouvant durer au délà de I96I. Un total de I5 millions est prévu, dont I0 millions sur la tranche I959-60 et 5 sur la tranche I960-6I.

Total Collège Normal Dolisie: I5 Millions

II- COURS NORMAL DE JEUNES FILLES DE MOUYONDZI

Une partie des aménagements prévus (adduction d'eau, premier agrandissement de l'internat, aménagement d'une maison modèle) est réalisée, au titre de la section commune, sur la tranche I956-57. Mais il sera nécessaire , devant l'augmentation des effectifs de prévoir une seconde partie d'aménagements et d'agrandissement de classes et d'internat. Crédits prévus : 5 millions sur la tranche I958-59.

Total Cours Normal de Jeunes Filles de Mouyondzi: 5 millions

Récapitulation enseignement du Ier degré normal

Collège Normal de Dolisie	I5 millions
Cours Normal de Jeunes Filles Mouyondzi	5 millions
	20 millions

C- Enseignement du premier degré

I - Classes de 7ème

En exécution des instructions de la circulaire n° 395/IGE du 26 Avril I956, construction d'une classe de 7ème avec internat dans chaque chef-lieu de région, à l'exception des régions du Kouilou, du Djoué et de la Likouala-Mossaka, où elles existent déjà.

Coût moyen d'un groupe régional : 3 millions
Evaluation 5 x 3 = ... I5 millions
Total classes 7ème = ... I5 millions

.../...

II - Classes de filles

Toujours dans le cadre de la circulaire précisée, il est prévu d'annexer aux écoles régionales des groupes scolaires féminins comprenant 2 classes de filles et un bâtiment d'enseignement ménager. Nombre de groupes prévus au total : 44; prix de revient d'un groupe : I.500.000 francs. L'Enseignement féminin devant fonctionner suivant les nouvelles normes à compter du Ier Octobre I958, les classes de filles seront ouvertes progressivement à partir de cette date, au fur et à mesure des sorties des promotions de Mouyondzi. Pour le programme I958-62, il est prévu de I3 à I4 groupes, pour un montant total de 20 millions, réparti en quatre tranches égales.

Total classes de filles ..... 20 millions

III - Reconstructions, extensions et créations d'écoles primaires

I°/- Reconstructions : achèvement de la reconstruction en matériaux définitifs du réseau existant : I00 classes .....40 millions

2°/- Extensions et créations

Le plan d'extension arrêté pour l'enseignement public lors de la session du 24 Mai I956 du Conseil Territorial de l'Enseignement prévoit au total 29I classes. Il n'est pas trop audacieux, il est en tout cas conforme aux besoins, de prévoir au moins la moitié de cas extensions pour le prochain programme quadriennal, soit I50 classes, évaluées à 60 millions

Total reconstruction et extensions: I00 millions

Récapitulation Enseignement du Premier Degré

Classes de 7ème	I5 millions
Classes de filles	20 millions
Reconstruction et extensions.....	I00 millions
Total	I35 millions

D - Enseignement post scolaire agricole et manuel

I - Sections agricoles

Il s'agit, suivant un système dont la première expérience débutera au Ier Octobre I957, de donner aux Jeunes gens issus des écoles rurales certaines notions d'agriculture pratique adaptée au pays, en créant dans chaque région une section agricole à l'école régionale voisine de la ferme régionale. Ces sections fonctionneront aussi en liaison avec les paysannats. La première tranche du programme qui sera réalisée de I958 à I962, comprend une section par région. Le coût d'une section, construction et équipement, peut être évalué à 600.000 francs; soit pour 8 sections une inscription de 4.800.000 francs.

Total sections agricoles : 4,8 millions

II - Sections manuelles

Maintenant qu'est amorcée la formation de moniteurs polyvalents pour les sections manuelles rurales, il convient d'étendre le réseau de ces sections manuelles jusqu'à une section par district, ce qui représente I6 sections nouvelles à ouvrir, revenant chacune à 800.000 francs, soit au total I2.800.000 francs.

Total sections manuelles : I2,8 millions

Récapitulation enseignement post scolaire agricole et manuel

sections agricoles	4,8 millions
sections manuelles	I2,8 millions
Total	I7,6 millions

E - Enseignement Technique

Toutes les réalisations mentionnées ci-dessous à l'exception de la section d'apprentissage de Fort-Rousset, sont prévues sous réserve de l'extension industrielle du Territoire, en fonction des grands projets actuellement à l'étude.

I - Collège Technique de Brazzaville

Dans le cadre de la réalisation des projets industriels, la formation locale de cadres techniques supérieurs, du niveau du BEI ou du Baccalauréat Technique sera indispensable. Bien que ce soit la région de Pointe-Noire qui ait dans l'avenir le plus besoin de ces techniciens, il paraît plus économique de transformer en Collège Technique l'actuelle Ecole Professionnelle de Brazzaville, qui n'est encore qu'un centre d'apprentissage, avec quelques sections plus poussées. Une somme de 30 millions devrait suffire à cette transformation qui comporterait essentiellement l'agrandissement de l'internat et des ateliers, la construction de nouvelles classes et l'installation de laboratoires.

Total Collège Technique Brazzaville: 30 millions

II - Centre d'apprentissage de Pointe-Noire

Ce centre d'apprentissage rendu indispensable par la construction du barrage du Kouilou et du complexe industriel pontenégrin, devra être construit et équipé de toutes pièces. Ce sera alors l'Ecole Professionnelle du Territoire, comme il existe à Bangui, à Owendo, à Fort-Archambault. Le coût total de l'école de Bangui s'est élevé à 60 millions. Compte tenu d'une part, du prix plus réduit de la construction à Pointe-Noire, d'autre part de ce que l'existence du centre d'apprentissage privé de la Mission St-Pierre permet d'envisager un établissement, moins important, on peut évaluer à 40 millions au total les crédits nécessaires à la réalisation de ce nouveau centre d'apprentissage.

Total Centre Apprentissage Pointe-Noire 40 millions

III - Section d'Apprentissage de Fort-Rousset

Cette section complétera, pour le Nord, le réseau existant des sections d'apprentissage urbaines formant, après le C.E.P.E., des apprentis semi-spécialisés (Pointe-Noire, Dolisie, Brazzaville). La construction et l'équipement de cette section peuvent être évalués à 5 millions.

Total section apprentissage Fort-Rousset: 5millions

Récapitulation Enseignement Technique

Collège Technique Brazzaville	30 millions
Centre d'Apprentissage Pointe-Noire	40 millions
Section d'Apprentissage Fort-Rousset.....	5 millions
Total	75 millions

F - Equipement Sportif

Les crédits dans ce domaine, sont consacrés d'une part à l'aménagement de stades "Territoriaux" à Brazzaville, Dolisie, Pointe-Noire, d'autre part à la construction et à l'aménagement dans les régions de stades scolaires et civils. Les prévisions pour le programme I958-62 sont les suivantes :

I - Stades urbains "Territoriaux"

Stade Anselmi Pointe-Noire	3.000.000
Stade Tié-Tié Pointe-Noire	I.500.000
Stade de Dolisie	I.500.000
Stade de Bacongo Aviation (Brazzaville).....	3.000.000

L'aménagement de ces stades doit être aussi complet et définitif que possible; ils doivent en outre être convenablement clôturés de façon que leur exploitation permette de trouver des ressources pour les associations sportives.

Total stades Territoriaux : 9 millions

2 - Equipement sportif des régions et districts

Pool	I.000.000
Niari	I.000.000
Kouilou	500.000
Niari-Bouenza	I.000.000
Alima-Léfini	500.000
Likouala-Mossaka	I.000.000
Sangha	500.000
Likouala	500.000
Total équipement régions ..	6.000.000

Récapitulation équipement sportif

Stades Territoriaux	9 millions
Equipement régions	6 millions
Total	I5 millions

Récapitulation, par chapitre, du programme quadriennal

Enseignement du 2ème degré	I00 millions
Enseignement du Ier degré normal	20 millions
Enseignement du Ier degré	I35 millions
Enseignement postscolaire agricole et manuel	I7,6 millions
Enseignement Technique	75 millions
Equipement sportif	I5 millions
Total	362,6 millions

Projet d'échelonnement par tranches

Tranche I958-59

A - Enseignement du 2ème degré

Lycée de Brazzaville (Ière tranche)	30 millions

B - Enseignement du Ier degré normal

Cours normal de Jeunes Filles Mouyondzi (achèvement).....	5 millions

C - Enseignement du Ier degré

Reconstructions	20 millions
Extensions et créations	I5 millions
Classes de 7ème	9 millions
Classes de Filles	5 millions
Total	49 millions

D - Enseignement postscolaire agricole et manuel

2 sections agricoles	I,2millions
4 sections manuelles	3,2millions
Total	4,4millions

E - Enseignement Technique

Collège Technique Brazzaville (Ière tranche).....	I0 millions

F - Equipement sportif

Stades Territoriaux	Anselmi I,5 million	
	Dolisie I "	
	Bacongo 0,5 "	.....3 millions
Régions		2 millions
Total		5 millions

Total général tranche I958-59 .....I03,4 millio

.../...

Tranche I959 - 60

A.- Enseignement du 2ème degré

Lycée de Brazzaville (2ème tranche).....	I0 millions
Collège de Pointe-Noire(Ière tranche).....	I5 millions
Total	25 millions

B - Enseignement du Ier degré normal

Collège Normal Dolisie (Ière tranche).....	I0 millions

C - Enseignement du Ier degré

Reconstructions	I5 millions
Extensions et créations	I5 millions
Classes de 7ème	6 millions
Classes de Filles	5 millions
Total	4I millions

D - Enseignement postscolaire agricole et manuel

2 sections agricoles	I,2million
4 sections manuelles	3,2 "
Total	4,4 "

E - Enseignement Technique

Centre d'apprentissage de Pointe-Noire.....	40 millions

F - Equipement sportif

Stades Territoriaux Anselmi I million Tié-Tié 0,5 " Dolisie 0,5 " Bacongo 0,5 "	2,5 millions
Régions	I,5 "
	4 millions

Total général tranche I959-60 .....I24,4 millions

Tranche I960 - 6I

A - Enseignement du 2ème degré

Collège de Pointe-Noire(2ème tranche)...	20 millions
Collège Court Fort-Rousset Ière tranche)	I5 millions
Total	35 millions

B - Enseignement du Ier degré Normal

Collège Normal Dolisie (2ème tranche ...	5 millions

C - Enseignement du Ier degré

Reconstructions	5 millions
Extensions et créations	I5 millions
Classes de Filles	5 millions
Total	25 millions

.../...

D - Enseignement postscolaire agricole et manuel

2 sections agricoles	I,2 millions
4 sections manuelles	3,2 millions
Total	4,4 millions

B - Enseignement Technique

Collège Technique Brazzaville(2ème tranche)	20 millions

F - Equipement sportif

Stades Territoriaux Tié-Tié I.000.000	
Bacongo I.000.000	2 millions
Régions	I,5 "
Total	3,5 millions
Total général tranche I960-6I	92,9 millions

Tranche I96I - 62

A - Enseignement du 2ème degré

Collège Court Fort-Rousset (2ème tranche)	I0 millions

B - Enseignement du Ier degré normal

Néant

C - Enseignement du Ier degré

Extensions et créations	I5 millions
Classes de Filles	5 millions
Total	20 millions

D - Enseignement postscolaire agricole et manuel

2 sections agricoles	I,2 million
4 sections manuelles	3,2 "
Total	4,4 millions

E - Enseignement Technique

Section apprentissage Fort-Rousset	5 millions

F - Equipement sportif

Stades Territoriaux Anselmi 0,5	
Bacongo I	I.5 millions
Régions	I millions
Total	2,5 millions
Total général tranche I96I - 62	4I,9 millions

Les objectifs atteints pour l'enseignement public à l'issue de la réalisation de ce programme seront les suivants :

.../...

Enseignement du 2e degré (long et court ..... I,800 élèves
Enseignement du Ier degré normal ..... 250 élèves
Enseignement du Ier degré..45.000 élèves dont 18.000 Filles
Sections manuelles et agricoles ..... I.500 élèves
Enseignement technique et professionnel .... 750 élèves

Les effectifs actuels correspondant (année scolaire I956 - 57) sont les suivants :

Enseignement du 2e degré (Lycée Brazzaville compris) 808
Enseignement du Ier degré normal (Mouyondzi compris) I90
Enseignement du Ier degré 29.789 dont 7.II6 filles
Sections manuelles 2I9
Enseignement Technique et Professionnel 250

La structure atteindra en fin d'année I962, si elle n'est pas définitive, représentera du moins un stade avancé de l'évolution de l'Enseignement et donnera toutes garanties de solidité, de stabilité et d'efficacité.

Investissements parallèles du Budget Local

A - Enseignement du second degré

I - Collège Victor AUGAGNEUR Pointe-Noire

Construction de I0 logements pour le personnel enseignant ..... 25 millions

II - Lycée Savorgnan de Brazza - Brazzaville

pour mémoire. Il est probable que les logements existant actuellement à Brazzaville permettront de loger le personnel nouveau du Lycée.

III - Collège Moderne Court du Nord (Fort-Rousset)

Logements pour quatre Professeurs 6 millions

B - Enseignement du Ier degré normal

I - Collège Normal Raymond PAILLET Dolisie

I logement de professeur..... 2 millions

II - Cours Normal de Jeunes Filles Mouyondzi

2 logements de professeurs ..... 3 millions

C - Enseignement du Ier degré

I - Classes de 7ème : l'équipement est compris dans les évaluations

II - Classes de Filles : l'équipement est compris dans les évaluations

III - Reconstructions, extensions, créations

I) - Mobilier scolaire

I50 classes à 70.000 frs ..... I0,5 million

.../...

2) - Logements de maîtres
200 logements à 200.000 frs .. 40 millions

D - Enseignement postscolaire agricole et manuel
Seul le logement des maître est à prévoir
24 logements à 200.000 frs .... 4,8 millions

E - Enseignement Technique
I - Collège Technique de Brazzaville
Comme pour le Lycée, aucun nouveau logement n'est prévu.

II- Centre d'apprentissage de Pointe-Noire
6 logements à 2,5 millions ..... 15 millions

III -Section Apprentissage de Fort-Rousset
1 logement PTA à ..... 1 million
3 logements maîtres ouvriers à 200,000
Total .....1,6 million

F - Equipement sportif

Si le Budget Local n'effectue pas d'investissements parallèles, les collectivités et en particulier les communes imputeront certainement à leur budget municipal des dépenses pour les stades de Pointe-Noire, Dolisie et Brazzaville. Leur montant est difficile à fixer, mais on peut le considérer comme équivalent à celui des investissements du Plan pour les stades Territoriaux, soit .. 9 millions

C'est donc au total de 116,9 millions que s'élèveront les investissements parallèles du budget local pendant les quatre années d'application du programme 1958-62, compte non tenu de réalisations particulières qui pourraient s'effectuer sur les crédits d'entretien le plan de campagne des grosses réparations, ou sur le budget de la Taxe Régionale.

P L A N D' E Q U I P E M E N T DE L' A. E. F.

3ème PLAN QUADRIENNAL

1958 - 1962

SECTION TERRITORIALE MOYEN-CONGO

Rubrique : CENTRES SOCIAUX

Par lettre n° 643 AP3 du I5 Juillet I956 Mr. le Haut-Commissaire a informé le Territoire du Moyen-Congo que les crédits que la Section Commune pourrait mettre à sa disposition pour la construction de centres sociaux dans les localités rurales au cours du 3ème Plan s'éleveraient à I2 millions CFA. L'établissement d'un programme d'emploi de ces dotations était demandé par la même correspondance .

La décision ayant été prise postérieurement de décentraliser les crédits de cette opération, le programme proposé est ici repris au titre de la Section Territoriale sur la base de I.500.000 francs environ par centre social, il est possible de construire deux centres sur chaque tranche du Plan Quadriennal, mais il apparaît que consacrer la totalité des crédits, dont disposera le Territoire, uniquement à l'installation de centres sociaux, ne correspondrait pas d'une part aux besoins du Moyen-Congo et constituerait, d'autre part une charge de fonctionnement que les finances locales ne seraient pas en état de supporter. En outre la création d'un centre social suppose un rassemblement de population suffisamment important pour justifier des dépenses d'investissement et de personnel relativement élevées. Ces conditions, pour le moment, ne sont réunies que dans un petit nombre de localités du Moyen-Congo.

Aussi, il semble préférable de proposer le partage de ces crédits entre la création de centres sociaux sur le modèle de ceux existant à Brazzaville et à Pointe-Noire, et une formule nouvelle qui consisterait à confier à une assistance sociale tout un secteur comprenant [illegible] Agglomérations extra-coutumières et desservies par le chemin de fer. C'est ainsi que serait confié à une assistance sociale, domiciliée à Brazzaville, un secteur comprenant les localités situées le long de la voie ferrée entre Brazzaville et la station de Marchand. Suivant le même principe une assistance sociale basée à Pointe-Noire aurait dans son rayon d'action

.../...

les stations situées lelong de la voie ferrée entre cette ville et M'VOUTI.

Ce système permettrait dans un premier stade de toucher I5 agglomérations pour une dépense minime. Il suffirait, en effet, de construire dans chacune d'elles une petite case comportant une chambre et un bureau dont le coût peut être évalué à 400.000 francs.

Le programme d'équipement pourrait donc s'établir de la façon suivante :

- Ière année - Construction de centres sociaux à Dolisie et à Ouesso, cette dernière localité, qui a été proposée pour être érigée en commune mixte est suffisamment importante pour justifier cette création.

Coût I.500.000 chaque, environ, soit .. 3.000.000 frs

-2ème année - Construction de cases de passages avec bureau pour l'assistante sociale itinérante de Brazzaville à Simon, Loma-Tsé-Tsé, Kiberi, Barratier, Hamon, Matoungou, Brusseaux et Marchand.

Coût 400.000 x 8 soit ..... 3.200.000 frs

-3ème année - Construction d'un 2ème centre social à Poto-Poto, pour décongestionner celui qui existe et qui est insuffisant pour une population de près de 60.000 habitants

Construction d'un centre social modeste à Djambala ou Gamboma localité en plein développement.

coût I.500.000 chaque, environ, soit .. 3.000.000 frs

-4ème année - Construction de cases de passage avec bureau pour l'assistante sociale itinérante de Pointe-Noire à Saint-Paul, Holle, Guéna, Fourastier, Les Saras, Girard, M'Vouti.

Coût 400.000 x 7 soit ..... 2.800.000 frs.

PLAN D'EQUIPEMENT DE L'A.E.F.

3ème PLAN QUADRIENNAL

1958 - 1962

SECTION TERRITORIALE MOYEN-CONGO

SERVICE DU CADASTRE

I - RUBRIQUE : LEVERS TOPOGRAPHIQUES et PLANS CADASTRAUX.

La Section Territoriale du Plan d'Equipement comprend sous la rubrique "Levers topographiques et plans cadastraux" tous les travaux d'établissement de plan topographiques des centres urbains du Territoire.

Le but de ces travaux était d'obtenir pour chaque ville un plan à l'échelle du I/2000e permettant d'abord l'élaboration des plans cadastraux, ensuite de mener à bien les études d'urbanismes, d'assainissement, d'adduction d'eau, d'installations électriques, téléphoniques, de prévoir la réalisation de nouveaux lotissements pour l'habitat africain, etc

Mais si à l'origine, ces travaux semblaient indispensables pour les autres grandes villes seulement, il est vite apparu que les centres secondaires devaient être dotés de ces mêmes documents de base.

Les principales raisons qui justifient l'établissement de plans topographiques pour tous les centres secondaires et d'une façon générale pour tous les chefs-lieux de régions ou de districts sont les suivantes :

-En prescrivant l'immatriculation de tous les terrains appropriés, la nouvelle loi foncière oblige dans les centres urbains à procèder à un abornement général de tous les lots attribués ou affectés à des services Administratifs ou à des particuliers.

Lorsque augmente la densité des bornages à faire dans un même centre, il est indispensable de les relier par des mesures topographiques précises, c'est-à-dire d'arriver au lever de plan régulier de ce centre.

Dans les chefs-lieux de Régions ou de Districts on a toujours eu l'impression que les lots pouvaient être très grands et que les extensions urbaines seraient toujours possibles.

.../...

Le dernier arrivé se mettait toujours plus loin pour avoir le plus de place. Les plans de lotissements existants étaient de simples dessins et n'ont jamais pu être suivis sur le terrain.

Aujourd'hui, des facteurs nouveaux dont les principaux sont l'élévation du niveau de vie, l'amélioration de l'habitat et les possibilités de crédits offertes pour les nouvelle constructions, le développement économique, agricole et artisanal, l'évolution de la conception de propriété individuel le, font que partout un des problèmes qui se pose aux chefs de districts est de trouver du terrain pour de nouveaux lotissements africains où les conditions de vie répondront au progrès social et à l'amélioration des conditions d'existence de l'ensemble de la population.

En recherchant la possibilité d'accroître les lotissements, on est amené à suivre également les principes directeurs qui permettent avec le minimum de dépenses de donner le confort à la plus grande partie de la population: routes, assainissement des lots, adduction d'eau, électrification, etc ...

La nécessité est donc apparue de travailler avec un document de base; le plan d'urbanisme. L'établissement de ces plans a déjà été demandé pour 24 centres du Territoire à l'architecte urbaniste de Brazzaville.

Mais ce travail ne pourra être complet et utile que s'il s'appuie sur un plan à grande échelle exact établi en planimétrie et altimètrie pour lequel des repères auront été matérialisés sur le terrain. Ensuite, l'application sur le terrain du plan d'urbanisme doit être faite par le géomètre par un abornement général des lots et la matérialisation sur le terrain des lotissements prévus.

C'st donc l'établissement de ce plan pour chaque centre du Territoire qui est le but de la rubrique "Levers topographiques et plans cadastraux" à prévoir au 3ème plan quadriennal.

Les plans d'urbanisme ont été demandés pour les centres suivants :

Ouesso, Mouyondzi, Sibiti, Mossendjo, Divénié, Loudima, Madingou, Jacob, Le Briz, Kinkala, Boko, Baratier, Mayama, Marchand, Mindouli, De Chavannes, Djambala, Gamboma, Fort-Rousset, Makoua, Souanké, Sembé, Impfondo, Dongou.

Sur les Ier et 2ème plans, nous avons déjà réalisé au 1/2000e - Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Ouesso, Jacob, Loudima, Mossendjo et Madingou qui sera fait cette année.

.../...

Il y a donc lieu de prévoir au 3ème plan, l'établissement du plan au I/2000e des 20 centres et la conservation, la mise à jour et l'extension des plans existants, au fur et à mesure de l'établissement des plans d'urbanisme, des villes déjà levées.

Ce travail peut être fait de deux manières :

Iº) Soit être confié à une entreprise qui exécutera le lever et nous remettra les documents. Cette méthode aurait l'avantage d'être assez rapide, mais ses inconvénients sont aussi très importants :

- prix de revient - en comptant 350 has pour chaque centre en moyenne à 6.000 francs le prix de l'hectare de lever au I/2000e, nous arrivons pour les 20 centres du Territoire à

350 has x 6.000 x 20 = 42 millions

- manque de suite dans les opérations - En effet le plan exécuté par une entreprise n'évitera pas la présence de géomètre pour appliquer ensuite le plan d'urbanisme - exécuter l'abornement général et en tirer les plans de bornage des propriétés en vue de leur immatriculation.

2º)- Pour réaliser ce programme, nous mêmes, il y a lieu de prévoir :

Personnel - I Ingénieur géomètre
2 Géomètres
3 Aides-Géomètres

et des manoeuvres journaliers

Ce personnel peut au cours des deux premières années faire le lever et l'exécution des plans au I/2000e de tous les centres du Moyen-Congo à raison de IO centres par an. les deux années suivantes peuvent être consacrées à l'application des plans d'urbanisme, à l'abornement général et à la réalisation des lotissements africains prévus.

La dépense dont le détail est indiqué ci-dessous peut être chiffrée pour l'ensemble de l'opération à 32 millions

Les avantages pricipaux de cette 2e solution sont :

- économie certaine et importante
- possibilité de réaliser à la fois le plan et la matérialisation sur le terrain par les mêmes agents.
- assurer en même temps par la conservation, et l'exécution des travaux antérieurement exécutés.

.../...

Il est difficile d'établir avec I an et demi d'avance le programme des travaux, mais on peut dès maintenant penser que mis à part Ouesso (2e phase : implantation-abornement) et Mouyondzi qui devraient être exécutés en priorité, ce sont les centres situés dans les régions agricoles près des grands axes routiers ou ferroviaires qui recevraient la priorité, (de phase: implantation-abornement) Madingou (2e phase:- implantation-abornement), Le Briz, Baratier, Marchand, Kinkal Mindouli, De Chavannes. Les autres centres seront étudiés ensuite.

Les besoins financiers calculés d'une façon très strict sont les suivants :

Dépenses annuelles : Solde, voyage aller frais de déplacement Ière partie congé -

I Ingénieur géomètre	I.600.000
2 Géomètres	2.700.000
3 aides géomètres africains à I5.000 par mois congé et frais de déplacement	600.000
Main d'oeuvre journalière, manoeuvres, porte-mires.	800.000
Entretien 2 véhicules(réparation, essence).....	400.000
renouvellement matériel topographique-chaînes, jalons, pelles, pioches etc.....	I50.000
fonctionnement: achat matériaux pour bornes, fer à béton, matériel de bureau, papier calque, papier à dessin, ozalid etc	800.000
	7.050.000

Dépenses de Ière année

achat de matériel topographique - 3 théodolites - tachéomètres mires 2 niveaux, planchettes, matériel dessin, gros matériel bureau-équipement de terrain	2.400.000
achat de 2 véhicules genre pick-up chevrolet .	I.400.000
- Ière année - 7.050.000	
I.400.000	
2.400.000	
	= I0.850.000
- 2,3 et 4e année 7.050.000x3	2I.I50.000
Total des crédits demandés	32.000.000

.../...

pour le 3ème Plan Quadriennal.

II - Rubrique : CADASTRAGE EN ZONE AGRICOLE

Le décret-loi du 20 Mai I955 en confirmant les droits coutumiers africains, prescrit le bornage et l'immatriculation des propriétés agricoles en vue de la création de titres fonciers opposables aux tiers.

Cette occasion à la propriété privée, qui correspond aux aspirations souvent affirmées des populations, permettra lorsqu'elle sera réalisée, de développer considérablement la mise en valeur rationnelle, d'encourager un essor de l'habitat rural et de faciliter les opérations de crédit en constituant des garanties valables.

L'application de la loi suppose donc la création de nombreux centres permanents du service du cadastre dans les régions et les districts les plus développés au points de vue agricole.

La construction de cette infrastructure a été proposée sur le plan (logement, bureau, matériel, véhicules) et devait être réalisée dans les tranches I956/57 et I957/58. Supprimée en I956/57 sauf 4 millions attribués à l'Oubangui, en I957-58 il est prévu 30 millions pour l'ensemble de la Fédération.

Même si cette dotation est maintenue elle ne permettra pour le Territoire que la mise en place d'une faible partie de l'infrastructure totale.

Il y a donc lieu de prévoir l'ensemble de l'opération sur le 3ème Plan Quadriennal.

En ce qui concerne la solde des agents nouvellement recrutés, elle doit être supportée la première année par le Budget du Plan en totalité et être mise progressivement à la charge du Budget Local.

Cette charge nouvelle du Budget Local est justifiée par la perception accrue des droits de bornages pour l'immatriculation des nouvelles propriétés, par le développement économique résultant de ces opérations, par l'augmentation de la productivité et l'amélioration des conditions d'existence des masses rurales.

I - Programme des installations sur tranche I95[illegible]-57

.../...

L'Oubangui ayant reçu 4 millions en 1956-57 il semble normal que la dotation des autres territoires doive être pour 1957-58 de l'ordre de 8M.,4 Cette somme est d'ailleurs un minimum pour pouvoir mettre en pl[illegible]eune partie du programme car des dépenses de la première année sont entre deux et trois fois plus élevées que pour les années suivantes.

Sur ces bases, il est prévu :

a) l'installation d'un géomètre chargé des travaux de Pointe-Noire rural et de la région du Kouilou. Cette installation se justifie par la densité des concessions rurales mal définies formant une ceinture autour du périmètre urbain. Il y a donc lieu d'établir à partir de la carte au 1/20000e qui est en cours de rédaction, un cadastre de toutes les propriétés existantes pour arriver à définir les droits de propriétaires africains et l'immatriculation de ces droits. Dans le Kouilou et en particulier dans le district de M'Vouti les droits coutumiers devront être définis pour favoriser les installations de cultures de café, cacao et bananes.

b) aussi urgente, la constitution d'une brigade topographique dans la Région du Niari-Bouenza aura pour but de délimiter les droits coutumiers africains, établir les plans de bornage, les plans de délimitation des terrains faisant l'objet de permis d'occuper et enfin de procéder au lever et au lotissement des zones de paysannats. Ces travaux seront reportés sur la carte au 1/50000e établi par l'Institut Géographique qui constituera le plan cadastral et parcellaire de cette région.

Les dépenses sur cette tranche peuvent se décomposer de la manière suivante :

<u>Pointe-Noire rural et Kouilou</u>

- Construction logement Géomètre /.....	2.500.000
- solde I Géomètre contractuel voyage aller partis congé frais de déplacement,etc.	I.200.000
- Equipement, achat appareils topographiques et matériel de terrain frais de fonctionnement	800.000
- achat véhicule, fonctionnement	900.000
	5.400.000

.../...

Brigade topographique de la Région Niari-Bouenza

- solde I géomètre - voyage aller + partie congé, frais de déplacement etc	I.200.000
- achat véhicule, fonctionnement	900.000
- équipement et fonctionnement Brigade.....	800.000
Total pour la tranche I957-58	2.900.000
	8.300.000

II - Programme des installations à prévoir sur le 3ème Plan Quadriennal

Après Pointe-Noire et Madingou, le plus grand travail se situera dans la région du Niari où déjà de nombreuses réclamations sont formulées.

Le centre du cadastre serait installé à Mossendjo (futur chef-lieu de région) pour satisfaire les demandes des districts de Divénié, Komono, Zanaga et Mossendjo. Dans ces districts, les centres de paysannats prennent un essor important et nous avons dès maintenant plus de 300 demandes individuelles émanant de planteurs africains qui réclament l'octroi d'un titre de propriété.

Enfin, il est indispensable de créer un centre pour le Nord du Territoire à Fort-Rousset. Le programme de ce centre est trop vaste pour être donné en détail mais il aura à sa charge les régions de la Likouala-Mossaka de la Sangha et de l'Alima-Léfini.

Pour que cette opération ait le maximum d'intérêt et reste à la base de l'évolution économique et sociale du Territoire, il faut que ce programme soit mis en place le plus rapidement possible. L'effort doit être fait dès la Ière année du 3ème Plan pour pouvoir fournir les premiers travaux dès le début de I959.

La répartition des crédits peut être faite d'une façon précise suivant le tableau ci-dessous.

Ière tranche quadriennale

- Construction bureau logement à Madingou pour la brigade mise en place en I957/58....	2.000.000
- Construction bureau logement à Fort-Rousset	3.000.000
- Achat 2 véhicules type Pick-up chevro- (1et pour Mossendjo et Fort-Rousset)....	I.500.000
- Equipement des centres de Fort-Rousset Mossendjo et complément Madingou-Matériel topographique et [illegible]	2.500.000

- Solde 4 Géomètres (Pointe-Noire, Madingou Fort-Rousset Mossendjo 4.800.000

Fonctionnement 4 véhicules, entretien essence à 200.000 ..... 800.000

- Paiement main d'oeuvre journalière - fourniture bureau, matériel pour bornes, fer à béton, papier à dessin, calque osalid, etc 2.500.000

Total pour la Ière année 17.000.000

2è tranche

- Solde 2 géomètres (les deux autres étant pris en charge par le Budget Local) 2.400.000

- Fonctionnement des 4 centres: Véhicules, bureau, terrain 3.600.000

Total 2ème tranche 6.000.000

3e et 4e tranche

- La solde de tous les géomètres est reprise en charge par le Budget Local (pour mémoire)

- Fonctionnement des 4 centres: 3.600.000 x2= 7.200.000
Imprévues: augmentation soldes, matériaux etc 4.800.000

Total pour le 3°Plan Quadriennal: 35.000.000

P L A N D' E Q U I P E M E N T DE L'A. E. F.

3ème PLAN QUADRIENNAL

I958 - I962

SECTION TERRITORIALE MOYEN-CONGO

Rubrique: Aménagement de lotissement pour habitat africain
Travaux urbains

E T U D E S

Cette rubrique a pour objet le financement des dépenses nécessitées par les études suivantes :

- Etudes diverses d'urbanisme (Plan directeurs- rémodelage nouveaux lotissemnts)
- Etudes d'assainissement

Etudes d'adduction d'eau

- Etudes d'életrification

Etudes diverses nécessitées par les précédentes

(Cartographiques - Topographiques (levers terrestres et aériens) Géologiques.

Pour l'exécution de ces études un crédit de 6 Millions par tranche est nécessaire.

Sur le 3è programme quadriennal il y a donc lieu de prévoir un crédit de 24 MILLIONS.-

PLAN D'EQUIPEMENT DE L'A. E. F.

3ème PLAN QUADRIENNAL

1958 - 1962

SECTION TERRITORIALE MOYEN-CONGO

Rubrique: Lotissements pour habitat africain - Travaux urbains.

- Assurer à la mise en application du Plan Directeur des moyens nécessaires,
- Poursuivre le programme entrepris d'assainissement des quartiers bas de la ville,
- Etendre aussi rapidement que possible la distribution d'eau aux agglomérations africaines,
- Développer l'utilisation de l'énergie électrique,

sont les préoccupations essentielles qui doivent être à la base d'un programme de travaux urbains à Brazzaville, pour la période correspondant au 3ème programme du Plan d'Equipement.

Un projet Directeur de Brazzaville, établi par M. LEGRAND, Architecte-Urbaniste, a été approuvé localement. Il sera soumis à la fin de l'année au visa du Ministère.

Les points essentiels de ce projet sont les suivants :

- Contrôle de l'extension tentaculaire de la ville
- Zoning de ses différentes fonctions
- Densification de la ville européenne
- Aménagement des actuels quartiers africains et création de nouveaux lotissements auprès des quartiers existants
- Réalisation d'une "artère de grande circulation" traversant les différents quartiers de Brazzaville
- Réalisation d'une voie d'évitement, reliant les sorties de Brazzaville sans traverser les différents quartiers.

Au titre d'un programme complémentaire du second Plan une rubrique spéciale (I02I-2-I) a été ouverte pour l'"Aménagement de lotissements pour habitat". Deux lotissements

.../...

neufs (totalisant 70 hectares) ont été aménagés à Brazzaville avec les crédits inscrits à cette rubrique. Ils ont surtout servi de champ d'expériences et on permi :

- le démarrage des constructions économiques de la Société Immobilière de l'A.E.F.
- la mise au point des principes d'un urbanisme économique.

Il en est ressorti que, par suite de l'extrême pauvreté de la clientèle en cause d'une part, de son fonctionnement de Société d'économie mixte assujettie à un équilibre financier, d'autre part, la S.I.A.F. ne pouvait à elle seule assurer un rythme de construction suffisant pour :

- permettre le remodelage systématique des quartiers existants, par démolition totale et reconstruction.

- éviter la construction individuelle "en dur" sur les parcelles des quartiers existants ce qui concrétise des plans périmés.

Or le problème crucial des agglomérations africaines de Brazzaville est leur aménagement pour y permettre la réalisation urgente des différents réseaux urbains : circulation, eau, assainissement, électricité.

Cet aménagement comporte deux étapes :

I°/- Création immédiate d'artères principales

(trame de 400 x 300 environ largeur minimum I5 M.) susceptibles de recevoir les emprises des grosses canalisations, des collecteurs, et des lignes électriques principales.

2°/- Remodelage progressif de l'habitat à l'intérieur des blocs ainsi délimités au fur et à mesure de l'extension des réseaux secondaires.

Pour la création des artères principales, il est indispensable de recourir au FIDES.

- pour dégager les emprises nécessaires par expropriation
- pour poser les canalisations principales.

.../...

Pour remodelage progressif, il faut disposer d'un "fond de remembrement" permettant d'avancer les sommes qui ne seront recupérées que lentement par taxes, plus-values etc..., pour renouveler le fond initial. Ce "fond de remembrement" sera inscrit à la section Commune du 3ème programme, pour un montant de IO millions.

La création de lotissements neufs se limitera alors au strict minimum nécessaire pour recaser les expropriés que le remembrement n'aura pas permis de loger sur place. On créera à cet effet un lotissement très limité à Poto-Poto et un plus vaste à Bacongo, où les terrains sont beaucoup plus sains.

Par voie d'emprunt, la Municipalité a déjà réalisé deux tronçons de la "grande artère centrale" reliant les différents quartiers de Brazzaville, à savoir :

- l'avenue Adrien (I8 Millions CFA)
- l'avenue LECLERC et le passage supérieur au-dessus du CFCO. (46 Millions CFA).

S'agissant d'amélioration de la circulation à l'intérieur de la ville, et d'une hiérarchisation de la voirie qui, à long terme, est une source d'économie pour la Municipalité, la réalisation de cette artère centrale doit être poursuivie par voie d'emprunt (municipal ou territorial).

Grâce au crédit de "Lutte contre le chômage à Brazzaville(Chap.2021-2-I) du dernier plan quadriennal, un tronçon de la liaison des deux agglomérations africaines de Bacongo et Poto-Poto, par la voie d'évitement, a pu être tracé (route du plateau des I5 ans). Ce travail n'aura tout son intérêt que si un second tronçon d'un kilomètre de la voie d'évitement "carrefour des clairons - route de l'Aérodrome" est exécuté. L'ensemble permettra en effet l'accès à Poto-Poto des poids lourds venant de l'Ouest sans traverser la zône d'habitat du "Plateau", par des voies qui ne sont pas faites pour ce trafic.

S'agissant de la création d'un axe économique, qui sera très vraisemblablement classé dans la voirie fédérale, il est proposé d'en inscrire le montant au nouveau programme du Plan.

Réparti entre les différentes techniques en cause le programme de travaux urbains de Brazzaville se présenterait donc ainsi qu'il suit :

.../...

A - V O I R I E

a) La voirie des agglomérations africaines de Brazzaville consiste en dehors de deux ou trois grands axes, en des ruelles parallèles, non-différenciées, larges de 5 à I0 mètres. les voies principales à créer pour recevoir les canalisations principales doivent avoir de I5 à 20 mètres en moyenne.

Expropriation :

I0 m. de large sur I4 KM de voies à Poto-Poto
" " " 8 " " " Bacongo

Soit 22 hectares à I00 fr le m2	22 M.
Tracé et terrassement, démolitions(estimation)	8 M.
Indemnité de démolition (estimation)	I5 M.
Total	45 M.

b) 40 hectares de lotissements neufs (en majeure partie à Bacongo) sont à aménager pour recevoir 25% environ des gens atteints par le tracé des grandes voies ci-dessus.

La voie correspondante est estimée à I0 millions CFA.

c) Le tracé du tronçon "carrefour des clairons route de l'aérodrome" de la voie d'évitement représente IKm.2 de route, à 20 mètres d'emprise, 7 mètres de chaussée: I2 millions CFA.

RECAPITULATION :

- Création des grandes voies des agglomérations africaines	45M
- Voirie des lotissements nouveaux (40 hectares)..	I0 M.
- Voirie d'évitement (I,2 Km "Carrefour des clairons- Route de l'Aérodrome"	I2 M.
Total :	67 M.

B - ASSAINISSEMENT

L'assainissement de Brazzaville a fait l'objet en I95I et I952 d'études d'ensemble du B.C.E.E.O.M. (M. FONTAINE)

Le montant des dépenses nécessaires à l'établissement de l'ensemble des réseaux d'assainissement fut évalué à cette époque à plus de un milliard de francs CFA. Il n'était pas possible d'envisager leur réalisation sur un seul programme quadriennal.

On s'est donc fixé, pour premier objectif la mise hors d'eau des terrains et l'évacuation des eaux pluviales de certains quartiers où la question se pose de façon particulièrement aiguë et notamment :

.../...

- terrain des immeubles fédéraux dans le quartier de la plaine,
- quartiers de Bacongo
- quartiers de Poto-Poto et du Port.

L'évacuation des eaux usées ne peut être envisagée ni dans les agglomérations africaines où la proportion de cases dotées de l'eau courante et infime, ni dans la ville européenne où la densité de population est trop faible. (Exceptionnellement toutefois, on a dû prévoir pour l'hôpital une canalisation d'évacuation des eaux usées qui pourra désservir sur son parcours plusieurs groupes d'immeubles).

Les travaux exécutés jusqu'à la clôture de second programme quadriennal (tranche I957-I958) sont les suivants :

	Rubrique 2022-3-4	Rubrique 202I-2-I
- Mise hors d'eau et assainissement du terrain des immeubles fédéraux (quartier de la plaine).....	I4 M.	-
- Quartiers de Bacongo -construction de l'émissaire principal d'évacuation des eaux fluviales	I3 M.	-
ollecteurs secondaires importants des nciens quartiers	5 M.	
Collecteurs secondaires du nouveau - lotissement de Bacongo - Aviation	-	I3 M.
- Quartiers de Poto-Poto : - Etude des projets d'exécution	3,5 M.	-
Aménagement partiel de la M'Foa à la traversée de l'Avenue LECLERC.....	6	-
Collecteur souterrain B5 B6	26,8 M.	-
Collecteur souterrain B4 B5	23	-
Frais d'expropriation : Ouenzé	I4 M.	
Régularisation de la Ouenzé	30 m	
Collecteurs secondaires du nouveau - lotissement du Plateau des Quinze ans	-	I9,5 M.
- Canalisation d'évacuation des eaux - usées du nouvel hôpital Général	2,I M.	-
- Surveillance, imprévus et divers ...	[illegible]	-
	I35,8 M.	32,5 M.

CFA

L'agglomération de Bacongo occupe une situation privilegiée par rapport à celle de Poto-Poto, aucune inondation n'y étant à craindre. Les ouvrages déjà réalisés assurent dès à présent une évacuation normale des eaux pluviales et une salubrité très satisfaisante. Dans les anciens quartiers et dans la partie aménagée du nouveau lotissement de Bacongo-Aviation, seul est à poursuivre l'établissement du réseau des fossés de rue sur les ressources municipales.

Il n'en est malheureusement pas de même pour l'agglomération de Poto-Poto qui, établie en majeure partie sur un terrain très bas et traversé par trois rivières (la M'Foa, la Ouenzé et le ruisseau de Poto-Poto) est plusieurs fois par an partiellement inondée. Les travaux réalisés ont amélioré nettement cet état dans les bassins versant de la Ouenzé et du ruisseau de Poto-Poto, mais ils sont encore insuffisants. En fait le problème ne sera définitivement résolu que lorsque les ouvrages déterminés par l'avant-projet du B.C.E.E.O.M. (M. FONTAINE) seront entièrement réalisés.

OPERATIONS PROPOSEES SUR LE TROISIEME PROGRAMME

Il ne peut être encore proposé l'exécution d'ouvrages d'évacuation d'eaux usées et les opérations décrites ci-après ne portent que sur l'évacuation des eaux pluviales.

I°/- dans l'agglomération de Poto-Poto :

Le montant des travaux à exécuter estimé d'après l'avant-projet établi par le B.C.E.E.O.M. s'élèvent à 595 M.CFA se décomposant comme suit :

- Régularisation des rivières	70 M.CFA
- Frais d'expropriation nécessaires à l'exécution des travaux ci-dessus	40 " "
- Collecteurs souterrains	I45 " "
- Collecteurs secondaires à ciel ouvert importants	35 " "
- Réseau des fossés de rue	300 " "
- Frais d'établissement des projets d'exécution:	5 " ""
Total :	595 M. CFA

auxquels, il convient d'ajouter le montant des frais de surveillance et de contrôle s'élevant à environ 2M.CFA par an et la valeur des ouvrages à réaliser dans le nouveau lotissement du Plateau des Quinze ans qui n'étaient pas compris l'avant-projet B.C.E.E.O.M.

Ainsi qu'il a été dit précédemment le réseau des fossés de rue est laissé à la charge de la Commune.

.../...

Il est proposé de terminer sur le troisième programme quadriennal les ouvrages importants de l'avant-projet B.C.E.E.O.M. à l'exclusion du collecteur souterrain A7 A8 qui peut être différé. Les différentes tranches d'opération seraient les suivantes :

- Achèvement de la régularisation des rivières	50 M.
- Frais d'expropriation	I6 M.
Collecteur souterrain C7 C8	76 M.
- Collecteurs secondaires à ciel ouvert importants..	35 M.
- Frais d'établissement des projets d'exécution.....	3 M.
- Frais de surveillance et de contrôle	I0 M.
soit au total :	I90 M.

2/- dans le quartier de la Plaine

C'est le seul quartier de l'agglomération européenn qui nécessite des ouvrages relativement importants pour ass rer l'évacuation des eaux pluviales. Ces ouvrages sont : collecteur souterrain mmI m2 étudié par le B.C.E.E.O.M. (M. FONTAINE) et la régularisation du ruisseau de la missio leur exécution est proposée sur le troisième programme du Plan, le montant des dépenses est estimé à 40 M. CFA.

3/- dans l'agglomération de Bacongo

Il est proposé l'exécution des collecteurs secondai de la deuxième tranche du nouveau lotissement de Bacongo Zanga dont l'estimation est de I5 M. CFA.

RECAPITULATION :

- Agglomération de Poto-Poto	I90 M. CFA
- Quartier de la Plaine	40 " "
- Agglomération de Bacongo	I5 " "
Total :	245 M. CFA

C - ADDUCTION D'EAU

La distribution publique d'eau potable à Brazzavill est concédée à la Compagnie Africaine de Services Publics (CASP).

Depuis I947 où le réseau de distribution était dés et déficient et les ressources en eau insuffisantes, des progrès considérables ont été obtenus. Brazzaville dispose maintenant d'une station moderne d'épuration et de pompage ainsi que d'un réseau de distribution entièrement renové.

Les investissements réalisés sont importants, ils dépassent actuellement 350 M. CFA, dont 238 à la charge du concessionnaire.

La contribution des crédits du plan, à la clôture du deuxième programme quadriennal (tranche I957-58 incluse), sera de III,5M.CFA se décomposant comme suit :

a) Premier programme quadriennal (rubrique : 22-2-3)

-Construction d'un réservoir de 2.500 m3, Travaux divers d'extension et d'amélioration du réseau, fourniture au concessionnaire d'un lot de canalisations ..... I0I,5M.

b) Deuxième programme quadriennal (rubrique 202I-2-I)

- Adduction d'eau du nouveau lotissement de Bacongo-aviation ..... 5 M.
- Adduction d'eau du nouveau lotissement du Plateau des Quinze ans ..... 5 M.

Soit au total .. XXI,5M.CFA

Cependant de gros progrès restent à faire, principalement dans les quartiers africains où la densité de canalisations et de bornes fontaines est encore insuffisante. Il n'est pas possible de laisser à la charge du Budget Communal l'ensemble des dépenses à effectuer, aussi est-il proposé la réalisation sur le troisième programme quadriennal du réseau principal de distribution dans ces agglomérations jusqu'au diamètre de I50 mm.

Le réseau secondaire (canalisations de diamètre inférieur à I50 mm) et les bouches d'incendie et bornes fontaines resteraient à la charge du budget communal.

Les dépenses à prévoir sur le troisième programme seraient de :

- Adduction d'eau de Poto-Poto 2I,2
- Adduction d'eau de Bacongo (y compris le nouveau lotissement de Bacongo-Zanga)..... 24,2

au total :..... 45 M. CFA

Ces sommes tiennent compte d'une participation du concessionnaire égale à 20% des dépenses réelles.

D - ELECTRIFICATION

Les moyens de production et de distribution de l'énergie électrique à Brazzaville, sont au 3I Décembre I955, les suivants :

.../...

I°/- Production

- Usine hydroélectrique du Djoué (puissance installée 15.000 KW) concédée ainsi que la distribution aux services publics à la Société d'économie mixte : "Energie Electrique d'A.E.F." (E.E.A.E.F.)

- Usine thermique de secours (puissance installée 3.700 KW) concédée ainsi que la distribution publique à la Société "Union Electrique d'Outre-Mer" (UNELCO.)

2°/- Distribution :

a) réseau E.E.A.E.F. :

ligne aérienne 30.000 V Djoué - Brazzaville (Poste A)	5,15 Km
ligne souterraine 30.000 V Poste A - Poste B.	4,88 "
ligne aérienne 30.000 V interconnexion Congo-Belge..	15,34 "
ligne souterraine 6.600 V Poste A - Djoué	5,90 "
Total :.....	31,27 Km.

b) Réseau UNELCO

lignes aériennes 30.000 V	3,5 Km.
lignes souterraines 6.600 V	52,8 Km.
lignes basse-tension aériennes	37 "
" " " souterraines	48,3 "
Total	141,3 "

En 1947, la puissance installée dans la centrale était de 275 KW et la longueur du réseau de distribution était de 69 Km.

La Compagnie de ces seuls chiffres fait ressortir l'effort accompli pendant la période 1947-1955.

Les investissements effectués pendant cette période s'élèvent à 3.475 M. CFA se décomposant comme suit :

- Aménagement hydroélectrique du Djoué et réseau E.E.A.E.F. 3.139 M. CFA (dont 413 M. CFA à la charge de la Section Générale du FIDES)

- Centrale et réseau UNELCO ..... 336 M. CFA (dont 150 M. CFA financés par le concessionnaire, 107 M. CFA financés par les crédits du Plan et 79 M. CFA par les abonnés, la Fédération et le Territoire)

A la fin du deuxième programme quadriennal, la participation des crédits du Plan sur la section locale de l'A.E.F. et sur la section territoriale du Moyen-Congo a été de 117M.CFA se décomposant en :

.../...

a) sur le premier programme quadriennal (rub.9-3-3). :

- Montage d'un groupe de I.050 KVA, achat et montage de 2 groupes TOSI de I.000 KVA. Aggrandissement de la Centrale construction de postes. Extension de réseau ..... IOI M.

b) sur le second programme quadriennal (rub.202I-2-I) tranche I957-58 incluse :

- Lotissement de Bacongo-Aviation. Postes et lignes principales B.T. ..... IO M.

- Lotissement du Plateau des Quinze ans. Postes et lignes principales B.T. ..... 6 M.

soit au total : II7 M.CFA

L'accroissement annuel de la consommation de Brazzaville après avoir été très important jusqu'en I954, paraît devoir se stabiliser depuis cette date à environ 5%.

En I955, la pointe maximum du réseau a été de 2.500 KW et la consommation d'environ II,5 M. de KWH. Depuis le début de l'année I956, la production du Djoué livrée au Congo-Belge par l'interconnexion est insignifiante. Or la production normale de cet ouvrage devrait être de l'ordre de 40 millions de KWH et les études de rentabilité effectuées en I952 prévoyaient qu'elle serait atteinte par la seule consommation de Brazzaville dès l'année I968 - ce qui correspond à un accroissement annuel d'environ II%

Différentes mesures ont été prises pour assurer, malgré l'insuffisance de l'accroissement annuel de 5%, l'équilibre de la trésorerie de l'exploitation du Djoué. Il est cependant très important de prendre toutes les mesures possibles à maintenir l'accroissement annuel de 5%.

A cet égard, et si l'on examine les possibilités de développement de Brazzaville, on constate :

a) que l'accroissement de la population européenne ne peut être pris en considération comme élément favorable à l'accroissement de la consommation.

b) que le développement industriel de la ville est de plus incertains,

c) que la population africaine ne devrait pas augmenter considérablement avant de nombreuses années, son importance étant liée aux deux considérations ci-dessus.

.../...

Le développement de la production du Djoué dépend en conséquence des éléments suivants :

a) reprise des livraisons au Congo-Belge, qui est sans doute possible mais ne peut être comptée comme élément certain.

b) installation d'industries à Brazzaville ou dans le périmètre d'action du Djoué, (seule la cimenterie de Loutété paraît à peu près certaine),

c) développement de la consommation de chaque abonné,

d) développement de l'utilisation de l'énergie électrique dans les agglomérations africaines.

C'est sur ces deux derniers points que la puissance publique peut agir avec le maximum d'efficacité. En effet, les consommations individuelles des abonnés existants sont inférieures aux moyennes qui sont atteintes dans de nombreux pays (consommation moyenne mensuelle de l'abonné européen: 200 KWH, de l'abonné africain: IO à I5 KWH) et de nombreuses familles africaines n'utilisent pas l'électricité. Outre l'intérêt social certain d'une action, le développement de la production du Djoué susceptible d'en résulter assurerait l'équilibre financier de la Société E.E.A.E.F. Société où la puissance publique est majoritaire.

Dans ce but, les mesures ci-après ont déjà été mises en vigueur en accord avec les Sociétés E.E.A.E.F. et UNELCO :

I°/- <u>développement de la consommation individuelle</u> :

- Abaissement de 28,50 à 27,60 Fr du prix de vente du KWH au tarif maximum.

- Création d'un tarif pour usages thermiques (cuisinières, chauffe eau pour lequel le prix moyen du KWH est d'environ IO francs.

- Création d'un tarif spécial pour petits utilisateurs, tarif à tranche unique à 23,50 Fr le KWH.

2°/- <u>développement de l'utilisation de l'énergie dans les agglomérations africaines:</u>

Le principal obstacle rencontré par l'Africain qui désirerait souscrire un abonnement était dû à la faible longueur du réseau de distribution dans ces quartiers ce qui l'obligeait en général à devoir payer outre le prix du branchement, une participation à une extension du réseau et en général dépassait ses moyens financiers.

Il était donc important d'augmenter la longueur des réseaux dans les agglomérations africaines.

.../...

Les conditions d'extension des réseaux sont fixées par l'article 14 du cahier des charges de concession UNELCO. La solution la plus intéressante pour l'Autorité concédante à faire financer les extensions par le concessionnaire en lui garantissant une recette annuelle de :

7 KWH par mètre de ligne haute et basse tension aérienne
10 " " " " " souterraine
7.000 " par poste de transformation.

Dernièrement le concessionnaire a accepté d'une part de réduire à 4 KWH par mètre de ligne légère B.T. aérienne la garantie de l'Autorité concédante et d'autre part d'ouvrir sans sa comptabilité, en le créditant au départ d'une somme environ 10 M.CFA, un compte d'attente destiné à assurer le paiement des garanties.

Ces dernières dispositions doivent permettre d'atteindre le but recherché. Cependant les consommations de chaque abonné étant encore très faibles, il est à craindre que les garanties à verser épuisent rapidement le compte d'atteinte et obligent à des dépenses relativement importantes qui devraient être supportées par le Budget Local déjà surchargé.

Il est en conséquence proposé la réalisation sur le procain programme quadriennal, d'une partie de l'ossature principale du réseau lignes H.T. postes de transformation et lignes principales B.T.), à partir de laquelle les extensions seraient financées par le moyen indiqué ci-dessus.

Les dépenses correspondantes seraient d'environ :

- pour l'agglomération de Poto-Poto (1 poste, 2 km de lignes H.T. et 8 km de lignes B.T.)..... 14 M. CFA
- pour l'agglomération de Bacongo(y compris le nouveau lotissement de Bacongo Zanga)3 postes, 5 km de lignes H.T. et 12 km de lignes B.T. ..... 31 M. CFA

soit au total.... 45 M. CFA

ne représentent que 80% des dépenses réelles, le concessionnaire (UNELCO) en prenant 20% à sa charge.

Le montant total des dépenses à prévoir sur le 3ème programme quadriennal est de 402 M.4 se répartissant comme suit :

- Voirie ..... 67 M.
- Assainissement..... 245 "
- Eau 45 M.4
- Electricité ..... 45 "

.../...

Rubrique : Lotissements pour habitat africain Travaux urbains POINTE-NOIRE

Un projet Directeur établi par M. NORMAND, Architecte-Urbaniste, a été approuvé et est déclaré d'utilité publique. Cependant les projets d'industrialisation de Pointe-Noire consécutifs au sujet d'aménagement hydroélectrique du Kouilou ne pouvant s'intégrer dans les dispositions adoptées par M. NORMAND, une révision de ce projet directeur a été demandé.

Aucune inscription n'a été proposée pour réaliser les ouvrages qui pourront être nécessaires à la suite des projets d'industrialisation, l'état des études en cours (B.C.E.E.G.M.) n'étant pas suffisamment avancé.

Le programme des travaux urbains à réaliser pour la période correspondant au 3ème programme quadriennal du Plan d'Equipement, a été établi en se basant sur les mêmes principe que ceux qui ont été adoptés pour Brazzaville.

Réparti entre les différentes techniques ce programme est le suivant :

A.- V O I R I E

Création des grandes voies de l'agglomération africaine, remembrement .....50 M.CFA

Deuxième tranche du nouveau lotissement de Tié-Tié....IOM.CFA

Total ..... 60 M.CFA

B.- A S S A I N I S S E M E N T

L'assainissement de Pointe-Noire a fait l'objet d'études d'ensemble du B.C.E.E.O.M. (M. FONTAINE)

L'opération essentielle résultant de ces études consiste à remblayer les lagunes dans le double but d'assainir par élimination de marécages très importants et de créer des surfaces à bâtir devant permettre une extension de la ville sans pour autant agrandir le périmètre urbain.

La réalisation du remblaiement de l'ensemble lagunes et l'aménagement des terrains en lotissement correspond à une dépense de l'ordre de 800 M. CFA.

.../...

On s'est limité en premier lieu au remblaiement des lagunes situées au Sud du Boulevard de GAULLE et au Lotissement des terrains ainsi récupérés. Le montant des travaux nécessaires est estimé à I30 M. CFA se décomposant comme suit :

- remblaiement ..... 70 M. CFA
- Assainissement ..... 28 M. CFA
- Adduction d'eau et voirie ..... 32 M. CFA

Le financement des travaux de remblaiement a été assuré par un emprunt contracté par le Territoire auprès de la Caisse Centrale de la France d'Outre-Mer emprunt autorisé par le Comité Directeur du FIDES le 27 Juillet I955 et par le Comité de surveillance de la Caisse Centrale le 7 Juillet I955 et pour lequel la Commission Permanente du Grand Conseil de l'A.E.F. a accordé l'aval de la Fédération par délégation en date du 20 Octobre I955.

L'Assemblée Territoriale du Moyen-Congo, dans sa séance du I8 Mai I955 a accepté que les travaux d'adduction d'eau et de voirie soient pris en charge par le Budget Local et autorise le Chef de Territoire à prendre l'engagement d'inscrire au titre des dépenses obligatoires dudit Budget, les sommes nécessaires à leur exécution.

Enfin, le Grand Conseil de l'A.E.F. a, au cours de sesion de Mai-Juin I955, pris à l'unanimité l'engagement de soutenir l'inscription sur la tranche I956-I957 ou sur les suivantes des 28 M. nécessaires aux travaux d'assainissement des terrains remblayés.

Ces modalités de financement sont basées sur une étude de rentabilité duquel il résulte que le Territoire doit récupérer ses investissements en vendant les terrains remblayés et aménagés.

Les travaux de remblaiement devant être achevés dans le courant de l'année I957, une tranche de travaux comprenant l'établissement des évacuations principaux et évaluée à I5 M.CFA a été inscrite sur la tranche I957-58.

Les travaux réalisés jusqu'à la tranche I957-I958 incluse à l'aide des crédits du Plan sont les suivants :

a)- sur le premier programme quadriennal(rub. 422-3-3)

- construction d'un collecteur souterrain et exécution de l'ouvrage de sortie en mer ..... 3M. CFA

b)- sur le second programme quadriennal

Rubrique 2022-3-2

- évacuateurs principaux des terrains remblayés (lagune sur Avenue de GAULLE ..... I5 M. CFA

Rubrique 2021-2-I

- Evacuateur du nouveau lotissement pour africain de Tié-Tié ..... 3 M.CFA

Total ..... 23 M.CFA

.../...

Sur le troisième programme quadriennal, il est proposé la réalisation de :

- Ouvrages secondaires du lotissement crée sur les terrains remblayés de la lagune sur Avenue de GAULLE ..... I3 M. CFA.

- Evacuateurs et collecteurs principaux d'assainissement des quartiers africains dont le remodelage est prévu ..... 20 M. CFA.

33 M. CFA.

NOTA : Aucune inscription n'est proposée pour réaliser les ouvrages qui pourront être nécessaires à la suite des projets d'industrialisation de Pointe-Noire, l'état des études en cours (B.C.E.E.O.M.) n'étant pas suffisamment avancé.

C.- ADDUCTION D'EAU

La Régie de distribution publique d'eau potable de Pointe-Noire a été confiée en gérance à la Compagnie africaine de Services Publics (CASP) à compter du Ier Juillet I956.

Les crédits du Plan ont permis une amélioration très importante des moyens d'adduction et de distribution. Les réalisations effectuées sont :

- construction à Gamboussi d'une station d'épuration moderne (comprenant décantation accélérée, filtration rapide, chaulage et chloration) d'une capacité de 300 m3/h ainsi que les installations annexées (groupe électrogène, ligne téléphonique et de télécommande, bâtiments annexes, réservoir de stockage, etc...)

- construction d'un réservoir de I.500 m3,

- travaux d'extension et d'amélioration du réseau.

Les dépenses effectuées sur les crédits du Plan jusqu'à la tranche I957-I958 incluse, sont les suivantes :

a) sur le premier programme quadriennal (Rub.22-2-I) I29 M. CFA
b) sur le deuxième programme quadriennal(Rub.202I-2&I) 5 M. CFA

Total .....I34 M. CFA

Sans préjuger des dispositions qui pourraient devoir être adoptées dans le cas où les projets d'industrialisation de Pointe-Noire se réaliseraient, il est proposé de réaliser sur le troisième programme quadriennal le réseau principal de distribution d'eau (diamètre I50m/h de quartiers dont le remodelage est prévu. Les dépenses correspondantes sont évaluées à 20 Millions CFA.

.../...

D.- ELECTRIFICATION

La distribution publique d'énergie électrique de Pointe-Noire est consédée à la Société "Union Electrique d'Outre-Mer".

En I948, les moyens de production et de distribution étaient les suivants :

- Puissance installée dans la centrale : 830 KVA
- Longueur des lignes de distribution : haute tension: I6,5Km.
  basse-tension: 26 Km.

la consommation annuelle était de 834.000 KWH.

Au 3I Décembre I955, la puissance installée dans la centrale est de 3.780 KVA, la longueur des lignes de distribution haute-tension est de 35,7 Km. celles des lignes basse-tension 4I,2 Km. et la consommation de l'année I955 a été de 3.785 KWH.

La comparaison de ces seuls chiffres fait ressourtir l'effort accompli pendant la période I947-I955

A la fin du deuxième programme quadriennal (tranche I957-I958 inclus) la participation des crédits du Plan a été de I39 M.CFA se décomposant comme suit :

a)- sur le premier programme quadriennal(Rub.9.3.2) I29 M.CFA
b)- sur le second programme quadriennal(Rub.202I.2.I) I0 " "

Total ..... I39 M.CFA

Sans préjuger des dispositions qui pourraient être adoptées dans le cas où les projets d'industrialisation de Pointe-Noire se réaliseraient il est proposé de réaliser sur le troisième programme quadriennal, le réseau principal de distribution (lignes H.T., poste et lignes principales B.T.) de quartiers dont le remodelage est prévu. Les dépenses correspondantes sont évaluées à 20 M. CFA.

Le montant total des dépenses à prévoir sur le 3ème programme quadriennal est donc de ..... I33 M. CFA se répartissant comme suit :

- Voirie ..... 60 M.CFA
- Assainissement ..... 33 " "
- Eau ..... 20 " "
- Electricité ..... 20 " "

P L A N D' E Q U I P E M E N T DE L' A. E. F.

3ème PLAN QUADRIENNAL

1958 - 1962

SECTION TERRITORIALE MOYEN-CONGO

Rubrique : Lotissement pour habitat africain
Travaux Urbains.

D O L I S I E

Un projet Directeur, établi par M. LEGRAND, est approuvé le programme des travaux urbains à réaliser pour la période correspondant au 3ème programme quadriennal du Plan d'Equipement a été établi en se basant sur les mêmes principes que ceux qui ont été adoptés pour Brazzaville.

Réparti entre les différentes techniques, ce programme est le suivant :

A. - VOIRIE -

Aménagement des voies principales de circulation de l'agglomération africaine, achèvement du lotissement de la rue de la Pompe, Plantations et travaux divers ..... 5 M.CFA

B.- ASSAINISSEMENT -

Aucun ouvrage d'assainissement de Dolisie n'a été réalisé à l'aide des crédits du Plan.

Il n'est proposé sur le troisième programme quadriennal que la réalisation des collecteurs principaux d'eaux pluviales du nouveau lotissement de la rue de la Pompe. L'évacuation des dépenses correspondantes est de ..... 5M. CFA

C.- ADDUCTION D'EAU -

L'équipement en moyens d'adduction et de distribution d'eau potable de Dolisie comprenant une situation de traitement moderne (décantation accélérée, chaulage, chloration, filtration) d'une capacité de 100 m3/heure et un réseau de 17,8 km. a été réalisé à l'aide des crédits du Plan pendant le premier programme quadriennal (Rub.22-2-6). Le coût total de cette opération a été de 47 M.CFA.

.../...

Au cours du deuxième programme quadriennal une première tranche d'adduction d'eau du nouveau lotissement de la rue de la Pompe a été réalisée - (I M.CFA sur la rubrique 2021.21).

En 1955, la Régie de distribution d'eau et d'électricité a été confiée en gérance à l'Union Electrique d'Outre-Mer.

Il est proposé sur le troisième programme quadriennal, la réalisation du réseau principal de distribution (canalisations de diamètre supérieur à 100 m/m) du nouveau lotissement de la rue de la Pompe pour permettre une distribution par bornes fontaines.

L'estimation des dépenses correspondantes est de 1M.CFA

D.- ELECTRIFICATION -

L'équipement en moyens de production et de distribution d'énergie électrique de Dolisie, comprenant une centrale de 240 KV de puissance installée, 4 postes de transformation, 5 Km. de lignes 5.500 volts et 11 Km. de lignes basse tension, a été réalisé à l'aide des crédits du Plan. (Rub.205.3.I.) pendant le premier programme quadriennal. Le coût total de cette opération a été de 63 M. CFA.

Aucune réalisation n'a été effectuée au cours du deuxième programme quadriennal à l'aide des crédits du Plan.

En 1955, la Régie de distribution d'eau et d'électricité a été confiée en gérance à l'Union Electrique d'Outre-Mer.

Il est proposé sur le troisième programme quadriennal la réalisation de 1,5 Km. de lignes principales base-tension devant permettre la desserte par lignes légères, des habitations du nouveau lotissement de la rue de la Pompe.

L'estimation des dépenses correspondantes est de 1,5 millions CFA.

Le montant total des dépenses à prévoir :
sur le 3ème programme quadriennal est donc de : 12 M. CFA.
se répartissant comme suit :

Voirie	5	Millions
Assainissement ..	5	"
Eau	1	"
Electricité	1	"

PLAN D'EQUIPEMENT DE L'A. E. F.

3ème PLAN QUADRIENNAL

1958 - 1962

SECTION TERRITORIALE MOYEN-CONGO

Rubrique : Lotissement pour habitat africain
Travaux urbains.

CENTRES SECONDAIRES

Le programme de travaux à entreprendre pendant la durée du Troisième programme quadriennal tend principalement à améliorer dans les centres de Madingou, Mouyondzi, Kinkala, et Ouesso, les conditions de vie des habitants par l'établissement d'adduction de nouvelles habitations africaines.

L'ensemble de ces opérations nécessite une inscription de 40 Millions CFA.

PLAN D'EQUIPEMENT DE L'A. E. F.

3ème P[illegible], QUADRIENNAL

I958 - I962

SECTION TERRITORIALE MOYEN-CONGO

Chapitre : Aménagement de lotissements pour habitat africain
Travaux urbains (anciens chapitres I009-I02I-I022)

REPARTITION PAR TRANCHE

Rubriques	58-59	59-60	60-6I	6I-62	Total
Etudes	6	6	6	6	24.-
Brazzaville	I02,4	I00	I00	I00	402,4
Pointe-Noire	43	30	30	30	I33.-
Dolisie	I0	2,5	-	-	I2,5
Centres secondaires	I0	I0	I0	I0	40.-
Solde moniteur habitat et fonctionnement service...	I,5	I,5	2	2	7
	I72,9	I50.-	I48.-	I48.-	6I8,9

UTILISATION des SOURCES LOCALES de FINANCEMENT et de l'EMPRUNT

L'effort poursuivi grâce au FIDES en matière de travaux urbains et d'assainissement en particulier, sera complété par des réalisations pour le financement desquelles il sera fait appel aux ressources locales et à l'emprunt.

Au cours des exposés ci-dessus, détaillant les réalisations prévues, il a été précisé celles qui sont laissées à la charge des municipalités intéressées.

Le Territoire doit également prendre à sa charge certaines réalisations.

Les travaux de remblaiement de la lagune Tchikobo qui sont en cours actuellement grâce à un emprunt de 70 millions contracté par le Territoire auprès de la Caisse Centrale de la F.O.M. nécessiteront en effet un emprunt complémentaire de 30 millions pour leur achèvement. (Les nouveaux projets d'industrialisation de Pointe-Noire ayant imposé une surélévation assez importante par endroits des cotes de remblais initialement prévues et en conséquence une augmentation du cube de sable à mettre en place).

L'opération envisagée ayant pour but non seulement d'assainir la ville mais aussi de créer des surfaces à bâtir sans agrandissement du périmètre urbain, le Territoire, comme il a déjà été précisé dans la rubrique "Assainissement de Pointe-Noire" du Troisième Programme Quadriennal, aura en outre à prendre en charge les 32 millions pour l'exécution de travaux d'adduction d'eau et de voirie nécessités par l'aménagement du lotissement.

Il y a lieu de préciser en outre que :

1°.- Sur le Budget Local est inscrit régulièrement un crédit pour l'exécution de travaux d'assainissement et d'urbanisme dans des centres de l'intérieur. Cette inscription est de l'ordre de 7.000.000 de francs par an.

2°.- Un emprunt de 30 millions de francs à contracter par le Territoire auprès de la Caisse Centrale de la F.O.M. doit permettre la construction d'un certain nombre de logements pour fonctionnaires.

3°.- Grâce au produit de la Taxe Régionale et aux possibilités offertes par le crédit de l'A.E.F. au titre des "Aménagements ruraux" un certain nombre de travaux destinés à améliorer les conditions de vie de l'Africain seront exécutés dans différents villages.

P L A N D' E Q U I P E M E N T DE L'A. E. F.

3ème PLAN QUADRIENNAL

I958 - I962

SECTION TERRITORIALE MOYEN-CONGO

Rubrique : CONSEILLER à l'HABITAT

L'action en faveur de l'habitat africain se développant rapidement au Moyen-Congo il a été décidé de prévoir au titre de la tranche I956/57 la prise en charge par la Section Territoriale du FIDES d'un poste nouveau de Conseiller à l'Habitat Africain.

Ce contractuel qui est entré en fonction à Pointe-Noire au début de l'année I957, est chargé sous l'autorité du Chef de Service de l'habitat de coordonner l'activité des différents services et des différents organismes publics ou semi publics (Caisse Centrale, Crédit de l'A.E.F., Société Immobilière de l'A.E.F.) intéressés par ces problèmes. Il apporte d'autre part aux africains qui désirent construire, ses conseils techniques et son aide désintéressée dans le choix de plans rationnels et de matériaux de construction économiques, ainsi que dans leurs démarches et la constitution des multiples dossiers administratifs exigés.

Ce technicien doit également effectuer des déplacements dans les postes de l'intérieur afin d'étudier ou de réaliser, en liaison avec les Chefs de circonscriptions administratives, la création de lotissements nouveaux ou d'améliorations collectives de l'habitat rural.

Il pourra enfin être chargé d'enquêtes et d'études générales relatives aux problèmes de l'évolution et de l'amélioration de l'habitat africain.

Bien que cette opération en soit encore à son tout début, les premiers résultats enregistrés sont très intéressants et permettent d'augurer favorablement de l'avenir, et de l'intérêt de cette action qui devra être poursuivie au cours du 3ème Plan.

Les dépenses de cette rubrique comportent la solde et accessoires de solde du Conseiller à l'Habitat ainsi que les dépenses de fonctionnement inhérentes à ses activités.

Ces dernières étant appelées à se développer rapidement il est probable que dans un délai difficile à déterminer il sera nécessaire de doter ce fonctionnaire d'un auxiliaire africain pouvant lui servir de dactylo, d'interprète et d'enquêteur.

Nous avons évalué l'ensemble de ces dépenses à I,5 millions pour chacune des deux premières tranches du 3ème Plan et 2 millions pour chacune des tranches suivantes.

PROJET SECTION TERRITORIALE

MOYEN-CONGO 3ème PLAN

OPERATIONS	Tranche 58/59	Tranche 59/60	Tranche 60/61	Tranc 61/62
DEPENSES GENERALES				
ECONOMIE RURALE	I,2	I,2	I,2	
- Agriculture				
Encadt Fermes, Pépinières	I2I,9	I09,2	I07,3	I0
Génie Rural	27	3I	3I,5	3
Défense des cultures	9	9	I2	I
Paysannats	I63,9	I24,5	I0I,3	8
Aménagements ruraux	36,4	43,3	40,8	3
Comité Vallée Niari	5	5	5	
	363,2	322	297,9	2
- Eaux et Forêts				
Peuplements artificiels	29,9	I9,5	2I	2
Plantations en savane	20	I9,2	I9,2	I
Prospections, inventaires	2	I,5	I,5	
Pêche, Pisciculture	4,5	3,6	3,6	
	56,4	43,8	45,3	4
- Elevage				
Achat de géniteurs	I4,5	I3,5	I3,5	I
Encadt élevage africain	I0	I0	I0	I
Secteurs sanitaires et centres de traitement	I0	I0	5	
	34,5	33,5	28,5	2
TOTAL ECONOMIE RURALE	454,I	399,3	37I,7	34

PROJET SECTION TERRITORIALE

MOYEN-CONGO 3ème PLAN

OPERATIONS	Tranche 58/59	Tranche 59/60	Tranche 60/6I	Tranche 6I/62	TOTAL
DEPENSES GENERALES	I,2	I,2	I,2	I,2	4,8
ECONOMIE RURALE					
- Agriculture					
Encadt Fermes, Pépinières	I2I,9	I09,2	I07,3	I06,6	445
Génie Rural	27	3I	3I,5	34,5	I24
Défense des cultures	9	9	I2	I0	40
Paysannats	I63,9	I24,5	I0I,3	80	469,7
Aménagements ruraux	36,4	43,3	40,8	39,5	I60
Comité Vallée Niari	5	5	5	5	20
	363,2	322	297,9	275,6	I.258,7
- Eaux et Forêts					
Peuplements artificiels	29,9	I9,5	2I	2I	9I,4
Plantations en savane	20	I9,2	I9,2	I9,2	77,6
Prospections, inventaires	2	I,5	I,5	-	5
Pêche, Pisciculture	4,5	3,6	3,6	3,6	I5,3
	56,4	43,8	45,3	43,8	I89,3
- Elevage					
Achat de géniteurs	I4,5	I3,5	I3,5	I3,5	55
Encadt élevage africain	I0	I0	I0	I0	40
Secteurs sanitaires et centres de traitement	I0	I0	5	5	30
	34,5	33,5	28,5	28,5	I25
TOTAL ECONOMIE RURALE	454,I	399,3	37I,7	347,9	I.573

OPERATIONS	Tranche 58/59	Tranche 59/60	Tranche 60/61	Tranche 61/62	TOTAL
INFRASTRUCTURE DE BASE					
- Participation Bangui-Tchad	50	50	50	50	200
Routes					
Encadrement	22	22	22	22	88
Matériel	18	18	18	18	72
Bacs	5	5	5	5	20
Amélioration réseau fédéral	70	70	70	70	280
Ouvrages et améliorations localisés	40	40	40	40	160
Routes Epéna, Impfondo	5	5	5	5	20
" Pte-Noire Cabinda ...	-	40	40	-	80
" Pte-Noire Bas-Kouilou	55	55	55	55	220
" Komono-Zanaga	25	25	-	-	50
Pont du Niari à Le Briz	50	-	-	-	50
Route Brazzaville-Kinkala...	50	50	50	50	200
" Brazzaville Km 45.....	-	-	50	50	100
	340	330	355	315	1.340
Aérodrom					
Infrastructure aéronautique	37	-	-	-	37
Equipement des Aérodromes ...	0,5	1,1	6	2,4	10
	37,5	1,1	6	2,4	47
-Transmissions					
Bureau et stations	17,5	11,5	3,5	4,5	37
TOTAL INFRASTRUCTURE	445	392,6	414,5	371,9	1.624

OPERATIONS	Tranche 58/59	Tranche 59/60	Tranche 60/61	Tranche 61/62	TOTAL
EQUIPEMENTS SOCIAUX					
-Santé					
Centre psychiatrique B/ville	-	40	-	-	40
Achèvement Hôpital A.SICE Pte-Noire	I0	8	6	-	24
Amélioration Centres de brousse	8	-	3	I2	23
Reconstr. etConstr.dispensaires	3	3	3	3	I2
Equipement formations sanitaires	3	3	3	3	I2
S.G.H.M.P.	83,I	66	60,I	59,I	268,3
	I07,I	I20	75,I	77,I	379,3
ENSEIGNEMENT					
Extension Collège de Pte-Noire	-	I5	20	-	35
" Lycée Brazzaville	30	I0	-	-	40
Collège court Fort-Rousset	-	-	I5	I0	25
Enseignement Normal(Dolisie Mouyondzi	5	I0	5	-	20
" Ier degré	49	4I	25	20	I35
" Post-Scolaire	4,4	4,4	4,4	4,4	I7,6
" Technique	I0	40	20	5	75
Sport	5	4	3,5	2,5	I5
Centres sociaux	3	3,2	3	2,8	I2
	I06,4	I27,6	95;9	44,7	374,6
CADASTRE					
Levers topographiques et plans cadastraux	II	7	7	7	32
Cadastrage en zone agricole	I7	6	6	6	35
	28	I3	I3	I3	67

OPERATIONS	Tranche 58/59	Tranche 59/60	Tranche 60/6I	Tranche 6I/62	TOTAL
Travaux urbains Habitat					
Etudes	6	6	6	6	24
Brazzaville	I02,4	I00	I00	I00	402,4
Pointe-Noire	43	30	30	30	I33
Dolisie	5	5	I	I,5	I2,5
Centres secondaires	I0	I0	I0	I0	40
Conseiller Habitat	I,5	I,5	2	2	7
	I67,9	I52,5	I49	I49,5	6I8,9
TOTAL EQUIPEMENTS SOCIAUX	409,4	4I3,I	333	284,3	I.439,8

RECAPITULATION

OPERATIONS	Tranche 58/59	Tranche 59/60	Tranche 60/61	Tranche 61/62	TOTAL
DEPENSES GENERALES	I,2	I,2	I,2	I,2	4,8
ECONOMIE RURALE	454,I	399,3	37I,7	347,9	I.573
INFRASTRUCTURE DE BASE	445	392,6	4I4,5	37I,9	I.62[illegible]
EQUIPEMENTS SOCIAUX	409,4	4I3,I	333	284,3	I.439,8
TOTAL GENERAL	I.309,7	I.206,2	I.I20,4	I.00[illegible],3	4.64I,6

DEPENSES GENERALES ..... 0,I %

ECONOMIE RURALE ..... 33,I %

INFRASTRUCTURE DE BASE ..... 35 %

EQUIPEMENT SOCIAUX ..... 3I %

RECAPITULATION DES CREDITS PAR NATURE D'OPERATION ET PAR ZONES ECONOMIQUES

	1ère ZONE KOUILOU	2° ZONE FORESTIERE Niari	3° ZONE VALLEE Niari	4° ZONE Région Brazzaville	5° ZONE Cuvette Congolaise	6° ZONE Région Nord	DEPENSES COMMUNES	Total
GENERALES							4,8	4,8
Agricole	34,1	113,9	27,8	14,8	Al.Léf. 11,9	Sangha 14,8		
.....			CAVN 20		Lik.Mos. 32,1	Likouala 25,5	17,6	312,5
			47,8		44	40,3		
Agricole								
hé	Mayombe 27,5	Mouyondzi 24,7	Boko-Son. 6,3	M (I) 9,1	-	Sangha 38,2	-	152,5
				FP(2) 19,1		Likouala 14,1		
				Z.N(3) 4		52,3		
				Mayama 9,5				
				41,7				
ats								
ts	-	Divénié 27,7	Kitaka 39,1	F (4) 31,2				
		Komono 30,2	Madingou 29,8	M (5) 19,8	-	-	-	236,7
		57,9	C.Mouindi 43,3	S.E(6) 15,6				
			112,2	66,6				
ts/nouveaux	-	Mossend. 27,9	M'Boté(54,5	-	Lékana 38,3	-	Colonat	
			Mouindi)				afri.27	233
			Loudima		Kellé 29,1	-		
			Gare 23,5					
			Entre-		Bolélo (17,5			
			prises 15,2		Mossaka ( )			
			93,2		84,9			
équipements								
agements								
.....							160	160
ural							124	124
des cul-								
.....							40	40
	61,6	224,4	259,5	123,1	128,9	92,6	368,6	1258,7

aichers- (2) Fruitière P001- (3) Zone Nord- (4) Fermes - (5) Mankoussou -(6) Scouts-Eclaireurs

RECAPITULATION DES CREDITS PAR NATURE D'OPERATION ET PAR ZONES ECONOMIQUES

	Ière ZONE KOUILOU	2° ZONE FORESTIERE Niari	3° ZONE VALLEE Niari	4° ZONE Région Brazzaville	5° ZONE Cuvette Congolaise	6° ZONE Région Nord	DEPENSES COMMUNES
DEPENSES GENERALES							4,8
Encadt.Agricole Général	34,1	113,9	27,8 CAVN 20 47,8	14,8	Al.Léf. 11,9 Lik.Mos. 32,1 44	Sangha 14,8 Likouala 25,5 40,3	17,6
Encadt.Agricole rapproché	Mayombe 27,5	Mouyondzi 24,7	Boko-Son. 6,3	M (1) 9,1 FP(2) 19,1 Z.N(3) 4 Mayama 9,5 41,7	-	Sangha 38,2 Likouala 14,1 52,3	-
Paysannats existants	-	Divénié 27,7 Komono 30,2 57,9	Kitaka 39,1 Madingou 29,8 C.Mouindi 43,3 112,2	F (4) 31,2 M (5) 19,8 S.E(6) 15,6 66,6	-	-	-
Paysannats/nouveaux	-	Mossend. 27,9	M'Boté(54,5 Mouindi(Loudima Gare 23,5 Entre-prises 15,2 93,2	-	Lékana 38,3 Kellé 29,1 Bolélo (17,5 Mossaka (84,9	-	Colonat afri.27
Petits équipements et aménagements ruraux							160
Génie rural							124
Défense des cultures							40
	61,6	224,4	259,5	123,1	128,9	92,6	368,6

(1) Maraichers - (2) Fruitière P001 - (3) Zone Nord - (4) Fermes - (5) Mankoussou - (6) Scouts-Eclaireurs

EAUX & FORETS								
-Peuplements artificiels	91,4	-	-	-	-	-	-	91,4
-Plantations en savane	40	-	17,6	10	-	-	10	77,6
-Prospections Inventaires	-	5	-	-	-	-	-	5
-Pisciculture	-	-	-	-	-	-	15,3	15,3
	131,4	5	17,6	10	-	-	25,3	189,3
ELEVAGE								
-Achat de géniteurs	-	-	-	-	-	-	55	55
-Encadrement élevage africain	-	-	24,6	8,6	-	6,8	-	40
-Secteurs sanitaires et Centres de Traitement	-	-	19	8	3	-	-	30
	-	-	43,6	16,6	3	6,8	55	125
PARTICIPATION BANGUI - TCHAD	-	-	-	-	-	-	200	200
ROUTES								
-Encadrement	-	-	-	-	-	-	88	88
-Matériel	-	-	-	-	-	-	72	72
-Bacs	-	-	-	-	-	-	20	20
-Routes secondaires	-	-	-	-	-	-	280	280
-Améliorations localisées	-	-	-	-	-	-	160	160
-Route EPENA-IMPFONDO	-	-	-	-	-	20	-	20
R.P.N.CABINDA	80	-	-	-	-	-	-	80
R.P.N. BAS-KOUILOU	220	-	-	-	-	-	-	220
R.KO..ONO/ZANAGA	-	50	-	-	-	-	-	50
ont du NIARI à LE BRIZ	-	-	50	-	-	-	-	50

ROUTES (Suite)										
Rout.B/V.-Kinkala	-	-	-	200	-	-	-	200		
Rout.B.V.-Km.45 ..	-	-	-	100	-	-	-	100		
TOTAL	300	50	50	300	-	20	620	1.340		
AERODROMES										
Infrastructure aéronautique	-	Mossendjo 15	Dolisie 3	-	Djambala 3 Gamboma 3 Makoua 3 9	Souanké 3 Ouesso 7 10	37	37		
Equipement des aérodromes.....	-	-	-	-	-	-	10	10		
							47	47		
TRANSMISSIONS										
Bureaux et Stations	M'Vouti 1,6 P.Noire 82 98	Mossendjo 1,6	Jacob 1,6	Boko 1,6 Poto-Poto 8 Bacongo 8 17,6	Ewo 1,6 Kellé 1,6 3,2	Impfondo 1,6 Souanké 1,6 3,2	-	37		
SANTE										
Centre Psychiatrique	-	-	-	40	-	-	-	40		
Achèv.Hôp.A.SICE	24	-	-	-	-	-	-	24		
Amélioration Centres Brousse	-	Matérnité Mossendjo 4 Bloc.Rad. Chir.Mos. 3 Bloc.Rad. Chir.Si-biti 3 10	Pavillon Hôp.Dol. 4 -	Bloc Rad.Chir. Kinkala 3 Bloc Rad.Chir. Boko 3 6		Bloc.Rad. Chir.Imp. 3	-	23		

.../...

SANTE (suite)								
-Construction et reconstruction Disp.	-	-	-	-	-	-	12	12
-Equipement formation sanitaires	-	-	-	-	-	-	12	1
-S.G.H.M.P.....	-	-	-	-	-	-	268	268
TOTAL...	24	10	4	46	-	3	292	379
ENSEIGNEMENT								
-Extension Collège POINTE-NOIRE	35	-	-	-	-	-	-	35
-Ext.Lycée B.VILLE	-	-	-	40	-	-	-	40
-Collège Const.F.R.	-	-	-	-	25	-	-	25
-Enseignement Normal	-	-	20	-	-	-	-	20
-Enseignement I°degré	-	-	-	-	-	-	135	135
-Enseignement Post.sc	-	-	-	-	-	-	126	126
-Enseignement Tech.	P.N.40	-	-	B/VILLE 30	F.ROUSSET 5	-	-	75
Sports	P.N. 4,5	-	Dolisie I,5	Bacongo 3	-	-	6	15
-Centres sociaux	2,8	-	Dolisie I,5	3,2	Djambala I,5	Ouesso I,5	-	12
				Poto-Poto I,5				
	82,3	-	23	77,7	31,5	I,5	15P	374
CADASTRE								
-Levers topographiques et plans cadastraux	-	-	-	-	-	-	32	32
-Cadastrage agricole	P.N.6,5	Mossendjo 8,5	Madingou 8,5	-	F.Rousset II,5	-	-	35
								67

TRAVAUX URBAINS ET HABITAT								
-Etudes	-	-	-	-	-	-	24	24
-Brazzaville	-	-	-	402,4	-	-	-	402,4
-Pointe-Noire.....	I33	-	-	-	-	-	-	I33
-Dolisie	-	-	I2,5	-	-	-	-	I2,5
-Centres secondaires	-	-	-	-	-	-	40	40
-Conseiller habitat	-	-	-	-	-	-	7	7
							7I	6I8,9
TOTAL GENERAL	748,6	3I4,5	423,3	993,4	I87,I	I37,I	I.837,6	4.64I,6